3,60€ lundi 8 juillet 2024 LE FIGARO – N° 24 843 – www.lefigaro.fr – France métropolitaine uniquement Première édition

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

Le RN en échec, la gauche s'impose à Macron

Arrivé en troisième position, le parti de Marine Le Pen est le grand perdant du scrutin. Le NFP emporte la victoire, Ensemble résiste mieux que prévu, tout comme la droite LR, qui conserve la très grande partie de ses sièges dans une Assemblée plus morcelée que jamais. PAGES 2 À 7, 19 ET L'ÉDITORIAL

H. MCKAY/REUTERS - R. JULIEN/AFP - S. MEDIAS/ABACA - L. RAPHAEL/ABACA - A. FARZAT/NURPHOTO VIA AFP - E. TSCHAEN/REA

La victoire surprise du Nouveau Front populaire

Contre toute attente, l'alliance des partis de gauche est parvenue à s'imposer comme la première force politique du pays à l'issue du second tour de ces élections législatives anticipées. En faisant le choix de se rassembler, mettant sous le tapis de profondes divergences et des tensions encore vives entre les principaux partis, la gauche ambitionnait initialement d'empêcher le RN d'obtenir une majorité absolue. Elle peut maintenant prétendre mener une coalition gouvernementale. PAGE 4

En recul, le camp Macron échappe au pire

Battus mais incontournables. Malgré l'amère défaite, les macronistes ont accueilli avec un certain soulagement les premiers résultats du second tour des élections législatives anticipées. Avec 150 à 180 sièges dans le nouvel Hémicycle, selon les estimations publiées dimanche en début de soirée par l'Ifop, Renaissance et ses alliés perdent moins de cent députés. Surtout, ils s'assurent d'obtenir voix au chapitre dans la 17e législature de l'Assemblée nationale. PAGE 6

Défaite cuisante pour le Rassemblement national

Même si le parti de Marine Le Pen remporte quelques dizaines de sièges de plus par rapport à 2022, son résultat est très en deçà de ses espérances et de ce que lui promettaient les sondages. Pour Jordan Bardella, qui se préparait à entrer à Matignon, c'est une cruelle désillusion. Après la victoire des européennes et celle du premier tour des législatives, ce dernier scrutin montre qu'une majorité de Français veut tenir le parti à la flamme éloigné du pouvoir. PAGE 5

ÉDITORIAL par Alexis Brézet, directeur des rédactions

France de droite, cap à gauche

Coup de tonnerre ! Le « barrage républicain » érigé en toute hâte pour barrer la route au RN a si bien fonctionné que c'est le Nouveau Front populaire, cette alliance de partis de gauche, qui arrive en tête de ces élections législatives ! Pour le Rassemblement national, c'est un sévère échec, que sa progression en sièges ne suffit pas à effacer. Il était aux portes du pouvoir, il avait largement gagné les deux derniers scrutins ; en agrégeant leurs voix contre lui, malgré leurs différences d'opinions, les Français, qui se sont massivement mobilisés, lui ont clairement dit non. Ce parti a beau réunir un tiers des électeurs, ses thématiques ont beau s'imposer dans l'opinion, il continue de nourrir la crainte et la défiance d'une majorité de nos concitoyens.

Conséquence : la gauche s'impose. Au soir du premier tour, bien peu y croyaient. Les fins stratèges de la macronie, Gabriel Attal en tête, nous l'expliquaient doctement : il n'y a aucun risque à voter pour le Front populaire, qui ne peut pas gagner ! Résultat : dans une France qui n'a jamais été aussi à droite – les élections européennes et le premier tour des législatives l'ont amplement démontré –, c'est en se tournant vers la gauche qu'Emmanuel Macron – il n'a pas le choix – va tenter de composer le gouvernement.

Le président peut se réjouir d'avoir gagné une troisième fois son match face à Marine Le Pen. Même s'il perd des dizaines de députés, son camp résiste nettement mieux que prévu. Mais cette victoire d'un soir ne doit pas faire oublier le chaos qui se dessine. La « *clarification* » qu'il appelait de ses vœux précipite la France, et sans doute pour longtemps, dans la plus grande confusion. Mesurée à l'aune de ses conséquences, sa décision, née d'une blessure narcissique que le pays entier est sommé de réparer, reste une pure folie dont, devant l'Histoire, il portera la responsabilité.

Car les résultats sont là : l'Assemblée nationale, demain, sera plus ingouvernable qu'hier. Emmanuel Macron a perdu la majorité relative. Condamné à chercher une coalition, il n'échappe à l'épreuve d'une cohabitation avec Jordan Bardella que pour subir celle d'une cohabitation avec un bloc de gauche dans lequel le groupe de Jean-Luc Mélenchon se taille la part du lion.

> La « clarification » voulue par Emmanuel Macron plonge la France dans la confusion

Pour se garantir une majorité absolue, étendra-t-il un accord jusqu'à LFI ? Ce serait déshonorant. Arrivera-t-il, contre Jean-Luc Mélenchon, à composer une large majorité relative « plurielle » avec des socialistes et des écologistes au gouvernement ? En tout état de cause, il lui faudrait en payer le prix : dans un bel ensemble, socialistes et écologistes réclament déjà l'abrogation de la réforme des retraites, le retour de l'ISF et la suspension de la loi immigration. Être, en apparence, moins radical qu'un Insoumis incendiaire ne fait pas de vous un modéré…

Gare au choc en retour ! Dans ce hiatus démocratique mijotent déjà la colère des électeurs RN qui ont le sentiment qu'on leur a volé leur élection, mais aussi la frustration de ces Français du centre et de la droite hostiles à Marine Le Pen qui ne se sentent pas socialistes pour autant…

Sur ce champ de ruines où le RN apparaît comme une impasse, où le « dépassement » macroniste mène finalement à la gauche, la bonne résistance de la droite est riche d'enseignements. Elle ouvre une perspective à ceux qui ne se satisfont ni de l'un ni de l'autre.

Une chose est sûre : la France s'installe, et pour longtemps, dans une période d'instabilité politique dont la Ve République semblait devoir nous prémunir. Dans ces temps troublés, nos lecteurs pourront compter sur leur *Figaro*, fidèle à ses valeurs de toujours – libérales, conservatrices, européennes – pour défendre sans faiblesse ni esprit de parti, dans le respect des « *principes démocratiques et républicains* », cette « *culture de la liberté* » que nos journalistes portent haut depuis deux siècles. Croyez-le bien, l'intérêt de la France, et rien d'autre, sera notre boussole pour tenter de tracer un chemin dans le brouillard de cette crise sans fin. ■

M 00108 - 708 - F: 3,60 €

AND : 4,50 € – BEL : 3,70 € – CH : 4,60 CHF – D : 4,20 € – ESP : 4,30 € – GR : 3,70 € – LUX : 3,70 € – MAR : 37 DH – MTQ/GLP : 4,30 € – REU : 4,70 € – TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852

lanzarotecaliente.com

À l'issue d'une campagne inédite, la gauche obtient une majorité relative à l'Assemblée

Wally Bordas

En dépit de cette victoire du Nouveau Front populaire, aucune majorité absolue ne semble pour l'instant se dégager. Les troupes de Jordan Bardella, elles, tombent de très haut.

Projection de la nouvelle Assemblée

Estimations Ifop à 20h26, en sièges

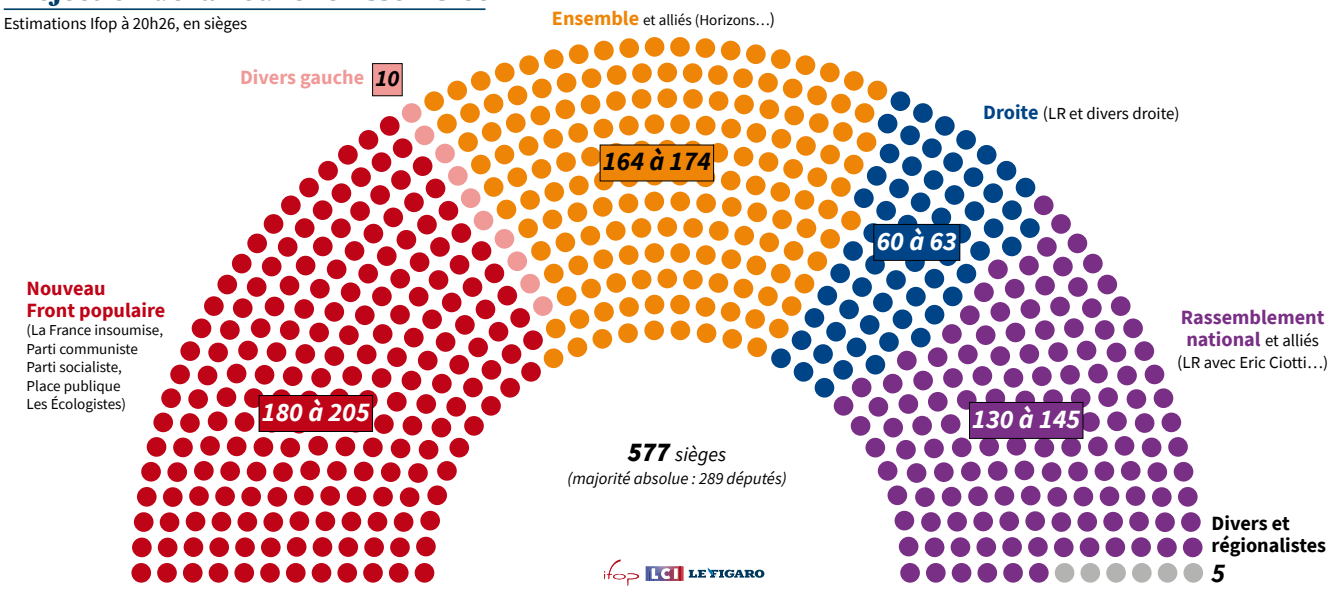

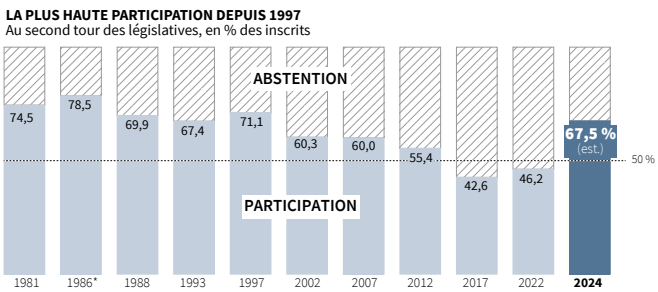

Sources : ministère de l'Intérieur, estimations Ifop

* Élections législatives disputées sur un seul tour.

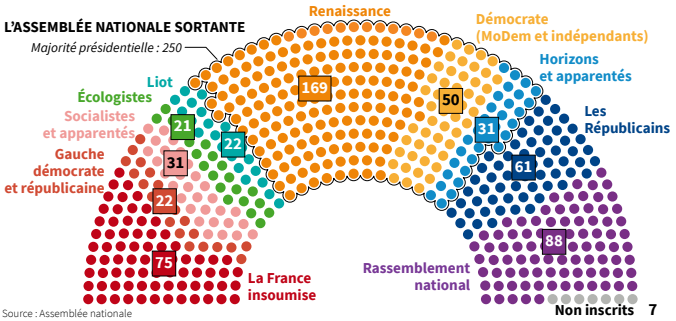

Source : Assemblée nationale

Une surprise monumentale et un véritable saut dans l'inconnu. Dimanche soir, à l'issue du second tour des législatives, les premières estimations Ifop donnaient, à 20 heures une probable majorité relative au Nouveau Front populaire à l'Assemblée. L'alliance des gauches (Insoumis, écologistes, socialistes et communistes) obtiendrait, selon ces premiers chiffres, entre 180 et 215 sièges au Palais Bourbon. En nette progression par rapport à son ancêtre de la Nupes, qui était parvenu à obtenir 151 députés en 2022. En dépit de ce résultat, le gauche pourrait être, si elle ne trouve pas d'autres alliés, dans l'incapacité de construire une majorité solide capable d'éviter les motions de censure à l'Assemblée.

En seconde position, les macronistes tireraient également leur épingle du jeu, en obtenant entre 150 et 180 députés à la Chambre basse. Une baisse très significative par rapport à il y a deux ans, mais un chiffre largement supérieur à ceux évoqués dans les dernières enquêtes d'opinion. Contre toute attente et alors qu'il y a encore quelques jours, tous les sondages les donnaient en tête, les troupes de Marine Le Pen ne termineraient qu'en troisième position de ces législatives anticipées et obtiendraient seulement 120 à 150 députés. Largement au-dessus de 2022 – 89 sièges – et de 2017 – sept députés –, mais bien en dessous de ce qu'espérait l'état-major mariniste au lendemain du premier tour des élections législatives. La droite des Républicains, elle, parviendrait à sauver tous ses sièges, voire à se renforcer, en faisant élire entre 60 et 65 parlementaires.

Un résultat qui sonne comme une défaite pour le président de la République, Emmanuel Macron, qui avait décidé, il y a un mois, de dissoudre l'Assemblée nationale après les mauvais résultats des élections européennes. Et comme une douche froide pour le Rassemblement national qui pensait pouvoir obtenir une majorité absolue et imaginait déjà Jordan Bardella conquérir Matignon. Désormais, la France plonge dans l'inconnu, à un peu plus de deux semaines des Jeux olympiques de Paris. Dimanche soir, partout dans le pays, riverains comme commerçants craignaient des manifestations violentes. Un important dispositif de police et de gendarmerie avait notamment été mis en place à Paris et en banlieue afin d'anticiper de possibles troubles, qui n'auront, a priori, pas lieu, au vu des résultats.

Issue encore floue

Politiquement, la véritable issue de ce scrutin reste toutefois encore floue et les jours qui viennent s'annoncent très incertains. La France entre à présent en zone de turbulences. Le président de la République proposera-t-il Matignon à l'un des chefs de l'alliance du Nouveau Front populaire ? De Marine Tondelier à Olivier Faure en passant par Valérie Rabault : de nombreux noms ont circulé ces derniers jours, excluant toujours les Insoumis de Jean-Luc Mélenchon, pourtant plus nombreux.

« Le président a le devoir d'appeler le Nouveau Front populaire à gouverner. Celui-ci y est prêt. Le Nouveau Front populaire appliquera son programme », a d'ailleurs annoncé le chef des Insoumis quelques minutes après l'annonce des résultats, saluant un *« magnifique élan de mobilisation civique »*. Mais en dépit de cette victoire, la gauche semblerait toutefois loin d'obtenir la majorité absolue, à 289 sièges. Et pourrait donc être renversée très rapidement par une motion de censure si elle acceptait de gouverner sans alliance. *« La logique du régime parlementaire veut que le groupe majoritaire présente un premier ministre »*, explique la constitutionnaliste Anne-Charlène Bezzina. Mais dans ce contexte politique, il est difficile d'imaginer l'alliance de gauche tenter l'aventure sans coalition avec les macronistes. Ce qui, au vu des déclarations de chaque camp ces dernières semaines, semble pour l'instant compromis. Certains élus écologistes et socialistes n'ont toutefois pas fermé la porte. Et ces derniers sortiraient largement renforcés en nombre de sièges. Deux scénarios s'offriraient donc au président de la République pour l'instant : faire un pas vers la gauche afin de composer une majorité de circonstance à l'Assemblée nationale. En sachant que les Insoumis comme les troupes macronistes ont déjà réciproquement fermé la porte à un travail commun. Ou nommer un gouvernement *« technique »* chargé de diriger les affaires courantes en attendant la prochaine dissolution, qui n'est possible que d'ici un an.

« Le chef de l'État pourrait temporiser en conservant le gouvernement de Gabriel Attal le temps des Jeux olympiques. Et prendre ainsi le temps d'essayer de construire une coalition en vue du budget, en octobre prochain », imagine le politologue Benjamin Morel. Avant d'ajouter : *« Nommer un gouvernement technique au lendemain d'élections très politiques serait très difficile. »* Sa collègue Anne-Charlène Bezzina analyse : *« La situation est inédite. Il n'est pas certain qu'une solution politique soit trouvée dès demain. La prochaine échéance politique importante est le vote du budget, à l'automne. D'ici-là, les différentes forces politiques pourront s'organiser. »*

Au vu des trois grands blocs qui composent désormais l'Assemblée nationale, il y a en tout cas fort à parier qu'il sera difficile pour n'importe quel gouvernement d'avoir une majorité solide et durable. Sauf si la gauche et les macronistes parvenaient vraiment à s'entendre. Ce qui est loin d'être garanti. Mais également loin d'être exclu. Ce résultat sonne en tout cas la fin d'une campagne électorale express qui aura vu une grande partie du paysage politique voler en éclats, entre le ralliement au RN du président des Républicains, Éric Ciotti, l'union inédite et en un temps record d'une gauche qui semblait pourtant se détester et les fortes divisions des troupes macronistes, ulcérées d'avoir eu à partir au combat au pire moment. Des législatives qui auront vu revenir au premier plan l'ancien président de la République, François Hollande, candidat dans sa circonscription de Corrèze et l'ex-patron des Républicains, Laurent Wauquiez, également prétendant dans son fief de Haute-Loire.

Crise politique inédite

Après les résultats du premier tour, un constat saute aux yeux : le « front républicain », qui existe depuis plusieurs décennies pour faire échouer le Front national, puis le Rassemblement national, fonctionne encore. Après le premier tour, une très importante stratégie de désistements *« républicains »* a été mise en place. Et alors que 306 triangulaires – trois candidats qualifiés – étaient annoncées pour le deuxième tour dans tout le pays, 224 prétendants des camps macronistes et du Nouveau Front populaire ont finalement décidé de se retirer pour faire *« barrage »* au RN. Et ainsi empêcher que le parti à la flamme obtienne la majorité absolue au Palais Bourbon. Une *« alliance contre-nature »*, n'ont pas manqué de dénoncer les candidats de Jordan Bardella. Mais tactique payante, les troupes marinistes échouant même largement à obtenir une majorité relative.

Après ce nouvel échec électoral du président de la République et l'impasse politique qui semble se dessiner, les oppositions ne manqueront probablement pas de l'attaquer. Au micro de LCI, dans l'entre-deux-tours, le maire LR de Troyes, François Baroin, estimait que la démission d'Emmanuel Macron serait *« l'un des sujets juste derrière les législatives »* et qu'il ne *« pourrait pas, constitutionnellement »*, rester à l'Élysée jusqu'au bout de son mandat. *« Immanquablement, après ce double échec, cela va devenir un sujet. L'opinion est à feu et à sang, il est difficile d'imaginer que certains se privent de cet argument »*, considère Anne-Charlène Bezzina. Un scénario loin d'être privilégié. *« Vous pouvez me faire confiance pour agir jusqu'en mai 2027 comme votre président »*, a récemment déclaré Emmanuel Macron dans une lettre aux Français.

Même s'il changeait d'avis, une démission du président ne changerait rien à la composition du Palais Bourbon. Car même en cas d'élection présidentielle anticipée, le nouveau chef de l'État serait dans l'impossibilité constitutionnelle de dissoudre l'Assemblée. Et connaîtrait donc les mêmes difficultés qu'Emmanuel Macron à composer une majorité. Une chose est en tout cas certaine : ces prochains jours, le chef de l'État devra largement consulter s'il veut tenter de trouver une solution à la crise politique inédite qui s'annonce. La tradition veut que le gouvernement annonce sa démission dans la foulée des élections législatives.

Dans un peu plus d'une semaine, la nouvelle Assemblée nationale se réunira. Et les députés se répartiront les nombreux postes à responsabilités de l'institution. Présidence de la Chambre basse, nomination du bureau, répartition des rôles au sein des commissions : une âpre bataille pour les postes clés s'annonce. Dans ce contexte, chaque camp va devoir s'organiser, en coulisses, pour essayer de trouver des compromis. Et de premières solutions à cette crise, qui s'annonce sans précédent dans l'histoire de la Ve République. ■

Une participation encore en hausse par rapport au premier tour

Eloïse Cimbidhi

Comme une preuve de la gravité du moment politique, les électeurs se sont massivement rendus aux urnes lors du second tour des élections législatives, ce dimanche 7 juillet. Le taux de participation s'élevait ainsi à 67,5 % à 20 heures, selon les estimations de l'Ifop pour TF1 et LCI. Un nouveau regain de mobilisation qui vient surpasser la participation enregistrée dimanche dernier (66,71 %) – un record depuis 1997. Pour rappel, en 2022, seuls 46,23 % des électeurs s'étaient déplacés au second tour des élections législatives. Signe de ce sursaut démocratique dans les 501 circonscriptions où un second tour était organisé ce dimanche – 76 députés ayant déjà été élus ou réélus le 30 juin –, le nombre de procurations avait explosé depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron. Au total, plus de 3,2 millions de procurations ont été comptabilisées par le ministère de l'Intérieur, soit près de quatre fois plus qu'en 2022.

Dès la mi-journée, les indicateurs de la participation étaient en progression. S'établissant à 26,63 % à 12 heures, la mobilisation avait enregistré une remontée de 7,64 points par rapport au second tour des législatives de 2022 et de 0,73 point par rapport à la semaine dernière à la même heure. Même tendance à la hausse à 17 heures, le nombre de votants s'élevant alors à 59,71 %, un nouveau record depuis 1981. Le chiffre était légèrement plus faible dimanche dernier à la même heure (59,39 %) et plus encore en 2022 (38,11 %, + 21,6 points).

Léger repli en Île-de-France

Contrastée, la carte de la participation nationale fait émerger une poignée de départements bons élèves. À l'instar du Tarn qui s'illustre par une participation à 68 %, la plus haute du pays à 17 heures, contre seulement 44,1 % au second tour de 2022. Le département du Sud-Ouest est talonné par la Dordogne (67,9 %) et le Finistère (67,7 %), qui affiche un score légèrement inférieur à celui du premier tour (68,3 %). Suivent la Seine-Maritime (67,5 %) et les Hautes-Alpes (66,7 %).

En Île-de-France, la participation était en léger repli par rapport au premier tour. À Paris, 56 % des électeurs s'étaient déplacés à 17 heures, contre 35 % en 2022. Recul d'un tour à l'autre également en Seine-Saint-Denis, où seulement 39,6 % des citoyens avaient voté en fin d'après-midi, contre 47 % dimanche dernier. Un chiffre à mettre néanmoins en regard des quelque 25,2 % de participation au scrutin de 2022. Dans les Hauts-de-Seine, le taux de mobilisation électorale atteignait 52,7 %, contre 50,4 % dans le Val-de-Marne.

En outre-mer, où certains territoires ont voté dès samedi, la Nouvelle-Calédonie, en pleine crise sociale et politique, se distingue par une participation record, à hauteur de 71,35 %, contre 45,15 % aux législatives de 2022. Le nombre de votants tombe à 34,67 % en Guadeloupe (28 % en 2022), à 24,98 % en Guyane et à 32,44 % en Martinique. ■

MATHIEU PRUDHOMME/ANADOLU VIA AFP

Un bureau de vote au Puy-en-Velay (Haute-Loire), dimanche. Les électeurs se sont massivement mobilisés lors du second tour des législatives.

Quel calendrier politique après le second tour ?

Célestine Gentilhomme

Le brouillard pourrait encore persister de longues semaines. À l'issue du second tour des élections législatives anticipées, dimanche soir, Emmanuel Macron reste le maître des horloges. Rien ne l'oblige à demander la démission de son gouvernement ni à en nommer un nouveau dans l'immédiat. Le chef de l'État pourrait donc prendre son temps, sauf en cas d'improbable majorité absolue d'une des trois forces politiques. Promis à Matignon, Jordan Bardella devrait échouer à y être propulsé pour bâtir son équipe gouvernementale. En bonne position selon les premières estimations de l'Ifop, mais trop éloigné de la barre des 289 députés, le Nouveau Front populaire ne s'est pour l'instant accordé ni sur le nom d'un potentiel premier ministre, ni sur les conditions pour former un gouvernement.

Dans le scénario le plus probable d'un Hémicycle éclaté en trois blocs, sans aucune majorité absolue, le pays plongerait à nouveau dans l'inconnu. D'intenses négociations pour former une hypothétique « coalition » ou même un « gouvernement technique » devraient certainement repousser la nomination d'un nouveau chef de gouvernement jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. La fenêtre de tir est d'autant plus étroite qu'Emmanuel Macron doit s'envoler mardi soir pour le sommet de l'Otan à Washington, dont il ne reviendra que 48 heures plus tard, le 11 juillet.

Difficile donc d'imaginer un débouché aussi rapide que celui des élections législatives anticipées de 1997, au bout desquelles un gouvernement de cohabitation avait été trouvé en quatre jours seulement. À l'inverse de son lointain prédécesseur Alain Juppé, qui avait démissionné dès le lendemain de la déroute de la droite, Gabriel Attal pourrait lui se maintenir au poste de premier ministre le temps de possibles concertations. *« Il est d'usage qu'après les élections législatives le premier ministre remette sa démission, mais rien ne l'y oblige. S'il démissionne, il pourrait être renommé dans la foulée »*, décrypte le politologue Benjamin Morel. Lors d'un dernier déplacement de campagne à Paris, vendredi, le locataire de Matignon a confirmé que son équipe gouvernementale pourrait assurer la continuité de l'État *« aussi longtemps que nécessaire »* à l'issue du scrutin anticipé. Il n'empêche, Emmanuel Macron et les siens ne pourront éternellement jouer la montre : les députés siégeront dès le 18 juillet prochain et pourraient essayer de renverser d'entrée le gouvernement.

Avant cela, les parlementaires s'élanceront dans une nouvelle bataille stratégique : la répartition très politique des postes clés au Palais Bourbon. Là encore, un bras de fer devrait s'enclencher entre les trois principaux blocs pour respecter le rapport de force tiré des urnes. Dans l'après-midi du jeudi 18 juillet, les députés devront d'abord élire à bulletins secrets le nouveau président de l'Assemblée nationale, traditionnellement issu de la première force sortie des urnes. Pour devenir le quatrième personnage de l'État, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés à l'un des deux premiers tours du scrutin. Si aucun nom ne fait consensus au bout de trois jours, une simple majorité relative permet de trancher entre les prétendants encore en lice lors d'un troisième tour – le plus âgé d'entre eux étant élu en cas d'égalité des voix.

> **« Il est d'usage qu'après les élections législatives le premier ministre remette sa démission, mais rien ne l'y oblige. S'il démissionne, il pourrait être renommé dans la foulée »**
>
> **Benjamin Morel** Politologue

Plusieurs poids lourds pourraient s'avancer sur la ligne de départ, dont la titulaire du perchoir depuis deux ans, Yaël Braun-Pivet (Renaissance), qui a déjà fait part de son souhait d'être reconduite. L'un de ses vice-présidents RN, Sébastien Chenu, ne cache pas non plus son ambition de décrocher ce fauteuil convoité, qui lui permettrait entre autres de proposer le nom d'une personnalité pour intégrer le Conseil constitutionnel. À gauche, la socialiste Valérie Rabault, spécialiste des rouages financiers, pourrait être l'une des seules à pouvoir compter sur le renfort du camp présidentiel. La patronne par intérim de LR, Annie Genevard, pourrait elle aussi se faufiler dans un trou de souris, après avoir incarné la fronde contre le patron contesté de son parti, Éric Ciotti.

Dans la foulée de cette élection tactique, le même jour, chaque camp devra transmettre avant 18 heures les déclarations politiques de leurs groupes, leur composition et le nom de leur président. Il leur faudra avant cela réunir au moins 15 députés pour bâtir une formation parlementaire, indispensable pour peser dans les débats et sur le fonctionnement de la Chambre basse. Dans le camp présidentiel, Gabriel Attal pourrait être tenté de ravir la présidence du groupe Renaissance, comme son collègue Gérald Darmanin, qui a déjà prévenu qu'il ne retournerait pas au ministère de l'Intérieur après les élections législatives.

Le lendemain, le 19 juillet, les six vice-présidents du Palais Bourbon seront à leur tour désignés par leurs collègues à la majorité absolue. Ils sont surtout chargés de remplacer au perchoir le président en son absence. Dans la même journée, les élus choisiront trois questeurs, dont l'un forcément issu des bancs de l'opposition, qui veilleront sur les finances de l'institution.

La vingtaine de députés, propulsés à des postes convoités, composera le bureau de l'Assemblée, sa plus haute instance exécutive. C'est ce collège d'élus qui décide notamment des sanctions contre leurs pairs lorsque des incidents perturbent une séance. À l'instar du député Insoumis Sébastien Delogu, exclu temporairement après avoir brandi en mai dernier un drapeau palestinien dans l'Hémicycle.

Les tractations se poursuivront jusqu'au 20 juillet avec la répartition des parlementaires dans l'une des huit commissions permanentes. Pour chacune d'entre elles, un président devra ensuite être désigné parmi ses membres. La bataille s'annonce déjà acharnée pour prendre la tête de la très convoitée commission des finances, qui revient selon l'usage à un élu d'opposition. Le patron de cette instance peut notamment auditionner les ministres et les contraindre à rendre des comptes devant sa commission. Un siège prestigieux jusque-là détenu par l'Insoumis Éric Coquerel, dont l'élection avait à l'époque provoqué l'émoi de la droite et des nationalistes.

Le même jour, une première conférence des présidents se penchera sur le calendrier parlementaire des prochaines semaines, bousculé par la dissolution. En attendant d'y voir plus clair, les députés tout juste élus resteront sur les bancs de l'Assemblée pendant au moins quinze jours jusqu'au 2 août, en plein Jeux olympiques dans la capitale. La session pourrait encore être prolongée par décret du président de la République à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres de la Chambre basse. ■

Les députés tout juste élus siégeront dès le 18 juillet sur les bancs de l'Assemblée nationale, et ce, jusqu'au 2 août, date à laquelle les Jeux olympiques battront leur plein dans la capitale. FABRIZIO BENSCH/REUTERS

CONTRE-POINT
PAR **GUILLAUME TABARD**

La surprise a eu lieu, la clarification attendra encore

Un coup de tonnerre de plus. Et un nouveau phénomène électoral inédit. On avait déjà connu des inflexions d'un tour à l'autre. Jamais une telle inversion en si peu de temps. Emmanuel Macron avait fait le pari fou de dissoudre pour empêcher le Rassemblement national d'arriver au pouvoir. Contre les avis quasi unanimes, il remporte son pari. Mais à quel prix. Le voilà désormais supplanté par une gauche où la composante mélenchoniste est plus puissante que jamais. Au lendemain de ces élections législatives anticipées, la France a-t-elle la perspective d'être plus gouvernable et mieux gérée ? À l'évidence, non.

À partir du moment où une victoire de Jordan Bardella était guettée, espérée par les uns, redoutée par les autres, le verdict de ce second tour est un camouflet pour lui. Il n'en demeure pas moins que, de scrutin en scrutin, le RN ne cesse de progresser : 2 députés, au moment où Emmanuel Macron est élu, 8 en 2017, 89 en 2022, un tiers d'élus en plus cette fois. Battu comme bloc, le RN deviendra, vraisemblablement, le premier groupe à l'Assemblée nationale. Ce serait une erreur de croire que ce revers, spectaculaire au regard de ses espérances, signe la disqualification du RN pour la suite ; et notamment pour la présidentielle de 2027. Même si Marine Le Pen et Bardella devront s'interroger sur la persistance de ce « plafond de verre » qu'ils croyaient avoir définitivement fait exploser.

Emmanuel Macron, évidemment, se félicitera d'avoir fait mentir les pronostics les plus catastrophiques pour lui. Ses propres amis, furieux contre celui qui avait *« tué la majorité présidentielle »* (Édouard Philippe), étaient pressés de passer à autre chose. Le président n'est pas sorti du jeu. Il retrouve même un rôle d'arbitre, sinon de pivot, qu'il ne va pas se priver d'exercer. Mais il y a d'abord une réalité arithmétique. Il avait une majorité claire bien que relative (250 sortants). Il a envoyé au tapis une centaine des siens.

Politiquement, il se retrouve dans une situation qui reste peu enviable. Son camp sauve les meubles, mais perd son avance. Et il se retrouve avec une gauche regonflée à bloc par l'efficacité de son alliance électorale. Dans les plus beaux de ses rêves, le chef de l'État espérait attirer à lui des responsables de droite et des responsables d'une gauche sociale-démocrate détachée de LFI. Ce scénario d'une recomposition à sa guise semble impossible. La gauche de Jean-Luc Mélenchon, Olivier Faure, Marine Tondelier et Fabien Roussel a créé la surprise parce qu'elle était groupée ; on la voit mal consentir à se vendre à la découpe pour satisfaire les intérêts d'un président moins puissant aujourd'hui qu'hier, comme l'a confirmé le leader de LFI dès 20 heures dimanche soir.

Les macronistes portent une grande responsabilité dans cette bascule. Gabriel Attal en tête, nombre de ses figures avaient appelé à voter à gauche, y compris pour La France insoumise, parce que, disaient-ils, celle-ci n'avait aucune chance de gagner. L'ex-majorité, bien que bombardée sept ans durant par les amis de Mélenchon, les a dédiabolisés. La voilà contrainte de composer avec des ennemis d'hier qui ne deviendront pas plus conciliants demain.

Ce dimanche soir, il y avait les triomphants (la gauche), les soulagés (les macronistes) et les sonnés (le Rassemblement national). Mais quelle majorité pour les mois à venir ? Sous la conduite de quel premier ministre ? Pour mettre en œuvre quel programme ? Dimanche, à 20 heures, on ne le savait toujours pas. La France est plus divisée que jamais. La « clarification » promise par Emmanuel Macron n'a pas eu lieu. ■

ÉCOUTEZ À 8H10
GUILLAUME TABARD
DANS LA MATINALE DE DAVID ABIKER
avec LE FIGARO
RADIO CLASSIQUE

La gauche crée la surprise et s'impose première force de l'Assemblée

Pierre Lepelletier et **Richard Flurin**

Le Nouveau Front populaire compte davantage de députés que le Rassemblement national. La constitution d'un gouvernement dépend de lui.

La gauche, rassemblée sous la bannière du Nouveau Front populaire avait présenté son pacte électoral en vue du deuxième tour, à la Maison de la chimie, à Paris, le 14 juin. NICOLAS RONGIER / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

Le coup de théâtre est donc signé par la gauche. Contre toute attente, le Nouveau Front populaire (NFP) est parvenu à s'imposer comme la première force politique du pays à l'issue du second tour de ces élections législatives anticipées. En faisant le choix de se rassembler, mettant sous le tapis de profondes divergences et des tensions encore vives entre les principaux partis, la gauche ambitionnait initialement d'empêcher le RN d'obtenir une majorité absolue. Le rejet du parti nationaliste a été tel que le NFP a déjoué tous les pronostics. Hormis le cercle rapproché de Jean-Luc Mélenchon, peu à gauche osaient rêver d'un tel scénario durant la campagne. La mission est plus qu'accomplie : la surprise est totale. *« Il doit y avoir un avant et un après 7 juillet »*, a exhorté le patron du PS, Olivier Faure.

Selon les premières projections de l'Ifop, le NFP aurait obtenu entre 180 et 215 sièges. Une progression par rapport à 2022, où la Nupes avait permis à la gauche d'obtenir 151 députés. Mais un exploit par rapport à il y a cinq ans, après la puissante vague macroniste de 2017, où la gauche avait quasiment disparu de l'Assemblée nationale. Quatorze ans après le raz-de-marée socialiste de 2012, qui avait suivi l'élection de François Hollande à l'Élysée, voilà donc la gauche redevenue majoritaire au Palais Bourbon.

Décrochant une majorité, certes, mais relative, la gauche plonge – non sans joie – dans l'inconnu. Si elles ne souhaitent pas être systématiquement bloquées à l'Assemblée nationale, les forces du Nouveau Front populaire devront a minima nouer des alliances avec des macronistes pour légiférer et gouverner. Ce qui impliquera sans doute de faire des concessions sur le programme de « rupture ». Pendant toute cette campagne éclair, Emmanuel Macron et ses troupes avaient dénoncé un programme économique de *« fou »* qui mènerait le pays à la ruine, voire à la *« guerre civile »*. *« Le programme est un délire total. C'est l'assurance du déclassement, du chômage de masse et de la sortie de l'Union européenne »*, critiquait Bruno Le Maire, ministre de l'Économie.

En cas d'union élargie aux macronistes, les Insoumis ne représenteraient sans doute pas la principale force de cette coalition : Jean-Luc Mélenchon a immédiatement considéré qu'*« aucun arrangement ne serait acceptable »* avec Emmanuel Macron, dont il a pointé la *« défaite sans appel »*. Le groupe qui serait le pivot de ce « front républicain » pourrait être plus central, comme celui des socialistes – qui refusent néanmoins toute *« coalition des contraires »* – ou des écologistes. Le futur premier ministre devrait ainsi venir de leurs rangs. Ces derniers jours, de premiers noms circulaient déjà, comme celui de Carole Delga, la présidente PS de la région Occitanie, ou encore Valérie Rabault, ex-vice présidente PS de l'Assemblée nationale, qui se trouvait en ballottage défavorable dans sa circonscription du Tarn-et-Garonne, face à une candidate RN. Ces options restaient toutefois complètement hypothétiques. Une chose semble certaine : le nom de Jean-Luc Mélenchon ne devrait pas réunir le consensus nécessaire pour Matignon. Tout au long de la campagne, les responsables non Insoumis du NFP n'ont d'ailleurs cessé de répéter qu'il ne serait pas le futur premier ministre.

> **« Les Insoumis ne gouverneront que pour appliquer leur programme, rien que leur programme »**
>
> **Manuel Bompard** Coordinateur nation de la France insoumise

Les Insoumis participeraient-ils pour autant au gouvernement ? Rien n'est moins sûr, à en croire en tout cas l'intervention offensive de Jean-Luc Mélenchon dimanche soir. Jusqu'à présent, LFI avait de toute façon prévenu que le mouvement refuserait de s'enrôler dans toute autre coalition que le NFP. *« Les Insoumis ne gouverneront que pour appliquer leur programme, rien que leur programme »*, a prévenu le coordinateur national Manuel Bompard. Même inflexibilité affichée du côté d'Emmanuel Macron, qui a fait savoir dans l'entre-deux-tours qu'il *« ne gouvernera pas avec LFI »*. À défaut d'être partie prenante, les mélenchonistes ont assuré qu'ils ne se livreront pas à une opposition systématique à l'Assemblée et pourraient même voter des projets de loi qui leur conviennent. Ils pourraient a minima faire bénéficier la coalition, qui devra passer sous les fourches caudines d'un vote de confiance, d'une *« neutralité »* bienveillante. Mais ils pourraient tout aussi bien faire, de fait, planer des menaces de motion de censure pour renverser le gouvernement.

Difficile, pour l'heure, de dessiner donc le périmètre du futur exécutif. D'autant que, ces derniers jours, certaines figures de gauche ont ouvert la porte à l'idée d'un gouvernement élargi. C'est le cas de l'écologiste Marine Tondelier, qui a glissé qu'il *« faudra sûrement faire des choses que personne n'a jamais faites auparavant dans ce pays »* après les législatives. La secrétaire nationale des Écologistes ne refuse donc pas de participer à un gouvernement de coalition, si la gauche s'emparait de Matignon. Et pourquoi pas elle ? *« Elle s'y verrait bien »*, confiait jeudi un écologiste de premier plan. Lors d'un conseil fédéral très récent, Marine Tondelier a rappelé à dessein le souvenir de Marie-Christine Blandin. Cette élue écologiste est devenue en 1992 présidente de la région Nord-Pas-de-Calais par un trou de souris. Largement minoritaire au sein de la coalition de gauche victorieuse à l'époque, cette représentante des Verts avait été préférée à un socialiste pour éviter les rivalités et pour le symbole, à l'époque, de porter une femme à ce niveau de responsabilités.

En réalité, bien que portée par la dynamique de l'union, la victoire de la gauche ce dimanche soir n'en demeure pas moins essentiellement liée au « front républicain » qui s'est bâti contre le Rassemblement national. Dans de nombreuses circonscriptions, les députés macronistes ont connu la désagréable expérience d'échouer à la dernière marche du podium. Ceux d'entre eux dont la troisième place n'avait pas été synonyme d'élimination ont été priés de se retirer derrière le candidat de gauche pour limiter les chances de victoire du parti de Marine Le Pen. Les railleries n'avaient dès lors pas manqué. Car du jour au lendemain, des figures du mouvement présidentiel ont dû appeler à voter pour le Nouveau Front populaire, après avoir passé toute la campagne du premier tour à déclarer que leur projet faisait craindre le pire pour la France. Même Jean-Luc Mélenchon, dont tous assuraient qu'il était le manœuvrier caché de l'alliance, ne semblait plus les gêner tant que cela.

Dès lors, des situations impensables ces dernières années se sont donc réalisées en quelques heures. En ballottage défavorable face au RN dans la 1re circonscription de la Somme, François Ruffin, figure anti-Macron s'il en est, a profité du retrait de la candidate macroniste Albane Branlant, et d'un appel de sa part à voter pour lui. Pour convaincre ses électeurs de se reporter sur lui, le député sortant a acté jeudi sa rupture avec La France insoumise et Jean-Luc Mélenchon, devenu à ses yeux *« un boulet »*. En parallèle, il affichait sur un de ses tracts une photo… de François Bayrou, le patron du MoDem, allié au président. Ce dernier était cité : *« Je n'ai aucun problème avec François Ruffin. »*

La dynamique des désistements ne s'est donc pas limitée aux états-majors : elle s'est largement vérifiée dans les urnes. Pendant toute la semaine d'entre-deux-tours, les responsables du Nouveau Front populaire avaient tendu la main aux électeurs du bloc central. *« Ce qui doit nous obséder, c'est que peut-être, nous aurons un premier ministre du RN dans six jours. Tout ça est un cheminement. Je leur dis : "Prenez le temps." C'est normal qu'on ne soit pas prêt le lundi, qu'on y réfléchisse le mardi, qu'on commence à s'y faire le mercredi… On se repose un peu le week-end et puis le dimanche, on le fait »*, avait exposé Marine Tondelier, la secrétaire nationale des Écologistes, au « 20 Heures » de TF1 mardi.

Dans les prochains jours – et peut-être est-ce le principal défi –, le Nouveau Front populaire devra véritablement mettre ses tensions de côté pour montrer sa capacité à gouverner le pays. La coalition, montée en urgence pour répondre à la dissolution, semblait uniquement conçue pour durer le temps de la campagne. Elle devra se prolonger au-delà, si la gauche veut montrer qu'elle est, comme elle le promettait depuis le soir de la dissolution, *« à la hauteur de l'histoire »*. *« La guerre entre nous n'a pas cessé »*, admettait toutefois un cadre Insoumis ces derniers jours. ■

Députés de la gauche

Résultats des législatives à l'issue du 2nd tour, en nombre de sièges

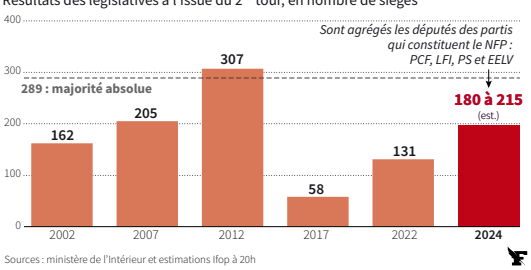

Sources : ministère de l'Intérieur et estimations Ifop à 20h

5 PERSONNALITÉS À LA LOUPE

FRANÇOIS RUFFIN
1re circonscription de la Somme

■ En ballottage défavorable, François Ruffin a fini par vaincre son adversaire RN, Nathalie Ribeiro-Billet. La lepéniste avait rassemblé 40,69 % des voix au premier tour, contre 33,92 % pour le député sortant. Arrivée troisième, la candidate macroniste s'était, elle, désistée pour *« faire barrage »*. Ses électeurs centristes ont donc fini par se reporter sur l'électron libre de la gauche radicale.

ALEXIS CORBIÈRE
7e circonscription de Seine-Saint-Denis

■ C'est un duel 100 % gauche qui se jouait dimanche. Arrivé en tête (40,19 %) du premier tour face à la candidate officielle de La France insoumise, Sabrina Ali-Benali (36,38 %), le dissident Alexis Corbière rêvait d'opposer le plébiscite des urnes à la *« purge »* décidée par Jean-Luc Mélenchon. Une bataille homérique, alors que LFI a mis un soin particulier à cajoler son adversaire dans cette campagne.

FRANÇOIS HOLLANDE
1re circonscription de la Corrèze

■ L'éléphant est revenu se frotter au terrain. Bien qu'engagé dans une triangulaire, où il affrontait un adversaire RN et le député LR sortant, François Hollande a fini par gagner dimanche soir. Il siégera donc à l'Assemblée nationale. Dans ses terres de Corrèze, passées à droite en 2017, l'ancien président de la République souhaite faire de ce fief historique la base arrière d'un retour sur le devant de la scène politique.

JÉRÔME GUEDJ
6e circonscription de l'Essonne

■ Investi par le Parti socialiste, le député sortant Jérôme Guedj a refusé de partir en campagne sous la bannière du Nouveau Front populaire en raison de son opposition totale avec Jean-Luc Mélenchon. Un choix qui a certes rendu sa campagne un peu plus difficile, mais dont il a considéré que cela ne l'empêcherait pas d'être réélu en remportant son duel face à la candidate du Rassemblement national, Natacha Goupy.

VALÉRIE RABAULT
1re circonscription de Tarn-et-Garonne

■ Elle n'a peut-être jamais été très médiatique, mais cela ne l'a pas empêchée de jouer un rôle assez central. Valérie Rabault, vice-présidente PS de l'Assemblée nationale jusqu'à la dissolution, était dimanche en ballottage très défavorable face à la maire de Montauban, Brigitte Barèges, issue de LR mais soutenue par le RN. Spécialiste des questions budgétaires, la socialiste a tout tenté pour ne pas perdre son siège, décroché en 2012.

FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO, AFP, NICOLAS GUYONNET / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT, PABLO PORLAN / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT,

La défaite surprise du Rassemblement national

Paul Laubacher

Jordan Bardella et Marine Le Pen obtiennent entre 120 et 150 députés au soir second tour. Un résultat en deçà des espoirs des deux figures nationalistes.

CHRISTOPHE SIMON / AFP

Marine Le Pen et Jordan Bardella. Pénalisé par le succès du front républicain, le parti lepéniste échoue à obtenir la majorité qu'il convoitait.

Jordan Bardella, président du Rassemblement national (RN), voit la majorité qu'il désirait tant, et qu'il prétendait obtenir, lui échapper. Le parti nationaliste subit une large défaite ce dimanche, au soir du second tour des élections législatives anticipées. Selon les estimations de l'Ifop à 20 heures, Marine Le Pen et son héritier n'obtiendraient qu'entre 120 et 150 députés. L'Assemblée nationale voit une vague « bleu marine » déferler, mais elle arrive largement derrière les autres. Le parti nationaliste est, en termes de sièges, derrière la gauche réunie sous les couleurs du Nouveau Front populaire, qui est en tête avec entre 180 et 215 députés, et la majorité présidentielle sortante, regroupant Ensemble, le MoDem et le parti d'Édouard Philippe, Horizons, qui récolte environ entre 150 et 180 élus.

Pour Marine Le Pen et Jordan Bardella, c'est un lourd et surprenant échec alors que les deux figures nationalistes s'étaient donné pour objectif d'obtenir au moins une majorité relative, si ce n'est une majorité absolue qui lui ouvrait les portes du pouvoir. Malgré tout, c'est tout de même un nouveau record historique, après l'élection surprise de près de 90 députés aux législatives de 2022. Jamais le parti lepéniste n'a fait entrer d'autant d'élus à l'Assemblée nationale. Une maigre consolation pour les deux figures nationalistes.

Les portes de Matignon, elles, sont définitivement fermées pour celui qui avait prétendu pouvoir devenir premier ministre, à 28 ans seulement. Jordan Bardella avait prévenu qu'en cas de majorité relative il refuserait de former un gouvernement. C'était une manière pour lui de mobiliser ses électeurs, mais aussi de reconnaître que son gouvernement tomberait à la première motion de censure, votée par les oppositions. Seulement, il n'avait pas prévu d'échouer si largement. *« Il faut conjurer le spectre d'une majorité relative parce qu'on ne peut pas prendre le risque d'arrêter la France pendant trois ans, alors que le monde continue d'avancer »*, disait-il au *Figaro*, quelques jours avant le scrutin. En vain, donc.

Jordan Bardella croyait pourtant dur comme fer à la capacité de son parti de faire élire 289 députés ou plus. Le premier ministrable nationaliste, qui dit souvent à qui veut l'entendre que la politique est une *« affaire de vague »*, pensait que celle qui portait le RN pouvait tout emporter : le front républicain, le procès en crédibilité et la faiblesse structurelle de son parti, englué dans des polémiques sans fin sur ses candidats. L'état-major frontiste avait tout préparé en cas de conquête du pouvoir : le casting des ministres, celui des cabinets… Mais aussi, dans la précipitation, les mesures que Jordan Bardella premier ministre pourrait prendre une fois au pouvoir.

Mais la marche était donc beaucoup trop haute pour le national-populisme de Marine Le Pen, confronté à un nouveau plafond de verre, cette fois-ci en béton armé. Clairement, au vu des résultats, le front républicain a fonctionné à plein. Pourtant, jamais dans les esprits des stratèges marinistes ce procédé qualifié de *« tambouille »* et de *« magouilles »* n'aurait pu les empêcher d'arriver en tête. Au contraire, même, il était même analysé comme un repoussoir pour des électeurs *« perdus »* par les incohérences de *« cette alliance du déshonneur »* entre la majorité présidentielle sortante et la gauche unie.

Marine Le Pen et Jordan Bardella ne sont pas parvenus non plus à neutraliser le procès en crédibilité, et surtout après deux semaines de flou sur leur programme législatif. C'est aussi l'échec de tout une structure : celle du RN comme parti politique. Le *« plan Matignon »*, qui devait aider le mouvement nationaliste à investir vite des candidats en cas de dissolution, a surtout démontré la faiblesse du RN à proposer des candidats sérieux et *« normalisés »*. La litanie de polémiques, entre racisme et antisémitisme, provenant de prétendants lepénistes a surtout prouvé que la « normalisation » nationaliste n'était pas arrivée jusqu'à la base du parti.

Un proche de Marine Le Pen, qui imaginait son parti n'obtenir qu'une majorité relative, avait cette formule : *« Face, je gagne. Pile, ils perdent. »* Ce soir, clairement, le RN perd. Le trait d'esprit de ce proche était facile, optimiste, mais il résumait parfaitement la patience et la persévérance qui se sont installées dans les têtes des stratèges du mouvement nationaliste depuis deux ans. Les législatives anticipées de 2024 sont des élections qui sont arrivées bien trop tôt pour le RN, mais elles devaient accélérer, selon eux, la conquête du pouvoir. L'objectif de Marine Le Pen n'a pas varié, et a même été conforté par la dissolution de l'Assemblée nationale : la conquête de l'Élysée en 2027. Mais c'était avant l'échec nationaliste aux législatives. Une défaite qui posera beaucoup de questions.

La litanie de polémiques, entre racisme et antisémitisme, provenant des prétendants lepénistes a surtout prouvé que la « normalisation » nationaliste n'était pas arrivé jusqu'à la base du parti

Le second tour des élections législatives n'a clairement pas conforté les résultats du premier tour des législatives. Dimanche dernier, une lueur d'espoir s'était allumée dans les yeux de Marine Le Pen et de Jordan Bardella. Après avoir porté leur parti à 33,15 % des suffrages, soit plus de 10,6 millions de voix en comptant celles des candidats d'Éric Ciotti, président contesté des Républicains, les deux figures du Rassemblement national (RN) s'étaient mises à chercher la stratégie qui leur permettrait d'obtenir la majorité absolue.

Lors de cet entre-deux-tours qui n'a duré qu'une petite semaine, Marine Le Pen et Jordan Bardella avaient voulu faire passer deux messages. Le premier était très simple. *« Pour faire voter mon projet de redressement national, j'ai besoin d'une majorité absolue »*, avait déclaré le président du RN dans un long entretien au *Figaro* publié mercredi. Dans la tête des stratèges marinistes, un fait historique les avait marqués : jamais un parti qui avait plus de 30 % au premier tour des élections législatives n'avait pu obtenir de majorité absolue. Est-ce que cela allait s'appliquer au RN ? Beaucoup de cadres en étaient persuadés.

Le second message était plus offensif. Pour les deux figures nationalistes, il fallait à tout prix désamorcer le front républicain qui s'était mis en place rapidement, en deux jours, et avec force, provoquant de nombreux désistements à gauche et chez les candidats de la majorité présidentielle sortante. *« Je trouve regrettable de voir un président de la République qui mettait en accusation l'antisémitisme et le communautarisme de LFI se jeter dans les bras de Jean-Luc Mélenchon »*, avait lancé dans notre journal Jordan Bardella, évoquant même un *« déshonneur »*.

Le jeune patron nationaliste voulait profiter de la diabolisation du leader de La France insoumise, considéré par les stratèges marinistes comme le meilleur repoussoir possible pour les électeurs de droite, mais aussi du centre. Le tribun serait alors, expliquait-il, le chef d'une *« alliance du pire – celle de l'extrême gauche –, avec l'horizon d'un Jean-Luc Mélenchon premier ministre, le désarmement de la police, une ambiguïté à l'égard de l'antisémitisme, la volonté de libérer des détenus, l'enfer fiscal, le désordre et l'insurrection »*. Marine Le Pen, quant à elle, avait trouvé sa formule, voulant pointer l'irresponsabilité du programme économique de l'union de la gauche : *« Voter Nupes, c'est voter pour le FMI. »*

Le RN avait tout de même tiré plusieurs enseignements dès le soir du premier tour, à l'issue duquel le parti nationaliste a réussi à faire élire 39 députés d'un coup. Pour les lieutenants de Marine Le Pen, cette bonne nouvelle devait être la meilleure preuve que la stratégie adoptée au lendemain des législatives de 2022 était la plus pertinente. Celle-ci a reposé sur deux piliers : d'un côté, à l'Assemblée nationale, le respect des institutions face *« au bruit et à la fureur »* des députés de La France insoumise, la volonté de pouvoir voter n'importe quel texte législatif *« s'il va dans le bon sens »*, et de l'autre, un activisme sans borne des députés RN dans leurs circonscriptions respectives. Chaque député était – fortement – invité à participer à tous les événements de son territoire, à développer de bonnes relations avec le préfet en place et avec les maires de sa communes. Pour les proches de Marine Le Pen, c'était la clé du succès. Ce dimanche soir, Jordan Bardella et Marine Le Pen n'ont pas trouvé la serrure pour entrer à Matignon. ■

Députés du FN-RN

Résultats des législatives à l'issue du 2nd tour, en nombre de sièges

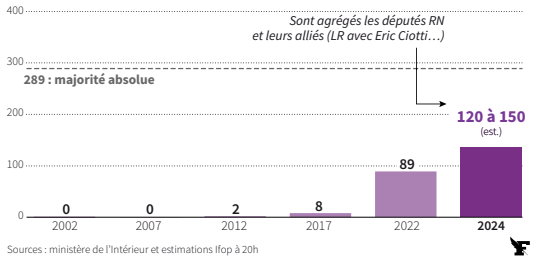

Sources : ministère de l'Intérieur et estimations Ifop à 20h

5 PERSONNALITÉS À LA LOUPE

ÉRIC CIOTTI
1re circonscription des Alpes-Maritimes

■ Arrivé en tête du premier tour dans son fief des Alpes-Maritimes, Éric Ciotti a devancé ses rivaux de près de 15 points. Rien n'était gagné pour le président contesté de LR, face à l'éventuel désistement d'un des candidats. Finalement, il a fait face à deux autres candidats : Graig Monetti, proche du maire de Nice, Christian Estrosi, et l'Insoumis Olivier Salerno.

JÉRÔME SAINTE-MARIE
1re circonscription des Hautes-Alpes

■ L'ancien sondeur va-t-il réussir sa reconversion professionnelle et faire son entrée au Palais Bourbon ? Dans la circonscription de Gap, Jérôme Sainte-Marie a survolé le premier tour, avec 38,24 % des suffrages. Cela suffira-t-il ? Après le désistement de la députée sortante macroniste, Pascale Boyer, le match s'annonçait compliqué face à la candidate NFP, membre du PS, Marie-José Allemand, qui avait récolté 30,47 %.

MARIE-CAROLINE LE PEN
4e circonscription de la Sarthe

FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO, THOMAS SAMSON / AFP, SEBASTIEN SORIANO / LE FIGARO, JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP

■ Deux Le Pen à l'Assemblée nationale ? La sœur aînée de la double finaliste de la présidentielle, Marie-Caroline, semblait en bonne position pour ravir l'ancienne circonscription de François Fillon. Au premier tour, elle était arrivée en tête, avec 39,26 %. Toutefois, le désistement de la candidate macroniste pouvait se faire au profit d'Élise Leboucher, candidate NFP-LFI.

JEAN-PHILIPPE TANGUY
4e circonscription de la Somme

■ Jean-Philippe Tanguy a raté de peu son élection dès le premier tour des législatives. Avec 49,62 % des voix, il avait calculé qu'il lui avait manqué *« une voix par commune de la circonscription »*. Pour le second tour, il affrontait le candidat d'Ensemble Anthony Gest (18,47 %), sans qu'un front républicain se mette en place dans la Somme.

GUILHEM CARAYON
3e circonscription du Tarn

■ Guilhem Carayon est l'un des rares soutiens du président contesté de LR, Éric Ciotti. Le patron – lui aussi contesté – des Jeunes LR a fait le pari de l'alliance avec le RN de Jordan Bardella et de Marine Le Pen. Candidat dans le Tarn, il avait récolté 43,51 % des voix au premier tour, le plaçant en bonne position pour l'emporter. Il devait faire face à Jean Terlier, député sortant de la majorité, après le désistement de Julien Lassalle (NFP).

En net reflux, le camp d'Emmanuel Macron échappe au pire

Loris Boichot, Tristan Quinault-Maupoil et **Louis Hausalter**

Le « front républicain » a permis aux macronistes d'enrayer la dynamique du RN, mais ils doivent composer avec une gauche renforcée.

Emmanuel Macron et son épouse ont voté, dimanche, au Touquet. MOHAMMED BADRA / AFP

Battus mais incontournables. Malgré l'amère défaite, les macronistes ont réceptionné avec un certain soulagement les premiers résultats du second tour des élections législatives anticipées. Avec 150 à 180 sièges dans le nouvel Hémicycle, selon les estimations publiées dimanche en début de soirée par l'Ifop, Renaissance et ses alliés, perdent moins de 100 députés.

Mais ils s'assurent d'obtenir voix au chapitre dans la 17e législature de l'Assemblée nationale, alors que beaucoup craignaient l'effacement. Les principales figures du pouvoir exécutif ont pris connaissance des premiers dépouillements lors d'une réunion organisée à l'Élysée autour du président. L'occasion, aussi, de se projeter sur les configurations qui s'offrent dorénavant au pays.

La « *clarification* » qu'Emmanuel Macron a appelée de ses vœux en dissolvant l'Assemblée nationale, fracture l'Hémicycle de manière inédite. Avec toutefois une possibilité mathématique pour constituer une majorité absolue, qu'aucun camp ne détient à lui seul : former une coalition avec rassemblant la macronie et la gauche modérée du Nouveau Front populaire (NFP, 180 à 215 sièges). À condition de décrocher écologistes et socialistes de leurs partenaires Insoumis, ce qui semblait loin d'être garanti à l'annonce des résultats dimanche soir.

Le Rassemblement national (RN) et ses alliés, qui pourraient n'être que le troisième bloc à l'Assemblée en nombre de sièges (120 à 150), s'éloignent de toutes les équations imaginées ces derniers jours. Contrairement à ce que laissaient présager certaines projections nées du premier tour du scrutin, quand le camp nationaliste s'est hissé pour la première fois en tête d'élections législatives (33 % des voix).

Entre-temps, le premier ministre, au nom du « front républicain » anti-RN, a défendu une stricte stratégie de désistement de ses candidats arrivés en troisième position pour favoriser la gauche – y compris les Insoumis –, là où les lepénistes étaient en mesure de l'emporter. Et ce malgré l'hostilité d'une partie de la majorité sortante, où certains, dont l'ex-premier ministre Édouard Philippe, ont pris leurs distances avec une décision maximaliste prompte à brouiller la ligne de leur camp.

Certains ténors de l'exécutif venus de la droite ont mis en garde le premier ministre, estimant que la crainte d'une future alliance gouvernementale entre Renaissance et La France insoumise (LFI) pouvait doper le vote RN. Gabriel Attal a d'ailleurs précisé à la fin de la campagne qu'il n'imaginait pas gouverner avec les mélenchonistes. À l'évidence, le premier ministre a sauvé les meubles après le pari raté du chef de l'État, qui n'a pas imaginé que les partis de gauche parviendraient à s'allier à nouveau, malgré un fossé creusé avec les Insoumis sur le conflit israélo-palestinien et l'Union européenne.

Députés du centre

Résultats des législatives à l'issue du 2nd tour, en nombre de sièges

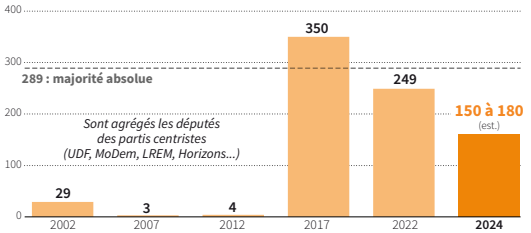

Sources : ministère de l'Intérieur et estimations Ifop à 20h

Emmanuel Macron espérait plutôt que les Français lui accorderaient une « *majorité de gouvernement* » à l'issue de ce scrutin. Dès le soir du premier tour, face aux 21 % de suffrages exprimés rassemblés par ses candidats, il a compris qu'il devrait partager le pouvoir.

C'est donc bel et bien avec les autres forces de gouvernement représentées au Palais Bourbon que les macronistes espèrent maintenant s'entendre pour participer à une coalition. Même s'il faut se ranger derrière un premier ministre de gauche. Un attelage encore très hypothétique tant il sera difficile de concilier des programmes antagonistes.

Emmanuel Macron n'a-t-il pas fustigé le projet « *immigrationniste* » de l'alliance de gauche, quand Gabriel Attal a pointé des propositions économiques qui conduiraient le pays « *à la ruine* ». Le premier ministre l'a rappelé avant le vote : il souhaite être ferme sur le maintien de sa politique fiscale quand la gauche réclame le retour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). « *Je ne participerai à aucune majorité de circonstance, qui allierait des positions et des valeurs irréconciliables au détriment de notre cohérence* », a déjà prévenu Bruno Le Maire. Mais le cœur de la macronie se prête déjà à rêver d'un accord avec les socialistes, pour garder un pied dans le nouvel attelage.

Un président plus isolé que jamais

Dans l'Hexagone, plusieurs batailles incertaines ont tenu en haleine la majorité sortante. Dans le Calvados, Élisabeth Borne a dû affronter le RN arrivé en tête une semaine auparavant. L'ancienne première ministre a profité du désistement du candidat LFI pour éviter une triangulaire. Comme Gérald Darmanin dans le Nord, qui l'a emporté sur le RN.

Face à l'adversité de cette campagne, c'est l'incompréhension et la colère qui dominent toujours les discussions des macronistes. Cette dissolution surprise et l'incontournable défaite ont durci leur jugement du chef de l'État, plus isolé que jamais. Les rescapés de ce scrutin promettent d'être affranchis de sa tutelle, à moins de trois ans de la prochaine élection présidentielle. Le centre de gravité du pouvoir devrait basculer de l'Élysée au Parlement, au grand dam d'Emmanuel Macron. Au palais présidentiel, avant la proclamation officielle des premiers résultats, on ne comptait pas se précipiter dimanche soir. Car si Emmanuel Macron n'est plus le maître de beaucoup d'horloges, il reste décisionnaire sur la temporalité des jours à venir : c'est à lui de tirer les conclusions du scrutin pour décider à qui confier le pouvoir gouvernemental. « *Le président n'est tenu par aucun délai pour nommer un premier ministre, qui lui-même n'est pas tenu de démissionner*, précise le constitutionnaliste Benjamin Morel. *La motion de censure est la seule condition qui oblige juridiquement le premier ministre à la démission. Gabriel Attal peut donc tenir tant que 289 députés ne s'entendent pas pour le chasser.* »

Vendredi, Gabriel Attal s'était dit prêt à rester à son poste « *aussi longtemps que ce sera nécessaire* » pour assurer la continuité de l'État. « *Le gouvernement peut donner sa démission, mais tant que le président n'en nomme pas un autre, il reste en place* », projetait-on au quartier général de Renaissance, dans les dernières heures de la campagne. Même si certains ministres de poids, à commencer par Gérald Darmanin – qui l'a emporté dimanche sur le RN dans son fief de Tourcoing (Nord), n'avaient aucune envie de faire de vieux os.

Tout au long de l'entre-deux-tours, Emmanuel Macron a soupesé plusieurs options. À commencer par celle d'une grande coalition allant des écologistes aux Républicains (LR) non passés au RN, idée qui aurait notamment les faveurs du patron du Mouvement démocrate (MoDem), François Bayrou. Tandis que dans les administrations, on couchait déjà sur le papier des noms de hauts fonctionnaires ou de personnalités politiques d'expérience en vue d'un hypothétique gouvernement technique.

Les résultats de dimanche soir, qui dessinent une situation un peu plus claire que celle qui était redoutée, posent désormais cette question : qui Emmanuel Macron va-t-il appeler pour discuter de Matignon ? Se tournera-t-il vers le Nouveau Front populaire ? Le président a notamment eu des contacts dans l'entre-deux-tours avec la secrétaire nationale des Écologistes, Marine Tondelier, à propos des désistements de candidats face au RN, a rapporté *La Tribune Dimanche*.

Est-ce à dire que le chef de l'État tendra la main à la gauche pour tenter de former une coalition ? « *Pas forcément, il y a aussi un scénario LR* », glisse un proche du chef de l'État dimanche soir. « *Il existe un bloc central*, assure un autre. *La réponse des Français, c'est qu'ils ne veulent pas d'extrême droite, et la nécessité de gouverner autrement.* » Mais avec qui ? C'est toute la question de la semaine qui s'ouvre. ■

5 PERSONNALITÉS À LA LOUPE

GABRIEL ATTAL
10e circonscription des Hauts-de-Seine

■ Le chef du gouvernement sortant s'attendait à conserver sans difficulté son siège de député, décroché en 2017 dans son fief des Hauts-de-Seine à Vanves et Issy-les-Moulineaux. Une des circonscriptions les plus favorables pour les macronistes, longtemps détenue par la droite. L'issue ne laissait guère de place au doute pour Gabriel Attal, arrivé en tête du premier tour avec 43,85 % des voix, face à la gauche (35,53 %).

GÉRALD DARMANIN
10e circonscription du Nord

■ Arrivé en tête du premier tour dans sa ville de Tourcoing, le ministre de l'Intérieur était en ballottage favorable face à un candidat du Rassemblement national, alors que la représentante de la gauche s'est retirée. Gérald Darmanin, un des rares partisans de la dissolution dans le camp macroniste, avait tout intérêt à être conforté dans son fief alors que l'avenir du gouvernement sortant est plus qu'incertain.

ÉLISABETH BORNE
4e circonscription du Calvados

■ L'ancienne première ministre avait sauvé les meubles au premier tour, en arrivant en deuxième position (29 %) derrière le candidat du Rassemblement national, Nicolas Calbrix (36 %), mais devant son concurrent Insoumis, Noé Gauchard (23 %). Ce dernier s'est retiré pour « *barrer la route à l'extrême droite* » dans cette circonscription historiquement modérée, alors qu'Élisabeth Borne était la bête noire des Insoumis, notamment pendant la réforme des retraites.

YAËL BRAUN-PIVET
9e circonscription des Yvelines

■ Yaël Braun-Pivet n'avait pas caché son amertume d'en revenir aux urnes. La présidente sortante de l'Assemblée nationale, qui rêve d'un retour au perchoir et d'une large « *coalition* » allant de la droite modérée aux communistes, ne devait pas trébucher, après avoir largement distancé (42,76 %) au premier tour son rival Insoumis Yassine Benyettou (27,31 %) et le maire de Maisons-Laffitte, Jacques Myard (22,90 %, LR-RN), ancien député qu'elle a battu en 2017.

MARC FESNEAU
1re circonscription de Loir-et-Cher

■ Arrivé deuxième avec 34,56 % des voix au premier tour, Marc Fesneau se présentait en ballottage favorable au second tour. En duel face à la candidate du Rassemblement national Marine Bardet, le ministre de l'Agriculture accusait un retard de 358 voix. Contrairement à son adversaire, ce proche du centriste François Bayrou espérait compter sur un report de voix important, notamment en provenance du candidat divers gauche éliminé dès le premier tour.

SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO, FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Les Républicains résistent malgré tout

Claire Conruyt
et **Emmanuel Galiero**

En se maintenant à l'Assemblée, la droite a su dépasser la violence de ses crises internes depuis la décision solitaire du président du parti, Éric Ciotti, d'une alliance avec le RN.

Le siège des Républicains, place du Palais-Bourbon, à Paris.
F. BOUCHON/LE FIGARO

Il s'agissait pour Les Républicains (LR) d'éviter l'effondrement. Divisée, la droite sauve cependant la face, recueillant entre 59 et 64 sièges, selon le sondage Ifop pour LCI, publié à 20 heures dimanche soir.

Tout au long de la campagne des législatives, et depuis l'âpre bataille des élections européennes, le parti LR subit des déchirements internes que l'alliance d'Éric Ciotti avec le Rassemblement national (RN) a transformés en fracture ouverte. L'enjeu n'était pas seulement de se maintenir à l'Assemblée. La droite était plongée dans l'inconnu, en se demandant comment survivre à la vague RN. Un député devisait ainsi, quelques jours avant le scrutin : *« Dimanche soir, on doit commencer un nouveau chapitre. »* Tourner la page du roman tragique des Républicains dont le sort politique est, depuis 2017, arrimé à celui qui a théorisé la fin du clivage gauche-droite en même temps que la poussée du Rassemblement national. Ces législatives, estiment les plus convaincus à droite, marquent la fin du macronisme. *« Il faudra reprendre notre destin en main »*, soutenait un cadre, quand les équipes de Laurent Wauquiez avaient compris que le temps était venu d'accélérer la préparation de la présidentielle. Et de résister à une forme de fatalité qui, depuis trop longtemps, empoisonnait un parti systématiquement ciblé par le camp présidentiel.

La droite est entrée dans cette bataille des législatives avec une sérieuse épine dans le pied : la stratégie personnelle d'Éric Ciotti faisant le pari de la dynamique RN - qui s'est finalement soldée dimanche soir par une poussée de la gauche (entre 175 et 215 sièges contre 130 à 160 pour le RN, en troisième position derrière le camp macroniste, entre 150 et 170). La poussée lepéniste avait inquiété la droite notamment dans ses bastions historiques. Certaines figures étaient sérieusement bousculées au premier tour, comme Olivier Marleix, président du groupe LR à l'Assemblée, ou encore Michèle Tabarot dans les Alpes-Maritimes. *« Même à Versailles, c'est impressionnant… Il y a eu une explosion de vote RN »*, soufflait-on. Au lendemain de la dissolution et face au péril qui guettait la droite, certains se sont lancés dans une bataille qui n'était pas au menu de leur agenda. C'est le cas de Laurent Wauquiez, qui a finalement décidé de se présenter dans son fief, en Haute-Loire. Et qui, talonné par son adversaire du RN, a abordé un combat difficile, sans doute rendu plus facile par le désistement de la candidate écologiste-Nouveau Front populaire (NFP).

D'autres espéraient tirer profit de l'émergence de l'« axe Macron-Mélenchon », illustrant le danger de la gauche radicale au pouvoir. Éric Ciotti n'a pas cessé de marteler ce message, en ciblant le NFP comme principal adversaire. Dimanche soir, son message n'a pas empêché l'irruption de l'union de la gauche en pole position. Le député des Alpes-Maritimes en avait fait l'un des moteurs de son argumentaire favorable à l'union des droites.

Parallèlement, les partisans de la reconstruction de la droite et du centre, se projetant au-delà du résultat de dimanche, plaidaient pour un rapprochement avec les anciens constructifs LR qui avaient choisi Emmanuel Macron dès 2017. *« On peut dire que le "en même temps", c'est terminé. Mais parmi ceux qui ont cédé aux sirènes du macronisme, il y en a qui reviendront aux origines »*, remarque un sénateur LR de poids. *« On sait que les Darmanin et compagnie travaillent de nombreux élus, en coulisses. Que feront les Pradié, demain ?*

Députés de la droite

Résultats des législatives à l'issue du 2nd tour, en nombre de sièges

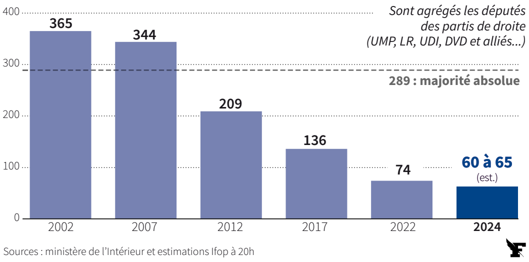

Sources : ministère de l'Intérieur et estimations Ifop à 20h

Beaucoup d'élus à droite n'ont pas eu de Renaissance face à eux au premier tour et certains ont profité des désistements au second. Seront-ils redevables ? J'ai peur qu'ils ne s'appartiennent plus », juge un parlementaire en pointant une éventuelle difficulté de taille pour Laurent Wauquiez qui, selon lui, sera confronté à la difficulté de maintenir la cohésion du groupe LR.

Quand certains, chez LR, se consolent en revendiquant un rôle de « groupe pivot » dans une Assemblée éclatée et où le RN n'a pas de majorité absolue, d'autres, au contraire, le déplorent. *« Est-ce pour autant qu'on a de l'influence ?*, se soucie un cadre. *Il y a un risque que notre identité soit brouillée… »* À droite, certains espèrent parer cette difficulté en misant sur certains visages. Dont celui de Laurent Wauquiez, qu'on croit assez *« identifié »* pour créer une forme d'incarnation dans un contexte nouveau de retour du clivage gauche-droite.

« On sait que les Darmanin et compagnie travaillent de nombreux élus, en coulisses. Que feront les Pradié, demain ? Beaucoup d'élus à droite n'ont pas eu de Renaissance face à eux au premier tour et certains ont profité des désistements, au second. Seront-ils redevables ? J'ai peur qu'ils ne s'appartiennent plus »

Un parlementaire

Dans la foulée du scrutin de juillet, les déchirures des Républicains devraient inévitablement se retrouver devant les juges. En prenant la décision solitaire d'engager son parti dans une alliance avec le Rassemblement national, Éric Ciotti a déclenché une guerre juridique dont on peine aujourd'hui à deviner l'issue. Ce qui semble certain, c'est que ses opposants LR rassemblés autour de Laurent Wauquiez ont pris la résolution de le priver de ses fonctions et de l'exclure du mouvement dès que possible. Ils avaient espéré une décision en référé avant le premier tour, mais, après trois tentatives infructueuses, ils seront obligés d'attendre le 14 octobre pour l'examen au fond par le tribunal judiciaire. Le juge concerné aura beaucoup de travail pour essayer de démêler cette affaire où chacun fait valoir ses arguments.

Toujours président des Républicains sur le plan juridique, Éric Ciotti se voit reprocher une décision d'alliance avec le RN, prise sans consultation du bureau politique alors que ce même bureau politique, soulignent-ils, est doté d'un pouvoir de sanction contre tous les adhérents LR, président compris, ce qui comprend l'exclusion définitive et la révocation des mandats. De son côté, Ciotti soutient que ses opposants n'ont aucun droit pour contester sa présidence, l'exclure, voire organiser une commission nationale d'investiture sans lui. Ses avocats auraient également identifié des irrégularités dans le dossier des anticiottistes.

Outre les travaux ardus du tribunal judiciaire, on s'attend également à des batailles sur deux autres niveaux. D'abord auprès du Conseil constitutionnel, l'autorité concernée en cas de contestation des résultats électoraux. En effet, il n'est pas impossible que certains candidats battus (surtout s'ils sont battus de peu) réclament l'invalidation d'un scrutin au motif, par exemple, que l'utilisation du logo LR serait irrecevable dès lors qu'un candidat n'est pas reconnu par la présidence officielle du parti, attribuée à Éric Ciotti au moment du vote.

Enfin, il n'est pas impossible que Les Républicains s'affrontent aussi sur le terrain du droit parlementaire régissant l'organisation des Assemblées. Il est probable, là encore, que les LR se battent pour la paternité du groupe LR, auquel ils voudront être rattachés.

À ce brouillard juridique l'on peut ajouter les interrogations pesant sur l'avenir de la droite. Au fond, entre les ciottistes et les anticiottistes, ce sont deux visions de la reconstruction de la droite qui n'ont pas cessé de s'affronter depuis la dissolution. Les uns jugent urgent d'installer dans l'esprit des Français, et loin des extrêmes, l'idée selon laquelle l'alternative au macronisme se situerait sur une ligne de droite autonome et indépendante, suffisamment convaincante pour se doter d'un pouvoir d'attraction en vue de la présidentielle de 2027. Ce camp-là a, incontestablement, marqué des points dimanche soir. Les autres voudront défendre, avec Éric Ciotti et contre les fortes résistances d'un « front républicain », la perspective d'une grande union nationale à droite, à l'image de ce que le Nouveau Front populaire a réussi à faire avec tous les courants de la gauche, des Insoumis aux Écologistes, des socialistes aux communistes.

Les résultats de dimanche ont peut-être offert une évaluation comptable des rivalités LR mais la question de la ligne politique n'est pas tranchée. Jusqu'à l'élection suprême de mai 2027, Les Républicains ont vingt-trois mois pour y voir plus clair. ■

5 PERSONNALITÉS À LA LOUPE

WAUQUIEZ

1re circonscription de Haute-Loire

■ En tête du premier tour dimanche dernier, Laurent Wauquiez était suivi de près par le RN. Arrivée troisième, son adversaire écolo, investie par le NFP, s'est désistée pour lui éviter une triangulaire. Convaincu de la fin du macronisme, et pressé de voler au secours des LR, Laurent Wauquiez s'était fixé deux objectifs en cas de victoire : reconstruire la droite et mener la guerre juridique avec Éric Ciotti.

ALEXANDRA MARTIN

8e circonscription des Alpes-Maritimes

■ La partie était difficile pour la députée sortante. Malgré le renfort de David Lisnard - en tant que suppléant -, Alexandra Martin avait été devancée au premier tour par son adversaire RN. Membre de l'équipe dirigeante du parti Nouvelle Énergie, dont le patron de l'Association des maires de France veut faire une rampe de lancement, la candidate a misé sur l'ancrage du maire de Cannes pour tenter d'endiguer la dynamique lepéniste.

OLIVIER MARLEIX

2e circonscription d'Eure-et-Loir

■ Patron des députés Les Républicains dans l'Assemblée sortante, Olivier Marleix s'est posé comme le défenseur d'une droite indépendante, farouchement opposée à Emmanuel Macron. Dans ces législatives anticipées, fruit d'une dissolution qu'il a jugée inconsidérée, il s'est fait peur dès le premier tour, en accusant un important retard sur le Rassemblement national, avec 25,92 % contre 38,33 % en Eure-et-Loir.

AURÉLIEN PRADIÉ

1re circonscription du Lot

■ Il fait partie de ceux qui étaient arrivés en tête du premier tour, avec 42,25 %. Mais il fait aussi partie de ceux qui se trouvaient dans la délicate configuration d'une triangulaire, face au NFP et au RN. Dans un département rural de tradition socialiste, où le parti lepéniste est en dynamique, Aurélien Pradié a récemment posé les bases de son ambition personnelle et nationale. Notamment lorsqu'il a jugé que LR était *« mort »*.

MICHÈLE TABAROT

9e circonscription des Alpes-Maritimes

■ Élue historique des Alpes-Maritimes, Michèle Tabarot s'était qualifiée au second tour malgré un retard sur son adversaire lepéniste. Si elle se savait menacée dans son fief du Sud-Est, la présidente de la commission nationale d'investiture des Républicains avait toutefois refusé de suivre Éric Ciotti dans son *« alliance avec le Rassemblement national »*. Préférant à la place rester fidèle à la tradition d'indépendance de la droite.

PAUL DELORT/LE FIGARO, FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO, SARAH MEYSSONNIER/REUTERS, DAVID NIVIERE/ABACAPRESS.COM

Iran : le réformateur Massoud Pezechkian crée la surprise

Georges Malbrunot

Le nouveau président de la République islamique veut sortir son pays de l'isolement, mais dispose de peu de pouvoirs pour y parvenir.

La surprise a bel et bien eu lieu. Le réformateur Massoud Pezechkian, quasi inconnu du grand public, a gagné l'élection présidentielle face à l'ultraconservateur Saïd Jalili. La République islamique va connaître de nouveau une cohabitation entre un guide suprême conservateur et détenteur des principaux pouvoirs, l'ayatollah Ali Khamenei, et un président réformateur aux pouvoirs limités, partisan d'un Iran plus tolérant sur le plan social et davantage ouvert à l'Occident. C'est un retour à la posture dominante au cours de ces vingt-cinq dernières années.

À l'issue du second tour du scrutin vendredi, organisé après le décès en mai de l'ultraconservateur Ebrahim Raissi dans un accident d'hélicoptère, Massoud Pezechkian a recueilli 53,6 % des voix, contre 44,3 % à son adversaire.

La participation, plus forte qu'au premier tour, qui avait atteint le plus bas niveau en quarante-cinq ans de République islamique, n'a été que de 49,8 %. C'est une fois de plus le signe que de très nombreux Iraniens se démarquent des institutions de leur pays. Généralement, la mobilisation du camp conservateur est grande. Cela n'a pas été le cas vendredi. La désaffection gagne aussi ses rangs. Mais il semblerait que de nombreux Iraniens, même désabusés, aient voulu faire barrage à Saïd Jalili, dont le programme radical, aussi bien à l'intérieur qu'en matière de relations avec le monde extérieur, en a repoussé plus d'un.

« Ni anti-Ouest ni anti-Est »

Que pourra faire Massoud Pezechkian ? Depuis cinq ans, les conservateurs ont purgé les rouages de l'État de la présence des réformateurs. Sa marge de manœuvre sera limitée. Dans le système politique iranien, le président de la République dispose de peu de pouvoirs, que ce soit en matière sécuritaire ou dans la gestion de l'influence extérieure de l'Iran, souvent jugée néfaste, comme dans le conflit à Gaza, par exemple. Mais il a affirmé vouloir des relations plus apaisées avec les États-Unis. « *Nous ne serons ni anti-Ouest ni anti-Est* », a-t-il déclaré, en souhaitant que l'Iran sorte de son « *isolement* ». Il a promis de négocier directement avec Washington pour la relance des pourparlers sur le nucléaire iranien, au point mort depuis le retrait américain en 2018.

La composition de son gouvernement, qui s'annonce ardue, donnera une idée de sa marge de manœuvre par rapport à l'« État profond ». La nomination du très expérimenté Javad Zarif, qui avait négocié l'accord international nucléaire de 2015, au poste de ministre des Affaires étrangères serait un signe.

« *L'élection de Pezechkian change l'image de l'Iran, mais c'est surtout un plus vis-à-vis de l'extérieur*, explique un expert. *Il y a de fortes chances pour que les Européens reprennent leurs discussions avec l'Iran (sur le nucléaire et les sanctions) là où elles avaient été arrêtées il y a deux ans, et cela devrait permettre de calmer le jeu vis-à-vis des États-Unis.* » En revanche, ajoute-t-il, « *sur le plan intérieur, le nouveau président devrait rapidement se retrouver en porte-à-faux vis-à-vis de l'État profond aux mains des conservateurs, ce qui laisse augurer de nouvelles tensions avec la jeunesse, qui voudra profiter de son élection pour faire avancer ses droits* ». « *Vos votes ont rendu l'espoir à une société plongée dans un climat d'insatisfaction* », a affirmé peu après sa victoire le nouveau président iranien. ■

« Si j'avais attendu le déminage, je ne pourrais toujours pas travailler dans mes champs », assure Ivan, agriculteur à Petrivske, le 29 juin. CLARA MARCHAUD

En Ukraine, les agriculteurs déminent eux-mêmes leurs terres

Clara Marchaud Envoyée spéciale dans la région de Kharkiv

Malgré les efforts du gouvernement et des ONG pour déminer, les agriculteurs nettoient leurs champs contaminés pour continuer à travailler.

Avant la guerre, Ivan sortait souvent son détecteur de métaux le week-end. Cet agriculteur originaire de Petrivske, un village niché sur une colline de l'est de l'Ukraine, trouvait des pièces et même des reliques de la Seconde Guerre mondiale. En 2022, la guerre arrive dans ses champs de blé. Les Russes entrent dans le bourg qui accueille alors 2650 habitants avec une colonne de 240 chars et autres matériels militaires pour tenter d'encercler les positions ukrainiennes du Donbass au sud et Kharkiv, la seconde ville du pays. Les Russes occupent le village pendant cinq jours, avant d'être repoussés par les soldats ukrainiens. Le village se retrouve alors pendant neuf mois dans une zone grise. La ligne de front se fige dans la forêt, démarquée par la rivière Donets, autrefois si prisée des pêcheurs.

Mais pas de temps à perdre : Ivan veut sauver ses 300 hectares de blé, de maïs et de sarrasin. « *Les Russes étaient déjà partis, l'armée ukrainienne n'était pas là, les obus d'artillerie volaient au-dessus mais pas sur nous, donc j'ai commencé à examiner mes champs. D'abord en vérifiant à pied s'ils n'avaient pas été minés, puis en passant avec mon tracteur* », raconte l'agriculteur aux traits tirés par des années de travail dans les champs et deux ans de guerre. Les Russes avaient posé des mines antitanks et antipersonnel aux abords du village pour bloquer les avancées de l'armée ukrainienne.

> **« Les démineurs de la protection civile vérifient chaque centimètre, ça prend des mois ! Il y a beaucoup de champs et peu de démineurs »**
>
> **Ivan** Agriculteur

Le 24 mars 2022, en continuant à examiner ses champs, Ivan roule sur une de ces mines antichars de 10 kg développées à l'époque soviétique, qui ne se déclenchent qu'au passage d'un véhicule. « *Je n'y voyais rien, je n'entendais plus sur le moment, mais je n'ai pas été blessé par l'explosion. Mon frère est venu me chercher, la maison n'était qu'à un kilomètre de là* », raconte Ivan, dont le village est désormais sous contrôle ukrainien. La ligne de front se situe aujourd'hui à 50 kilomètres à l'est dans le Donbass. Les bombardements grondent sans qu'il interrompe son récit.

« *Le jour suivant, je suis retourné sur les lieux pour tenter de sauver mon tracteur. J'ai gratté avec un couteau autour de la mine pour la sortir* », se souvient le quinquagénaire. Ce dernier avait regardé sur Google comment faire. « *C'était effrayant. Un faux mouvement, s'en était fini pour moi. Mais il fallait la sortir pour sauver le tracteur, et personne n'aurait fait ça à ma place à l'époque* », explique l'agriculteur, qui a monté sa ferme il y a vingt ans.

Après la fermeture de la plupart des usines du coin, les habitants vivent surtout de la terre et de l'agriculture. Avec son frère, Ivan a réussi à débloquer la mine et l'a tirée avec une corde « *au cas où les Russes auraient mis une surprise en dessous* ». En Ukraine, les démineurs d'ONG ou de l'armée rapportent retrouver régulièrement des « pièges », comme des mines antipersonnel posées sous une mine antitanks qui explose quand les démineurs tentent de sortir la première.

L'invasion russe a fait de l'Ukraine le pays le plus miné au monde, les soldats russes ayant laissé des champs de mines lors de leur retraite, jusqu'à un tiers des terres du pays. Près de 144 000 kilomètres carrés restent à examiner, 30 000 de moins qu'en 2022, rapporte au *Figaro* Rouslan Beregoulya, chef du département de l'action contre les mines et de la protection civile et environnementale au ministère ukrainien de la Défense. Près de 4 500 kilomètres carrés ont nécessité une intervention manuelle ou mécanisée des démineurs.

Et ce sont les champs ukrainiens qui souffrent le plus, selon lui. Les infrastructures civiles, les routes, les lieux d'habitation sont déminés en priorité, et seulement après viennent les champs. Si certains agriculteurs déminent eux-mêmes ou sèment les champs minés, près de 7,5 % des terres agricoles ne sont plus utilisés, selon les images de la Nasa.

« *Malheureusement, l'Ukraine est devenue un des pays les plus pollués du monde, et les opérateurs manquent. Ils ne suffisent pas pour tout nettoyer* », regrette Rouslan Beregoulya. Près de 20 % des objets retrouvés sont des mines antipersonnel faites pour blesser l'infanterie, dénoncées par les ONG depuis des décennies, car elles touchent surtout les civils, parfois des années après la guerre. En Ukraine, le déminage pourrait prendre une trentaine d'années.

Mais la pollution des terres vient surtout des munitions non explosées lors de l'impact. Moscou – et Kiev dans une mesure bien moindre – utilise des bombes à sous-munitions dont les projectiles explosifs se disloquent lors de l'impact pour couvrir plus de territoire, selon Human Rights Watch. Ces armes sont interdites par les conventions internationales, car elles visent de façon indiscriminée les civils et une grande partie d'entre elles n'explosent pas à l'impact, causant des risques pour la population durant des années.

Ivan a d'ailleurs trouvé les restes d'une de ces armes dans son champ et a appelé la protection civile, qui est venue la retirer. Avec certaines unités de l'armée et de la police, c'est surtout cet organisme qui s'occupe du déminage en Ukraine, à la suite des signalements de la population. Près de 43 organisations privées, surtout à but non lucratif, ont également reçu l'autorisation de déminer en Ukraine. Elles n'étaient que quatre avant l'invasion. « *Toutes les semaines, nous certifions des nouveaux démineurs, mais seulement une dizaine travaille activement* », précise Rouslan Beregoulya. Ces opérateurs ne déminent que jusqu'à 20 kilomètres de la ligne de front. La zone reste inaccessible pour des raisons de sécurité, mais aussi car les bombes continuent de tomber et donc de salir le territoire.

« *Si j'avais attendu le déminage, je ne pourrais toujours pas travailler dans mes champs* », explique Ivan. Après avoir trouvé des mines à l'aide de détecteurs de métaux ou de longs bâtons, la plupart des agriculteurs alertent les autorités. Mais certains font exploser les mines eux-mêmes, en lançant des objets. « *Bien sûr, que j'avais peur*, souffle Ivan, devant le champ de blé où il a survécu. *Mais il fallait faire ça rapidement, quand on pouvait encore voir les mines. Les démineurs de la protection civile vérifient chaque centimètre, ça prend des mois ! Il y a beaucoup de champs et peu de démineurs.* »

« *Ceux qui n'ont pas nettoyé eux-mêmes à l'époque risquent d'attendre des années* », regrette l'agriculteur, qui s'estime chanceux. Il ne lui reste que 10 hectares minés sur 300. « *Je n'y vais pas. Le temps a passé. La terre est retournée, les herbes, les ronces ont poussé, c'est trop tard* », souffle-t-il. Au total, il estime ses pertes liées à l'invasion à 120 000 dollars : la récolte de 2022 perdue, le tracteur qu'il a pu réparer et une moissonneuse-batteuse neuve endommagée par des tirs d'artillerie qu'il a réussi à réparer. « *Tous les prix ont augmenté. Les semences, les fertilisants, les rendements ont baissé de moitié* », raconte l'agriculteur qui emploie toute sa famille et revend ses céréales pour le marché ukrainien.

> **« Certains agriculteurs ont explosé deux fois, trois fois, et continuent d'aller dans leur champ »**
>
> **Ilia Sanozov** Chef d'une équipe de déminage Halo Trust

« *L'impact sur l'économie est majeur, car l'agriculture représentait 10 % à 15 % de l'activité du pays et la majorité des exportations* », explique Igor Piddubnyi, chercheur en économie à la Kyiv School of Economics, spécialiste de l'agriculture. « *Les petits agriculteurs* (moins de 250 hectares) *sont les plus affectés, car ils ont moins d'accès au financement, moins de capacités institutionnelles et moins de flexibilité pour changer de région ou de parcelle de terre dans une région non touchée par les mines* », explique l'économiste qui a réalisé une étude sur le sujet. Certains conglomérats agricoles ont ainsi créé des unités de déminage ou font appel à des démineurs privés. Mais déminer un hectare peut coûter jusqu'à 5 000 euros.

Les petits agriculteurs fournissent 10 % de la production agricole du pays, mais représentent 65 % de la force de travail. Certains ont donc recours à des « démineurs gris » sur le marché noir, qui proposent des tarifs bien plus bas, notamment dans les régions où les Russes sont restés peu de temps ou dans les 20 kilomètres près de la ligne de front.

Bien que nombre de ces démineurs soient d'anciens ingénieurs de combat, ils manquent souvent d'expérience dans le traitement des mines les plus récentes. Certains agriculteurs sont d'ailleurs blessés après leur passage, rapporte Rouslan Beregoulya. Près de 688 personnes ont été blessées par des mines ou des objets non explosés et 298 d'entre elles sont décédées suite à ces blessures. Près de 20 % étaient des agriculteurs.

Dans un village voisin, une équipe de déminage du Halo Trust, reconnaissable à ses combinaisons bleu ciel, ratisse les bordures d'un champ. Fondée en Afghanistan, l'organisation a formé plus de 1200 Ukrainiens au déminage depuis 2016, en faisant le plus important organisme du pays. « *Toutes les semaines, il y a des blessés chez les agriculteurs* », souffle Ilia Sanozov, 24 ans, à la tête d'un groupe de déminage. « *Dans le coin, presque tous les champs sont minés, nous n'avons pas le temps de vérifier, et, pour eux c'est une perte de temps et d'argent. Ils y vont quand même, à leurs risques et périls. Certains agriculteurs ont explosé deux fois, trois fois, et continuent d'aller dans leur champ. Nous priorisons les champs pour que les agriculteurs puissent semer, ensuite les bordures* », explique le jeune spécialiste originaire du Donbass.

À côté de sa zone de travail, une ancienne tranchée russe, s'étire un immense champ de blé doré qui ondule dans le vent. Après une année perdue, le fermier a pu semer en 2023. Vitaly, démineur originaire de Sieverodonetsk, une ville occupée et rasée par les Russes en 2022, passe méticuleusement son détecteur de métaux en bordure du champ. Il vient de finir la formation de vingt et un jours de l'organisation, un moyen pour lui de participer à l'effort de guerre : « *Je veux que les gens puissent revenir ici, cultiver les terres, et que mes petits-enfants puissent marcher sans crainte sur ces chemins, comme, je l'espère, nous pourrons le faire chez nous un jour.* » ■

NOUVEAU NUMÉRO 2

6,90 €

EN VENTE ACTUELLEMENT
chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr

Promesse électorale d'Emmanuel Macron, le SNU rattrapé par des débordements

Caroline Beyer

En proposant des stages de cohésion sur le temps scolaire, le gouvernement voulait toucher les élèves des quartiers avec son service national universel. Pas forcément convaincus par les valeurs de la République, certains en ont profité pour semer le trouble.

Le président Emmanuel Macron, entouré de jeunes membres du SNU, à Saint-Lô, le 5 juin.
CHRISTOPHE PETIT TESSON/POOL/AFP

À courir désespérément après l'impossible caractère obligatoire du service national universel (SNU), l'exécutif a vu le dispositif lui exploser au visage dans plusieurs centres d'affectation des jeunes. Dans le Pas-de-Calais, comme le rapportait le 27 mai *Le Parisien*, mais aussi dans le Cantal ou encore dans le Centre-Val de Loire, des séjours de cohésion ont viré à la catastrophe. Mal encadrés, ils ont fait, à rebours de la finalité affichée, la démonstration de l'impossibilité de *« faire nation »*, comme l'avait pourtant encore répété le président Macron en janvier, dans de grandes envolées sur le *« réarmement civique »*.

Mais il fallait à tout prix réaliser cette promesse de la campagne 2017 consistant à mettre en place un ersatz de service militaire, au nom de la *« cohésion républicaine »* et du *« brassage social »*. En juin 2023, le gouvernement semblait avoir trouvé la parade pour « généraliser » à l'ensemble d'une classe d'âge ce SNU, ouvert depuis 2019 aux seuls volontaires âgés de 15 à 17 ans, pendant leurs vacances. Il s'engageait à proposer, dès 2024, des séjours de cohésion sur le temps scolaire, via des classes de secondes « engagées » et appelait les lycées à construire pour cela des projets à connotation civique. Car, en parallèle des volontaires convaincus par le dispositif, il fallait renforcer la participation des jeunes de l'éducation prioritaire et des quartiers. Surtout après les émeutes urbaines déclenchées à la suite de la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023, à Nanterre.

« Il y a une grande différence entre le SNU volontaire, où les jeunes s'engagent individuellement et viennent de toute la France, et ce SNU sur temps scolaire, qui accueille des groupes constitués »

Florian de Trogoff
Proviseur de lycée à Saint-Germain-en-Laye

Proviseur du lycée polyvalent Jean-Baptiste-Poquelin à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et syndiqué à ID-FO, Florian de Trogoff a répondu à l'appel des « classes engagées ». *« Une de mes professeurs d'histoire avait proposé un projet autour des valeurs de la République, du devoir de mémoire et de la résilience. Elle a travaillé dessus toute l'année avec sa classe de seconde, en faisant venir des associations, comme Enfants du Mékong. Nous avions fait deux réunions avec les familles avant le départ. Pour beaucoup, c'était la première fois que les enfants quittaient le nid aussi longtemps »*, raconte-t-il. En mai dernier, ce sont donc 32 élèves *« adhérant pleinement au projet »* qui ont rejoint pour dix jours un centre SNU, situé au sud d'Orléans.

Sur place, ils retrouvent trois classes de seconde d'autres lycées, parmi lesquelles un établissement des Hauts-de-Seine, proche de Nanterre. *« Il y a une grande différence entre le SNU volontaire, où les jeunes s'engagent individuellement et viennent de toute la France, et ce SNU sur temps scolaire, qui accueille des groupes constitués*, constate le proviseur a posteriori. *Il y a un réflexe tribal. Et lorsqu'une tribu impose sa loi, ça se passe mal. »* C'est ce qui s'est produit dans le centre d'accueil géré par des éducateurs.

Les lycéens venus du nord des Hauts-de-Seine, visiblement peu préparés à l'expérience du « vivre ensemble » et aux valeurs de la République, sont arrivés en conquérants, expliquant d'emblée qu'on les y avait *« forcés »*. Dans les chambrées, certains boivent de l'alcool et fument du cannabis. Pendant les temps républicains au programme, ils refusent de chanter *La Marseillaise* et crachent par terre au lever du drapeau. Des casiers sont fracturés. Vols, harcèlement, violences… *« Certains élèves ont pris le pouvoir et reconstruit la loi de la cité »*, résume Florian de Trogoff, avant de préciser : *« J'ai beau être proviseur d'un lycée de Saint-Germain-en-Laye, mes élèves sont presque tous issus des quartiers et de l'immigration. »* Parmi ses huit classes de seconde, le lycée polyvalent compte presque autant d'élèves inscrits dans la voie professionnelle que générale. Certains viennent des Mureaux, de Chatou, d'Achères ou de Carrières-sous-Poissy. *« Très rapidement, il y a eu de la xénophobie, du racisme antifrançais, alors que mes élèves venaient du même milieu que les perturbateurs ! Ils ont été très choqués*, rapporte le proviseur. *Au cours du séjour, le responsable du centre avait évoqué des "problèmes de gestion de groupe". Nous avons ensuite appris que trois élèves du lycée des Hauts-de-Seine étaient passés en conseil de discipline et avaient été renvoyés dès le troisième jour, puis un quatrième élève dans la foulée. »*

Mais tout cela, Florian de Trogoff n'en a eu connaissance que progressivement. Au cours du séjour, un mercredi, il apprend par des parents que leur enfant a été hospitalisé à 3 heures du matin. Il tente alors de joindre le responsable du centre, qui n'est pas sur place. Lorsqu'il finit par l'avoir au téléphone, à 15 heures, il apprend que trois de ses élèves ont été hospitalisés pendant la nuit. *« Intoxication alimentaire ou stress exacerbé ? Ils sont rapidement sortis de l'hôpital. Mais, avant cela, la rumeur avait couru, parmi leurs camarades, que l'un d'entre eux était entre la vie et la mort… La communication de crise, ça ne s'improvise pas*, poursuit-il. *Nous y sommes formés en tant que chefs d'établissement. »* Ce qui n'était visiblement pas le cas des encadrants, venus du monde de l'animation.

Les faits remontent au rectorat et jusqu'au cabinet du ministre de l'Éducation nationale. À la suite de ce fâcheux incident, le proviseur découvre l'atmosphère délétère au centre SNU, via les réseaux sociaux. Comme le prévoit le règlement, les élèves ont droit au portable une heure par jour. Temps qu'ils mettent à profit pour poster des photos et des vidéos de leur quotidien. Certains de leurs camarades restés au lycée Jean-Baptiste-Poquelin les montrent au proviseur. De retour dans leur établissement, lors du « débrief », les élèves s'expriment sur cette « violence venue de l'autre ». *« Cela leur a ouvert les yeux sur la réalité des quartiers, même s'ils y vivent. Ils ont compris la notion de "clan". Les enseignants ont repris un travail sur le vivre ensemble à la française*, explique Florian de Trogoff. *Lors de ce séjour, certains se sont aussi découvert une vocation pour la carrière militaire. Et beaucoup ont réalisé que les repas étaient meilleurs chez leurs parents ! Tout n'est pas négatif. »* Renouvellera-t-il l'expérience de la « classe engagée » ? *« À chaud, j'aurais dit non ! Mais, à froid, j'y suis plutôt favorable. À condition de travailler tout cela en amont avec les encadrants SNU »*, précise-t-il. La question de l'encadrement devra aussi être revue dans ce centre SNU du Cantal, où les élèves ont été très rapidement renvoyés chez eux, car *« la sécurité ne pouvait être garantie, en raison d'un problème de surveillants »*, rapporte un autre chef d'établissement.

À 17 ans, Pauline est ravie du séjour SNU qu'elle a effectué dans la Creuse en juillet 2023, pendant les vacances d'été et sur la base du volontariat. *« Toute l'année, on vit dans une bulle, avec des amis qui nous ressemblent. Pendant ce séjour, j'ai rencontré des jeunes venus d'autres milieux que le mien »*, explique-t-elle. Cette fille de magistrats a eu envie de tenter l'expérience *« pour rencontrer des gens, vivre en collectivité, s'engager au service de l'intérêt général »* et *« parce que ça apporte aussi quelque chose pour le dossier scolaire »*.

« Toute l'année, on vit dans une bulle, avec des amis qui nous ressemblent. Pendant ce séjour, j'ai rencontré des jeunes venus d'autres milieux que le mien »

Pauline Participante à un séjour SNU

Découverte de la Creuse, observation de la nature, rencontre avec le violoniste Mario Forte, présentation d'un projet de démocratie locale à la préfète… Pauline a apprécié l'expérience de bout en bout. *« Le côté militaire, c'est surtout le rythme, le lever du drapeau, "La Marseillaise" et les activités consacrées à la défense intérieure. L'après-midi, on faisait des ateliers autour des métiers, du théâtre, des arts »*, raconte-t-elle. La jeune fille, qui envisageait de travailler dans la haute fonction publique, a été confortée dans ce choix avec cette expérience. *« Le SNU m'a ouvert les portes de l'humanitaire »*, ajoute Pauline, qui, d'ici quinze jours, s'envolera pour le Pérou, où elle effectuera sa mission d'intérêt général, la deuxième phase du SNU. *« Je pars à Lima pour participer à la construction d'un parc écologique et éducatif »*, s'enthousiasme-t-elle.

Grand écart entre l'expérience de Pauline et celle des lycéens de Saint-Germain-en-Laye. Un fossé témoin des failles d'un dispositif passé à côté de ses objectifs et de sa cible. La dernière enquête de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur le SNU, publiée en décembre, montre que sur les 40 000 jeunes ayant participé volontairement à un séjour de cohésion en 2023, les élèves scolarisés dans les filières générales et technologiques sont surreprésentés (84 %), tout comme les filles (56 %) et les enfants de cadres ou de parents ayant travaillé dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers. A contrario, seuls 5 % des participants sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En réalité, le SNU souffre d'un défaut originel : il a surfé sur les codes militaires, sans proposer, comme le fit jadis le service militaire, une obligation imposée à l'ensemble d'une classe d'âge. En mars 2017, dans le programme défense du candidat Macron, il était question d'un dispositif d'un mois, visant tous les jeunes de 18 à 21 ans, indifféremment appelé « service national », « service militaire » ou « expérience militaire ». Il apparaît ensuite que le rendre obligatoire pour des adultes peut faire l'objet d'un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. En 2018, la promesse se transforme donc en « service national universel », s'adressant à des jeunes de 16 ans. Mais sa généralisation formelle est, en l'état, impossible. Pour le généraliser hors du temps scolaire, il faudrait une loi constitutionnelle. En juin 2019, le Conseil d'État avait estimé que l'article 34 de la Constitution ne permettait d'imposer des sujétions aux citoyens que pour des enjeux de défense. Or le SNU n'est pas un service militaire. Quant au scénario d'une généralisation sur le temps scolaire, il nécessiterait probablement une loi, l'obligation de participer au séjour de cohésion ne pouvant se fondre entièrement dans l'obligation scolaire.

En 2023-2024, 51 000 jeunes auront participé à un séjour de cohésion, selon le ministère de l'Éducation nationale. Des données à mettre en regard avec une classe d'âge de 800 000 jeunes. Parmi les participants, 39 000 l'ont effectué hors temps scolaire et 12 000 sur le temps scolaire via les « classes et lycées engagés ». Un dispositif largement critiqué par les personnels de l'Éducation nationale, qui pointent à la fois un temps qui empiète sur les apprentissages et un coût qui pourrait être utilisé à d'autres fins. Des syndicats enseignants, comme le Snes, majoritaire au lycée, et le SE-Unsa, demandent la suppression du SNU dans son ensemble, à l'instar de la gauche, qui, depuis son lancement, dénonce un *« embrigadement »*, une *« domestication »* de la jeunesse.

À l'heure des législatives et à l'aube d'une cohabitation, son avenir est on ne peut plus incertain. Le Nouveau Front populaire veut le voir disparaître. Au Rassemblement national, on estime aujourd'hui que *« si l'idée était intéressante, elle a été dévoyée »*. Pour *« raccrocher la jeunesse à la nation »*, il faut, selon lui, regarder vers *« l'école, l'uniforme et l'histoire de France »*. ■

LE FIGARO
le carnet du jour

Votre bonheur mérite une large diffusion

Tous les événements de la vie s'annoncent dans le Carnet du Jour

carnetdujour@media.figaro.fr
01 56 52 27 27

NOUVEAU

S'INSTALLER, TRAVAILLER, ÉTUDIER, ENTREPRENDRE

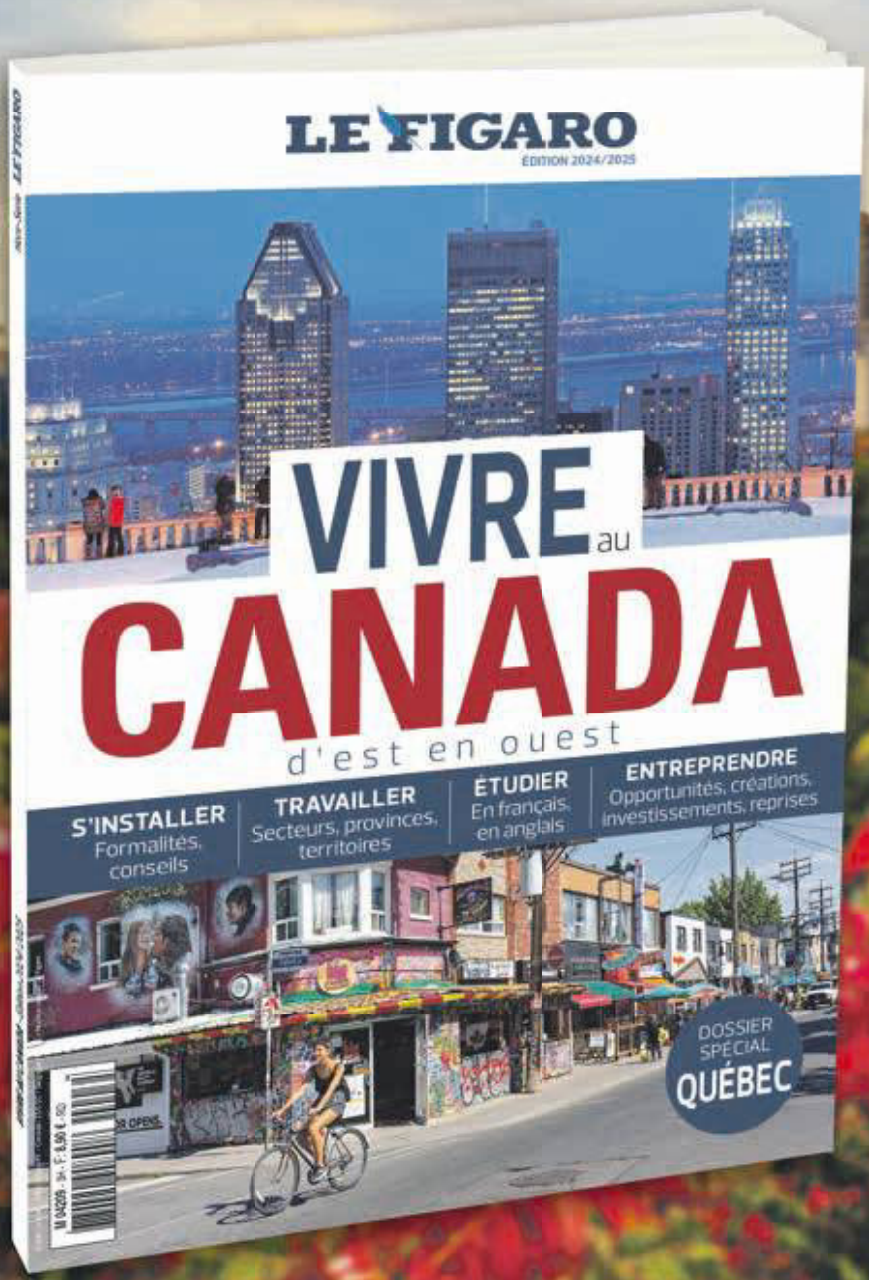

Retrouvez notre plateforme d'information actualisée **VIVRE AU CANADA** sur **www.lefigaro.fr/canada**

8€,90 | En vente actuellement
chez votre marchand de journaux et sur www.figarostore.fr

Achetez le magazine directement en scannant ce QR Code avec votre smartphone

Pourquoi les Bleus font peur à toute l'Europe

Christophe Remise Envoyé spécial à Paderborn

Malgré son inefficacité offensive, l'équipe de France inspire une crainte carabinée chez ses adversaires en Allemagne.

Kylian Mbappé et ses coéquipiers célèbrent la qualification des Bleus après leur victoire en quarts de finale face au Portugal, vendredi, à Hambourg.

FABIAN BIMMER/REUTERS

L'équipe de France en demi-finales de l'Euro, une surprise ? Pas vraiment. Les hommes de Didier Deschamps étaient logiquement annoncés parmi les favoris avant le début de la compétition. En revanche, si on vous avait dit que les Bleus seraient au rendez-vous du dernier carré avec seulement trois buts marqués, deux CSC et un penalty, Randal Kolo Muani titulaire en attaque, William Saliba en charnière et des leaders offensifs – en l'occurrence Kylian Mbappé et Antoine Griezmann – plus qu'en demi-teinte, l'auriez-vous cru ? Certainement pas. Et pourtant… Pour le spectacle, on repassera. Avec ces Bleus, l'émotion passe par le résultat. De ce point de vue-là, Didier Deschamps est un maître, le chantre du pragmatisme. Malgré les critiques – souvent justifiées – qu'elle a pu susciter au pays et ailleurs sur le continent en termes de style et, c'est mathématique, son inefficacité, l'équipe de France fait peur.

On le voit, on le sent, on le devine dans le comportement des équipes et des staffs adverses. *« Elles sont frileuses, elles n'osent pas prendre de risque, à l'image de la Belgique »*, résume l'ancien international tricolore Alain Roche, consultant pour Canal. Le Néerlandais Ronald Koeman ou le sélectionneur espagnol du Portugal, Roberto Martinez, n'ont d'ailleurs pas été plus aventureux que Domenico Tedesco. *« L'équipe de France fait peur, ou en tout cas elle appelle le respect, parce que, devant, vous avez des garçons capables d'aller très vite en contre, ça oblige à garder un œil avisé sur eux. Et quand vous butez sur une défense comme celle-ci, vous pouvez toujours être exposé à un contre. Il y a toujours une part de risque, la menace d'un exploit d'un joueur comme Mbappé, même s'il n'est pas en réussite actuellement. Ils ont cette qualité en contre qui commande la méfiance. Si vous encaissez un but face à la France, avec cette solidité, vous vous dites que ça va être dur de marquer… Autant assurer »*, analyse l'ex-Parisien.

Si l'équipe de France inspire la crainte, c'est aussi que ses joueurs sont *« en mission »*, comme Roche l'a vite compris. *« Il y a de bonnes vibrations, et je l'avais senti sur le premier match contre l'Autriche, par les discours, les attitudes. Je trouvais qu'il y avait une solidarité qui se dégageait »*, assure-t-il. Ousmane Dembélé met en avant *« la solidité et la force de caractère »* des Bleus, tandis qu'Aurélien Tchouaméni insiste sur *« la qualité du coach, de l'effectif, la confiance »* que lui et ses petits camarades ont en eux. *« Malgré ce qui se passe, et même si on se fait parfois taper dessus à juste titre, on reste calmes »*, promet encore le milieu du terrain d'un Real aussi insubmersible que la France.

Ce qui rend ces Tricolores aussi solides, avec seulement un but encaissé, un penalty marqué, à retirer, de Robert Lewandowski ? *« Il y a déjà le profil des défenseurs, mais aussi celui des milieux. Je me mets à la place des défenseurs, et, quand vous avez un premier rideau composé notamment de Tchouaméni et N'Golo Kanté, ce dernier faisant un excellent retour en sélection, c'est impressionnant. Sans oublier le travail des attaquants sur les côtés. Tout cela est rassurant »*, décrypte Alain Roche, ne manquant pas de saluer les prestations de Jules Koundé, qui *« s'est enfin accaparé le poste d'arrière droit. On le sent en confiance. »* Un élément *« déterminant »* à ses yeux, comme le sont les performances du dernier rempart français, Mike Maignan, *« sans doute le meilleur gardien de l'Euro jusqu'ici »*.

Et d'ajouter : *« Il y avait une part de doute sur un garçon qui a été blessé avant la compétition, mais il est à la hauteur de l'événement. Outre le fait que les tireurs ont parfaitement exécuté leur geste technique, c'était aussi un atout de plus pour la confiance lors des tirs au but contre le Portugal. Hugo Lloris avait d'énormes qualités, mais ce n'est pas un domaine dans lequel il excellait. »* Rappelons que les Bleus n'avaient plus remporté une séance depuis… 1998. La fin d'une malédiction ? *« J'espère ! Mais j'espère aussi qu'on n'ira pas encore aux tirs au but, car c'est cardiaque, quand même* (rires) *! »*, sourit William Saliba, ce dernier, monstrueux, ayant supplanté Ibrahima Konaté en charnière.

> **« On est en demies sans marquer, c'est historique (sourire). Au bout d'un moment, il va quand même falloir le faire, mais on ne va pas faire la fine bouche »**
>
> **Aurélien Tchouaméni**
> Milieu de l'équipe de France

Sauf que, pour éviter de s'infliger une nouvelle séance de tirs au but, il faudrait marquer. Or les Bleus n'y sont pas, offensivement parlant. Griezmann n'y est pas. Mbappé n'y est pas. Marcus Thuram non plus, Randal Kolo Muani reste brouillon, après avoir enfilé le costume du sauveur contre la Belgique, et Olivier Giroud est porté disparu. *« Les gens pensaient que c'était une boutade, mais on est en demies, je n'ai mis qu'un but et je suis très content*, sourit Kylian Mbappé, masqué mais pas vengeur. *À moi de me mettre au niveau. »* Le plus vite sera le mieux. Surtout face à son futur pays d'adoption. *« Ce qui est positif, c'est qu'on se crée les occasions. Il ne manque que l'efficacité. Sur le jeu, ceux qui ne sont pas contents, ce n'est pas notre problème »*, tonne Dembélé, sorti du onze depuis deux matchs.

« On est en demies sans marquer, c'est historique (sourire). *Au bout d'un moment, il va quand même falloir le faire, mais on ne va pas faire la fine bouche »*, glisse Tchouaméni. *« Les attaquants le savent, et je pense qu'ils gardent tout pour les demies. Avec les joueurs qu'on a, ça peut rentrer à tout moment »*, jure Saliba. Et si les milieux et défenseurs s'y mettaient aussi ? *« Quand tu es bien dans un système, tu t'appuies dessus inconsciemment. Je ne pense pas que Deschamps restreigne ses joueurs à prendre des risques, au contraire. Mais, quand vous avez pris des habitudes qui vous amènent à avoir des résultats, vous faites peut-être moins de dépassements de fonction et vous vous reposez plus sur les attaquants »*, explicite Alain Roche, craignant de voir cette équipe *« toujours sur un fil, car si vous en encaissez un, vous vous demandez si vous pourrez marquer… On ne peut pas rester sur un fil tout le temps. Un joueur peut toujours commettre une erreur, ça peut arriver. Ce serait donc bien de marquer »*, poursuit-il.

« Quand vous ne marquez pas de buts, il ne faut pas en prendre », martèle quant à lui Didier Deschamps, droit dans ses bottes. Implacable. Comme ces Bleus qui n'ont même plus besoin de flamber sur le plan offensif pour faire peur. Ils sont devenus l'Allemagne ou l'Italie d'hier en sélection, le Real d'aujourd'hui en club. *« Si on mettait des buts, alors, qu'est-ce que ce serait ? »*, ironise « DD ». Les vice-champions du monde pourraient essayer, juste pour voir. ■

Euro 2024. Demi-finales : Espagne-France (mardi 21 h ; TF1, beIN) ; Pays-Bas-Angleterre (mercredi 21 h ; M6, beIN).

EURO QUARTS DE FINALE

ESPAGNE	2-1 a.p.	ALLEMAGNE
PORTUGAL	0-0 (3-5 t.a.b.)	FRANCE
PAYS-BAS	2-1	TURQUIE
ANGLETERRE	1-1 (5-3 t.a.b.)	SUISSE

Que se passe-t-il avec Olivier Giroud ?

Baptiste Desprez
Envoyé spécial à Paderborn

La séquence a fait jaser. Et réagir. Vendredi soir, le tableau d'affichage du Volksparkstadion indique la 119e minute de jeu (0-0). Le Portugal et la France se dirigent tout droit vers les redoutés tirs au but. Moment choisi par Didier Deschamps pour faire entrer sur la pelouse Olivier Giroud, en vue de la séance à venir. Il devait remplacer N'Golo Kanté. Ce changement ne verra jamais le jour.

L'arbitre de la rencontre, Michael Oliver, faute de temps et en l'absence d'arrêt de jeu, ne validera pas l'entrée du buteur de 37 ans. Une décision qui n'aura finalement aucune incidence sur le résultat, avec un exercice brillamment validé par les Bleus, auteurs d'un sans-faute (5/5), synonyme de qualification en demi-finale de l'Euro, où elle retrouvera l'Espagne. Une réussite aux tirs au but qui est une première depuis 1998 pour l'équipe de France et le quart de finale contre l'Italie à la Coupe du monde.

Au-delà de cette scène de la vie des Bleus, un état de fait : Olivier Giroud traverse l'Euro comme une ombre. Avant le rendez-vous face aux Espagnols, le meilleur buteur de l'histoire de la sélection (57 buts en 136 matchs) n'a pas débuté une seule rencontre. Quarante-cinq minutes de jeu pour trois entrées bien trop neutres en cours de match face à l'Autriche, les Pays-Bas et la Pologne. Au total, une moyenne de neuf minutes sur le terrain après cinq matchs.

Pire : depuis le début de la phase finale, il est resté sur le banc contre la Belgique (1-0) et le Portugal (0-0, 5 t.a.b. à 3). Dans la hiérarchie des attaquants, Didier Deschamps lui préfère Marcus Thuram (3 titularisations) ou Randal Kolo Muani, aligné d'entrée face aux Portugais. Pour des questions de profil, de vitesse et d'occupation du terrain. Un vrai déclassement.

Pas de sentiment

Si Giroud s'attendait à ne pas débuter l'Euro, conscient de voir Thuram lui passer devant dans la hiérarchie après sa belle saison à l'Inter Milan, il ne pensait pas une seconde être aussi peu utilisé par un sélectionneur qu'il côtoie depuis 2014 et la Coupe du monde au Brésil. Connu pour soutenir ses éléments malgré les critiques, Didier Deschamps est aussi capable de ne pas faire de sentiment s'il pense que c'est mieux pour le collectif. C'est le cas avec Giroud cet été en Allemagne.

Lors du premier tour, le sélectionneur a reproché à son meilleur buteur de ne pas être assez tranchant dans ses entrées en jeu. Une discussion a eu lieu entre les deux hommes après la rencontre face à la Pologne (1-1). Depuis, le futur joueur de Los Angeles en Major League Soccer (MLS) cire le banc. Contre la Belgique, Marcus Thuram est titularisé et Kolo Muani, auteur d'une bonne rentrée, marque des points en numéro 9. Contre le Portugal, Kolo Muani est aligné à la pointe de l'attaque, et c'est Thuram, auteur d'un mauvais Euro jusqu'à maintenant, qui le remplace. Sur le bord de touche, Giroud s'est échauffé pendant quasiment une heure, aux côtés de Fofana, Pavard et des autres remplaçants.

Du côté du staff des Bleus, la gestion d'un joueur avec un tel statut n'occupe pas les débats. La compétition avance, les états d'âme de ceux qui ne jouent pas ou peu sont légitimes. *« On passe plus de temps à discuter, échanger et argumenter avec les remplaçants pour ne pas les perdre qu'avec les titulaires*, nous souffflait Didier Deschamps avant l'Euro. *C'est une tâche essentielle avec mon staff, que l'on ne néglige pas. »*

Interrogé sur le sujet Giroud en conférence de presse mercredi avant le quart de finale, Guy Stéphan a botté en touche en relayant le message mobilisateur du sélectionneur aux remplaçants lors de la séance d'entraînement de la veille. Avant d'assurer que l'attaquant qui arrêtera les Bleus après l'Euro avait *« un état d'esprit irréprochable »*. Une manière aussi d'envoyer des signaux positifs envers un joueur qui est de toutes les campagnes internationales depuis le Brésil en 2014. Seul international, avec Antoine Griezmann, dans ce cas.

En interne, certains décrivent l'ancien attaquant d'Arsenal, Chelsea ou encore Montpellier et Tours comme concerné et enclin à ne pas se laisser polluer par sa situation personnelle. À l'entraînement, il donne le change, pas toujours très efficace face au but. Même s'il encourage ses partenaires, son langage corporel dévoile un homme marqué et à la recherche de confiance, conscient de ne pas vivre la dernière aventure qu'il souhaitait avec les Bleus, le fil rouge de sa vie.

« Il en a vu d'autres et sait que son heure peut arriver, témoigne un proche de la sélection. *Il n'est pas du tout en préretraite ou à faire son jubilé. C'est lui manquer de respect de penser cela. »* Dans une équipe de France incapable de marquer à l'Euro (3 buts, dont 2 « contre son camp » et un penalty) et qui manque d'une vraie présence dans la surface, son profil pourrait peser. Tout du moins entrer dans la réflexion. Pas pour Didier Deschamps jusqu'à maintenant. ■

EN BREF

Tour : le brio de Turgis

L'Érythréen Biniam Girmay a, samedi, signé sa 2e victoire lors de la 8e étape, à Colombey-les-Deux-Églises. Dimanche, le peloton s'est frotté aux chemins blancs, à l'occasion d'une étape inédite, autour de Troyes (199 km), où Anthony Turgis (TotalEnergies) a signé la 3e victoire française. Pogacar conserve le maillot jaune.

Wimbledon : espoirs bleus

Giovanni Mpetshi Perricard face à l'Italien Lorenzo Musetti (25e) et Arthur Fils contre l'Australien Alex de Minaur (tête de série no 9) seront, ce lundi, en lice en 8es.

JO : Mayer, l'inquiétude

Le recordman du monde du décathlon a chuté dimanche sur le 110 m haies au meeting de Paris et s'est effondré en larmes sur la piste. À moins de vingt jours des Jeux.

F1 : Hamilton brille

Le Britannique (Mercedes) a remporté le GP de Formule 1 de Grande-Bretagne, sur le circuit de Silverstone. Il n'avait plus gagné depuis décembre 2021 et a devancé le Néerlandais Max Verstappen.

Chez les patients atteints de diabète de type 2, la pratique régulière d'une activité physique réduit le risque de mortalité cardio-vasculaire de 25 % à 40 %, rappelle la Fédération française des diabétiques.
HALFPOINT/STOCKADOBE.COM

Diabète : l'activité physique passe avant les médicaments

Anne Prigent

Les nouvelles habitudes de vie doivent être prescrites avant tout traitement médicamenteux, selon la Haute Autorité de santé.

C'est une petite révolution dans la prise en charge du diabète. Désormais, lorsque les médecins diagnostiquent un diabète de type 2, ils doivent d'abord proposer un changement de mode de vie avant de prescrire des médicaments. Au programme : activité physique, lutte contre la sédentarité et modifications nutritionnelles. On sait depuis longtemps que ces modifications de mode de vie sont aussi efficaces que des médicaments pour équilibrer le taux de sucre dans le sang et, surtout, pour prévenir les complications cardio-vasculaires liées au diabète. Chez les patients atteints de diabète de type 2, la pratique régulière d'une activité physique réduit le risque de mortalité cardio-vasculaire de 25 % à 40 %, rappelle la Fédération française des diabétiques ! Sachant que les maladies cardio-vasculaires sont aujourd'hui la première cause de décès dans cette population.

« *C'est un traitement en soi* », insiste le Dr Jean-François Thébaut, vice-président de la fédération française de diabétologie. Chez les personnes en situation de prédiabète, qui ont un taux de sucre dans le sang au-dessus de la normale mais en dessous du seuil permettant le diagnostic de diabète, l'activité physique peut même éviter l'entrée dans la maladie. « *Des études ont montré une diminution du risque de passage au diabète au cours des années suivantes de l'ordre de 60 %* », affirme le Pr Éric Renard, chef du service endocrinologie-diabète au CHU de Montpellier.

Ces résultats peuvent être obtenus sans pour autant que le patient se transforme en athlète de haut niveau. Comme l'explique la Pr Martine Duclos, chef du service de médecine du sport du CHU de Clermont-Ferrand : « *Le type d'activité physique à pratiquer, c'est une association d'exercices d'endurance et de renforcement musculaire. Ils vont augmenter la sensibilité à l'insuline des tissus et améliorer ainsi la tolérance au glucose. Pour la fréquence et l'intensité, ce sont les mêmes recommandations qu'en population générale : 150 minutes d'activité d'intensité modérée par semaine ou 75 minutes d'activité intense et deux fois par semaine du renforcement musculaire.* » En pratique, l'activité d'intensité modérée correspond à une marche d'un bon pas (6 km/h), ou à un déplacement à vélo à la vitesse de 15 km/h. Pour une activité d'intensité élevée, il faut passer à une marche de 7 km/h et à une vitesse de 20 km/h à vélo. « *Lors d'une activité d'intensité modérée, la transpiration est modérée et il est possible d'avoir une conversation. Si l'activité est d'intensité élevée, on transpire beaucoup, et la conversation est difficile* », précise le Dr Alexandre Malmartel, généraliste à Morsang-sur-Orge et membre du Collège national des généralistes enseignants.

Outre l'activité physique, la Haute Autorité de santé recommande également un programme nutritionnel. « *Lorsqu'on vit avec un diabète de type 2, il faut supprimer les sucres rapides et modérer la consommation de sucres lents. En outre, lorsqu'on est en surpoids, ce qui est le cas de 80 % des personnes porteuses d'un diabète de type 2, il faut perdre du poids* », explique le Pr Éric Renard. Une perte d'au moins 7 % de son poids initial améliore le taux de glycémie dans le sang et protège le cœur et les artères.

D'autant plus, si cette perte est obtenue grâce à une diète méditerranéenne. « *C'est le seul régime qui a prouvé qu'il réduisait la mortalité globale et cardio-vasculaire avec un haut niveau de certitude* », insiste le Dr Alexandre Malmartel.

Habitudes bien ancrées

Malgré ces données solides de la science connues depuis plusieurs années, la prise en charge du diabète de type 2 passe encore majoritairement par les médicaments. Huit diabétiques sur dix se voient prescrire des traitements médicamenteux, et seulement 30 % d'entre eux reçoivent des conseils sur leur mode de vie de la part de leur médecin généraliste. « *Ces résultats, publiés dans le* British Journal of General Practice, *ne sont pas étonnants, car le médicament, c'est une solution facile. D'autant plus avec les molécules qui ont fait la preuve qu'elles protègent du risque cardio-vasculaire* », explique le Dr Alexandre Malmartel.

Les médicaments sont une solution souvent plus simple pour les médecins, mais aussi pour les patients. Le diabète de type 2 est en effet une maladie qui se manifeste après 45 ans. À cet âge, on a des habitudes bien ancrées. Modifier sur le long terme ses habitudes de vie ne va pas toujours de soi, même si l'on sait que c'est pour son bien. « *Pour modifier son mode de vie, il faut être motivé, avoir les moyens de le faire et trouver un déclencheur…* », reconnaît le Dr Malmartel.

Pour aider les patients à passer le cap et à le maintenir sur le long terme, seul gage d'efficacité, les médecins peuvent prescrire des séances d'activité physique adaptée. Mais ces dernières ne sont toujours pas remboursées par l'Assurance-maladie. Ce qui en limite l'accès. ■

Les frères Naudet dans la fabrique des JO

Claire Bommelaer

Loin des exploits sportifs, les documentaristes ont tourné un film sur tous ceux qui œuvrent depuis plusieurs mois à construire l'événement. Un parti pris humaniste qui est la signature de cet inséparable duo.

Depuis trois mois, les frères Naudet filment les coulisses des JO Paris 2024. Ils sont, disent-ils, *« dans une bulle »*, celle de la magie du sport et de l'enthousiasme collectif – ce qui n'a pas l'air de leur déplaire. Après avoir beaucoup tourné, dont le célèbre documentaire sur les pompiers du Word Trade Center en 2011 (*New York : 11 Septembre*) ou un autre sur les attentats du 13 novembre 2015, *« nous n'en pouvions plus d'être les "Frères Catastrophe", ce qui était lourd et laissait des traces dans nos vies »*, assurent-ils.

Afin de se mettre à célébrer la joie, ils se sont rapprochés du CIO il y a trois ans, pour lui proposer un travail sur les dessous des Jeux, qui mettrait en avant ceux qui les rendent possibles. *« Leur projet et leur méthodologie étaient exceptionnels, à hauteur de l'événement, et nous leur avons donné accès à pratiquement tout pendant la préparation et les Jeux »*, résume Tony Estanguet, président de Paris 2024. En dépit d'une *« relation de confiance »* qui s'est instaurée avec eux, les Naudet ont tout de même signé une charte de confidentialité épaisse comme le poing. De quoi garder le suspense sur la cérémonie d'ouverture, et mettre de côté les délicates questions de sécurité qui se sont invitées dès la préparation des Jeux.

Une fois engagés, ils ont laissé femmes et enfants aux États-Unis, où ils résident, et se sont mis à sillonner la France, au gré des grands moments. Avec, à chaque fois, l'idée de capter les petites histoires dans la grande histoire. *« Nous avons redécouvert la France et sa beauté,* racontent-ils. *Nous qui venons d'un pays où l'enthousiasme est de mise, avons aussi vu que les Français savaient dépasser leur réputation de râleurs et se rassembler dans un esprit de village gaulois. »* Pour preuve : dans les quelques minutes de film dévoilées le 4 juillet à la presse, on voit des porteurs de flamme submergés par l'émotion, des entreprises envahies de fierté, et tout un monde d'énergie positive.

LOIC VENANCE/AFP

Le président de Paris 2024, Tony Estanguet, entouré de Jules et Gédéon Naudet *(à droite)*, à Cannes, le 21 mai.

Bourreaux de travail

Tandis que la campagne électorale fracturait le pays, la planète JO continuait de tourner, presque en parallèle. Oubliés les automobilistes parisiens au bord de la crise de nerfs ! Devant les caméras des Naudet, les immenses installations pour les épreuves de sports urbains se dressent petit à petit, place de la Concorde.

Dans les extraits transparaît un souci de la narration, mais aussi de la bienveillance, de la fraîcheur, et une mise en valeur des « petites mains ». Une fois achevé, le documentaire *Au cœur des JO* devrait être loin des images officielles d'OBS, qui inonderont la planète et seront centrées sur les performances d'athlètes. *« Cette pâte humaine est la marque de fabrique des Naudet, qui sont des poètes pragmatiques »*, assure leur producteur Gaël Leiblang (Éléphant).

Jules, 51 ans et Gédéon, 54 ans, tous deux diplômés de la Tisch School of the Arts de l'université de New York, forment une fratrie doublement rassemblée par le travail depuis vingt-cinq ans. Ils ont trouvé un ton, et un modus operandi efficace. L'un plutôt expansif et porté par l'enthousiasme du monde, l'autre, versé dans la discrétion et l'organisation. Deux tempéraments apparemment opposés, mais les frères ne marchent pas l'un sans l'autre. Parfois, l'un appelle l'autre à 2 heures du matin, pour valider une idée. Ces deux-là ne peuvent avancer sans se concerter, avec un équilibre qui leur appartient. *« On ne s'immisce pas entre eux,* poursuit Gaël Leiblang. *Un jour de désaccord, je les ai vus quitter une pièce, discuter, puis revenir après avoir accordé leurs violons. »* Leurs documentaires multiprimés, leur réputation de bourreaux de travail et leur accessibilité les portent.

Dans la foulée de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris, en avril 2019, ils se sont précipités pour proposer un documentaire sur cette soirée d'enfer où les pompiers de Paris luttèrent contre les flammes. *« Nous étions alors assaillis de demandes de tournage, et assez démoralisés. Mais Jules a su prendre son temps et des cafés avec nous, et il a emporté le morceau »*, raconte André Finot, ancien porte-parole de la cathédrale et devenu depuis un de ses amis. Sur le chantier de la cathédrale, chacun avait senti que les frères, qui avaient été cœur du drame du 11 Septembre, pouvaient comprendre le traumatisme de l'incendie. *« Ce n'était pas du même ordre, bien sûr, mais nous n'avions pas besoin de mots pour nous entendre »*, poursuit André Finot. Tous ceux qui ont participé au documentaire sur les attentats du 13 novembre 2015 *Fluctuat nec mergitur* ont sans doute dû ressentir la même chose, le même fond d'expérience qui crée des liens.

Après la série *Au cœur des JO* et un film officiel de 90 minutes diffusé par France Télévisions en janvier 2025, les Naudet ne comptent pas revenir sur des sujets lourds. *« Nous prenons un nouveau registre dans notre carrière, en étant davantage dans l'actualité, plus positifs et moins dans le temps long »*, déroulent-ils, en concluant : *« Nous voulons être optimistes. »* ■

Diffusion des deux premiers épisodes, sur France Télévisions, le 22 juillet, les trois autres étant prévus en septembre, après les Paralympiques.

« Lacrima » ou les enfers d'un paradis

Anthony Palou Envoyé spécial à Avignon (Vaucluse).

En suivant les petites mains qui cousent la robe de mariée de la princesse d'Angleterre, Caroline Guiela Nguyen raconte l'envers d'un conte de fées. Captivant.

L'auteur et metteuse en scène Caroline Guiela Nguyen présente en une phrase sa dernière création. Une invitation au voyage ? *« Il était une fois une princesse d'Angleterre qui voulait une robe de mariée, et l'on va suivre l'histoire de toutes les personnes autorisées à travailler et poser leurs mains sur l'ouvrage. »* Les plus beaux rêves deviennent parfois cauchemars éveillés. Tel est le sujet de *Lacrima*. Dès le début, le spectateur se retrouve de plain-pied dans la maison de haute couture française Beliana. Le personnel est en blouse blanche. Ces maisons ressemblent à des cliniques. Lieux aseptisés où l'on coud et on recoud sans relâche. Gare au choc postopératoire.

Nous sommes le 30 mai 2025. Sur la scène, voici l'antre secret. La robe de mariée est là et il est bien difficile de décrire cette émulation de blanc prolongée d'une longue traîne comme une travée d'église dans les termes techniques qu'il conviendrait. L'atmosphère est remplie de crainte et le visiteur fait ici la douloureuse expérience d'être un éléphant dans un magasin de porcelaine. Des mannequins de couture se laissent draper les épaules avec douceur et un savoir-faire si français, quasi religieux.

La première séquence annonce d'emblée la fin de l'histoire : Marion (magistrale Maud Le Grévellec), première d'atelier de Beliana, est en visio avec son médecin. Elle vient de vider une boîte d'anxiolytiques. Arrivée des pompiers, massage cardiaque. Fin de la scène. Toute la pièce raconte ensuite le long et douloureux chemin de Marion vers cette tentative de suicide.

Flash-back. Nous sommes en septembre 2024, et la maison est en ébullition. Elle vient d'être choisie pour réaliser la robe de mariée de la princesse d'Angleterre. Huit mois pour la plus belle des robes, c'est peu, très peu. Caroline Guiela Nguyen a remarquablement bâti sa pièce en tissant les fils de plusieurs histoires. Ici, nous entrons – via des interviews – dans les secrets de fabrication des dentellières d'Alençon (merveilleuse Liliane Lipau dans le rôle de Thérèse, pour ne citer qu'elle) ; là, nous découvrons l'atelier Shaina à Mumbai (Bombay), son directeur Manoj (Vasanth Selvam) et Abdul, son brodeur d'exception, qui perd la vue (Charles Vinoth Irudhayaraj), toutes ces petites mains au service d'une robe d'un jour dont les plans sont gardés comme un secret-défense.

Un brasier

Pendant plus de trois heures, nous suivons les tensions entre les différentes corporations et, bien pire, les ravages que cette robe instruit dans le couple Marion et Julien (angoissant Dan Artus) et leur fille Camille, bipolaire (Anaele Jan Kerguistel). Les scènes de la vie conjugale sont d'une bouleversante violence. Vue de l'extérieur, une maison de haute couture est un paradis hermétique. Vue de l'intérieur, elle ressemble à un brasier. C'est l'envers du conte de fées que nous raconte *Lacrima*. Les dessous pas chics et peu reluisants. Le spectacle va de l'or qu'ont dans les mains ces ouvriers de génie à la façon dont ils sont tristement exploités. Tout cela est d'un réalisme fou, prend à la gorge. Ces personnages, qui cachent tous un mystère, qui ravalent leurs larmes, ne vous quitteront pas. La haute couture est un art du présent. Elle ne peut rien contre les griffes du temps, mais *Lacrima*, pièce hautement addictive, demeurera. ■

Au gymnase du lycée Aubanel, Avignon. Jusqu'au 11 juillet.

Le soleil couchant dans un flacon

Guillaume Jan Envoyé spécial à Kagoshima

Kanosuke, une distillerie artisanale du sud de Kyushu, au Japon, rafle tous les prix de dégustation de whiskys. Mais quel est son secret ?

Un comptoir en bois, de longues baies vitrées et une vue à 180 degré sur la mer de Chine, qui rougeoie au coucher du soleil. The Mellow (« le moelleux »), l'espace de dégustation de Kanosuke, est un lieu enchanteur qui fait corps avec ce paysage de bout du monde, tout au sud de Kyushu – la plus méridionale des grandes îles de l'archipel nippon, à 1 300 km de Tokyo. Commençons par un single malt avec des notes de cannelle, de tabac et de miel, un soupçon d'iode bienvenu dans ce panorama ultramarin. *« Nous avons cherché à obtenir un goût qui se rapproche du bien-être que procure un coucher de soleil sur cette plage de Fukiage, la plus longue du Japon*, confirme Shunishi Nakamura, le maître distilleur qui nous accueille. *C'est pour cela que nous avons mis un coucher de soleil sur nos étiquettes. »* Il nous sert ensuite un single cask tout aussi rond et fin, mais qui, en plus, laisse traîner sur le palais un parfum de feu de bois. Inaugurée en 2017, Kanosuke fait partie de la nouvelle génération de créateurs de whiskys artisanaux japonais qui font parler d'eux depuis une dizaine d'années. La marque compte parmi les plus prometteuses. *« Nous recevons beaucoup de titres honorifiques*, reconnaît Shunishi Nakamura. *Rien que ce mois de juin, nous avons reçu la médaille superior gold à la Tokyo Whisky and Spirits Competition, et notre président, Yoshitsugu Komasa, est actuellement aux États-Unis pour recevoir la récompense honorant la "meilleure distillerie du Japon" à l'International Spirits Competition de New York. »* Quel est le secret de cette jeune distillerie artisanale, qui ne cesse de se distinguer par ses choix pertinents, ses expérimentations audacieuses et sa trajectoire sans fausse note ?

« Nous avons commencé à travailler nos whiskys il y a sept ans, mais notre histoire est bien plus ancienne, raconte Tatsuya Ishihara, contrôleur des ventes et ambassadeur de la marque. *Elle met en scène la famille Komasa sur cinq générations. »* En 1883, l'entreprise Komasa Jyozo est fondée à Kagoshima, la grande ville du sud de l'île de Kyushu. Il n'est alors pas question de fabriquer du whisky, mais du shochu, un substitut local au saké – les étés étant trop chauds pour que la boisson nationale puisse être bien conservée, un alcool distillé y a été mis au point. La famille se démarque déjà en produisant son shochu à base de riz, selon la recette traditionnelle, plutôt qu'à base de patates douces, comme le font la plupart de ses concurrents de l'époque. Curieux d'expérimenter de nouveaux chemins, ses dirigeants découvrent l'importance de la maturation dans la fabrication des liqueurs occidentales et cherchent à associer le procédé à leurs productions. Fruit de ces recherches, le Mellowed Kozuru, premier shochu élevé en fût de chêne, est mis sur le marché en 1957 – avec déjà une attirance affichée pour les saveurs moelleuses *(mellowed)*. La boisson gagne en finesse et en profondeur, elle devient si populaire que Kanosuke Komasa, troisième directeur de cette dynastie familiale, envisage de construire une seconde distillerie, plus grande, à l'emplacement même où nous sommes – il achète le terrain de bord de mer, mais meurt avant d'y construire les bâtiments.

Ce n'est que dans les années 2010 que son projet est mis à jour. Alors que son petit-fils Yoshitsugu Komasa peine à faire connaître le shochu au-delà des frontières nippones, un de ses interlocuteurs lui suggère de faire du whisky plutôt que de s'échiner à commercialiser sa liqueur de terroir. *« Ce client était écossais*, raconte Tatsuya Ishihara. *Yoshitsugu Komasa a pris cette suggestion tout de suite très au sérieux. »* L'idée n'était pas saugrenue, puisque le Japon avait déjà une histoire de près d'un siècle avec cet alcool de référence et que l'engouement international pour le whisky japonais était déjà bien lancé depuis le début du XXe siècle, avec des bouteilles de chez Nikka ou Suntory régulièrement primées dans les salons internationaux. Yoshitsugu Komasa voyage aux États-Unis et en Écosse pour s'imprégner des méthodes de fabrication, mesure les nombreuses connexions entre les fabrications du whisky et du shochu. C'est ce qu'il va mettre en avant à partir de 2017, en construisant ses nouveaux locaux sur la parcelle achetée par son grand-père et en baptisant sa distillerie de son prénom, Kanosuke. Et c'est ce qui va distinguer sa marque de tous les autres whiskys japonais.

Par exemple, en faisant vieillir ses whiskys dans ses anciens fûts de shochu, Yoshitsugu Komasa arrive à développer le style « moelleux » de la marque familiale dès ses premières productions – lesquelles remportent un premier prix de Best New Make au World Whiskies Awards de 2019. Cette même année, Yoshitsugu rencontre des représentants de Distill Ventures, la division start-up du groupe britannique Diageo (numéro un mondial des spiritueux) qui cherchait à accompagner un producteur artisanal au Japon. Kanosuke est sélectionné et Diageo prend une part minoritaire dans la distillerie, s'engageant à faciliter le développement des ventes et du marketing de la jeune marque. Ce qui lui donne un coup de pouce supplémentaire dans son installation sur le marché national et international.

> **« Nous ne sommes pas encore connus, mais nous savons que nous allons apporter au monde quelque chose de nouveau »**
>
> **Shunishi Nakamura**
> Maître distilleur chez Kanosuke

Aujourd'hui, Kanosuke dispose de deux unités de production. Celle dédiée au shochu (toujours commercialisé sous le nom Komasa Jyozo) est située sur la commune de Hioki, à moins de 2 kilomètres dans les terres. *« Nous commençons également à l'utiliser pour y fabriquer du whisky de grain »*, annonce l'ambassadeur Tatsuya Ishihara, alors qu'il nous y conduit pour nous montrer les similitudes dans la fabrication des deux alcools (seule la base change, constituée de riz et de blé pour le shochu, de malt pour le whisky). Mais l'essentiel de la production de whisky se fait dans la distillerie de Kanosuke, bâtiment en briques sur lequel est apposé l'élégant logo de la marque, qui rappelle tout autant le bec de la grue (oiseau emblématique du Japon) que celui des alambics, qui sont un élément phare du processus de production Kanosuke – comme le signale Shunishi Nakamura, lorsqu'il nous fait visiter cette fabrique à l'architecture épurée où travaillent 20 employés. *« Nous avons trois pot stills en cuivre, chacun a sa forme, alors que généralement les distilleries n'en ont pas plus de deux. Cela nous permet de générer un spectre de goûts plus varié. »* Il décrit aussi l'attachement de la marque à obtenir un distillat le plus clair possible et à réaliser de longues fermentations (100 heures contre 50 à 60 pour un whisky écossais). *« À partir de fin 2024, le malt utilisé sera 100 % japonais »*, dit encore le maître distilleur.

Originaire d'Irlande et d'Écosse, le whisky est généralement associé aux contrées plus septentrionales. L'île de Kyushu, située à la même hauteur que le sud du Maroc, n'a pourtant pas gêné le développement de Kanosuke. Au contraire, on peut même voir ce positionnement géographique comme un atout. *« Notre whisky mature plus vite qu'en Écosse ou dans le nord du pays*, poursuit Nakamura. *Nous pouvons obtenir des goûts différents, ou les corriger, plus rapidement que dans le Nord. Le revers de la médaille, c'est que nous perdons plus de part des anges, 6 % à 8 %, contre 1 % à 2 % en Écosse. »* La péninsule de Satsuna, au sud de l'île de Kyushu, est aujourd'hui considérée comme un nouvel « hot spot » de distilleries artisanales : treize y ont été inaugurées au cours des dernières années et pour l'instant trois d'entre elles ont commencé à commercialiser leurs whiskys (Ontake depuis 2019, Tsunuki depuis 2016 et, donc, Kanosuke). Les autres suivront au cours des années à venir.

Dans l'ambiance feutrée du Mellow, le maître distilleur nous fait goûter son Double Distillery, un assemblage de 50 % de whisky de malt fabriqué à Kanosuke et de 50 % de whisky de grain fabriqué à Hioki : en bouche il allie rondeur, finesse et caractère. Ce nouveau whisky, sorti au Japon en avril, sera commercialisé en France à partir de l'automne. Optimiste, Shunishi Nakamura conclut : *« Nous ne sommes pas encore connus, mais nous savons que nous allons apporter au monde quelque chose de nouveau. »* ■

En faisant vieillir ses whiskys dans d'anciens fûts de shochu (un substitut local au saké, à base de riz), Yoshitsugu Komasa est parvenu à approfondir le style « moelleux » de la marque familiale. KATOSHU

Sur les étiquettes des bouteilles de Kanosuke, un coucher de soleil sur la plage de Fukiage, la plus longue du Japon. KATOSHU

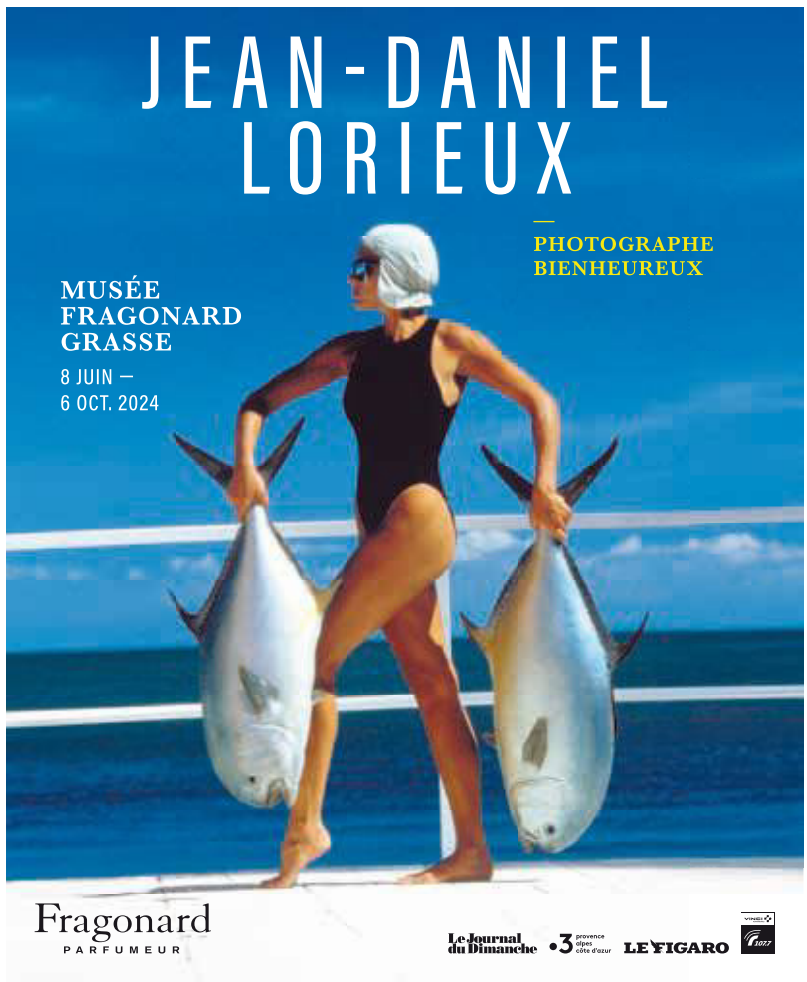

MOTS FLÉCHÉS N° 3877

RCI JEUX

SUITE DE PIÈCES ALIGNÉES
DÉLOYALE
CALMA SES NERFS
EN FIN DE MOT
RÉPOND À L'APPEL
COMME UNE POMME MEURTRIE
RELATIONS
GRANDE OUVERTE
FRAPPE DE JOUEUR
PASSAGE SOUS LA MANCHE
ELLE S'ÉTEND AU MONDE
MOIS ÉCHU
PARIÉE
ARRIVÉ EN FAMILLE
POÈTE DE LA GRÈCE ANTIQUE
INUITLISABLE
EMBOÎTÉ
GAGE DE QUALITÉ
AMOUREUX
MÉDIA SUR LES ONDES
MILLE-PATTES
EN POCHE ITALIENNE
CITÉ DU MAROC
AIDER À PLACER
AILES AU VENT
MONTAGNE GRECQUE
CUBE À LANCER
ARMOIRE SPORTIVE
ÉREINTÉ
HOMME BLEU DU DÉSERT
À LA PAGE
FÊTE MUSULMANE
IL BRASSE DE L'AIR
PAS TRISTE
COCKTAIL CONTRE LE RHUME
ÉTOFFE GROSSIÈRE
ÉDOUARD, PEINTRE
CERTAINE
MER EN ASIE (D')
À TOI
À PRIX D'OR
ANCIEN JE
À UNE EXISTENCE
ATTRAPER PAR LA TAILLE
MAYONNAISE À L'HUILE D'OLIVE
EXAMINE
BOUCHA À L'ENDUIT
PLATS DU MAGHREB
ARCHITECTE DE LA PYRAMIDE DU LOUVRE
DIFFÉRENDS À RÉGLER
INDIVIDUS
HIBISCUS ARBUSTIF
DÉLICE À DELHI
ARRÊT DE RIGUEUR
TUILE
HÉROS DE SPIELBERG
ÎLE BRITANNIQUE
AUTREFOIS, C'ÉTAIT JAMAIS
BARBE
ASSUMÉE
ÉCHEC COMPLET
ASSAINIT LA CAVE
ELLE DONNAIT LIEU À DES ÉCLATS
DE FORCE, DANS LES ASILES
CANTINE
FLÂNER (S')
FAVORISÉ PAR LES DIEUX
ÉPROUVÉ, CORPS, CŒUR ET ÂME
POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE
DURÉE
HORS-D'ŒUVRE ITALIENS
AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
CIRCUIT DE BAS-KETTEURS
ATTENDRE
DÉTIENS
DIVINITÉ GERMANIQUE
INSPIRATRICE D'UN ARTISTE
ABRÉVIATION SUR UNE BORNE
POUR
ACTE DU PASSÉ
CE N'EST QUE JOUER
MÉTRO EN ÎLE-DE-FRANCE
INADÉQUAT
SON REGISTRE EST AIGU
ARTICLE
CHARGE D'ÉLU
QUAND SA NE VA PAS...
RAYONNAGE
DAME DE CHOC
BLESSURE
FRUIT ACIDE
ARROGANTE, MÉPRISANTE
IL NE MANQUE PAS DE VOLUMES
FAIRE UNE GREFFE
ENDOMMAGÉS
HEU... IL A DU CARACTÈRE !
ASTATE AU LABO
REGARDER EN COIN
ON Y SUSPEND DE LA VIANDE
QUI NE DONNE PAS SIGNE DE VIE
PLANTATION D'ÉRABLES
DIANA
FILIN DE VOILIER
HERBIVORE À COURTE TROMPE
HONNÊTE
PALMIERS À NOIX
BOÎTIER À LUNETTES
CLAIREMENT EXPRIMÉS
ERRA
APPAREIL DE CHANTIER
BRAMER
MER MYTHIQUE
PERSONNEL RÉFLÉCHI
LIVRE D'ENFANTS
DURILLON
EXPLORÉ DE LA MAIN
ANCÊTRE DE L'UE
PERSÉVÉRER
FERRAILLEUR
ASSEMBLÉ PAR DEUX
CÉRIUM AU LABO
COUPER LE HAUT DE L'ARBRE
TRÈS SURPRISE EN MAL
OBJECTIF DE TOUT INTER
LAC DES ÉTATS-UNIS
YPRES CHEZ LES FLAMANDS
QUI NE SENT PLUS LE RENFERMÉ
PREND SES MARQUES

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6651

HORIZONTALEMENT

1. Formes primitives de polyphonie. – **2.** Premier jour du mois lunaire. – **3.** Présents pleins de douceur. – **4.** Tognazzi intime. Passent à l'action. – **5.** Préfère le petit train à la diligence. En haut à droite de la carte. – **6.** Toutes ses statistiques sont rendues publiques. Voter à droite. – **7.** Je tente quand on l'épelle. Antilope bien adaptée aux zones humides. – **8.** A un cœur de pierres. Mort, nez. – **9.** Accord sans réserve. Crème solaire. – **10.** Levée de dix. Essaim de moutards. – **11.** Il a la plume et l'encre. – **12.** L'art de l'immobilité.

VERTICALEMENT

1. Marchent avec des sabots. – **2.** L'ordre nouveau. – **3.** Vieilles filles de la campagne. Abîma le cuir. – **4.** Son état peut faire hésiter. Essence pour le bateau. Vote au centre. – **5.** Agent de transmissions. Taupe royale. Émission animale. – **6.** Peut se faire d'un trait. En politique, ce ne sont pas des agneaux. – **7.** Liée à la première personne venue. La chasse aux sorcières y fut cruelle. – **8.** Valut quatre as sur le tard. A perdu sa place.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6650

HORIZONTALEMENT **1.** Parodier. – **2.** Érotisme. – **3.** Truitées. – **4.** Resserre. – **5.** OSS. Soir. – **6.** Gteo. ITV. – **7.** Rä. Rosée. – **8.** Atala. SR. – **9.** Piu. SO. – **10.** Hora. EPO. – **11.** Inaction. – **12.** Esseulés.

VERTICALEMENT **1.** Pétrographie. – **2.** Arrestations. – **3.** Rousse. Auras. – **4.** Otis. ORL. Ace. – **5.** Dites. OAS. Tu. – **6.** Isérois. Œil. – **7.** Émérites. Poe. – **8.** Réserverions.

LE FIGARO Jeux
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION FIGARO JEUX

RONDES DES MOTS N° 1

Trouvez les mots correspondant aux définitions centrales et inscrivez-les autour de la case qui leur revient. La première lettre de chaque mot est indiquée par le triangle. Chaque mot se lit dans le sens des aiguilles d'une montre.

Exemple : COURSE AVEC TÉMOIN (R, E, L, A, I, S)

- BOUT DE COROLLE (P)
- D'HUMEUR CHAGRINE (T)
- DÉLIVRER DU MAL (G)
- ANCIEN JURON (T)
- ANGLES SAILLANTS (P)
- PARER AU COUP DE TABAC (A)
- ACCROCHER UN SOLITAIRE (S)
- FAIT SON RETOUR (T)
- COUSIN DU LÉZARD (U)
- ELLES SONT EN TÊTE (P)
- FORMULE MAGIQUE (A)
- ASSEMBLAGE DE MÈCHES (S)
- ÉVEILLER L'ENVIE (T)
- NI L'UNE NI L'AUTRE (U)

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Sudoku n°4778 Facile

2	9	4	1	3	6	8	5	7
8	3	6	2	7	5	9	4	1
7	5	1	9	4	8	2	6	3
1	6	2	8	5	9	7	3	4
5	4	8	3	2	7	6	1	9
3	7	9	4	6	1	5	8	2
9	1	5	7	8	3	4	2	6
4	8	7	6	1	2	3	9	5
6	2	3	5	9	4	1	7	8

Sudoku n°4779 Difficile

4	5	8	9	2	7	3	6	1
7	2	6	3	4	1	8	9	5
9	1	3	6	8	5	2	7	4
5	6	4	7	3	8	1	2	9
2	3	7	4	1	9	5	8	6
8	9	1	5	6	2	7	4	3
1	7	9	2	5	6	4	3	8
3	8	2	1	9	4	6	5	7
6	4	5	8	7	3	9	1	2

Sudoku n°4780 Diabolique

7	8	1	3	5	6	2	4	9
3	4	9	1	7	2	5	6	8
2	6	5	8	4	9	3	7	1
1	2	4	5	6	3	8	9	7
6	3	7	4	9	8	1	2	5
5	9	8	7	2	1	6	3	4
9	1	2	6	8	7	4	5	3
4	7	3	2	1	5	9	8	6
8	5	6	9	3	4	7	1	2

Lettres en plus
SOLUTÉ – SERMON – DRACHE – LÉSION.

Lettres en moins
Les mots à trouver sont :
DONNE (Écaler, becter, laceur, étendu, romain).
TRAME (Ongle, harde, raire, régie, libre).

Mots fléchés n°3876

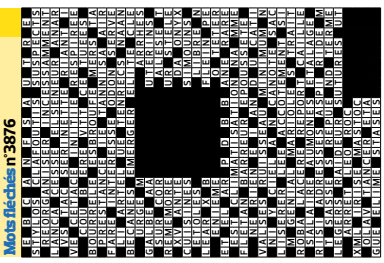

Tous les programmes dans TV Magazine et sur l'appli TV Mag

Baïa : immersion dans l'Antiquité engloutie

Simon Cherner

Non loin du Vésuve, sous les eaux de la baie de Naples, gît la cité romaine. Sa fouille tient en haleine le monde de l'archéologie.

Imaginez. Une baie paradisiaque aux bras d'azur ouverts comme une invitation à l'oisiveté. Une succession de palais au luxe capiteux. Une station thermale posée sur une île artificielle. Un port bouillonnant, des commerces aux étals généreux, des bassins à huîtres. Imaginez l'âge d'or romain, la pure délectation des empereurs et des sénateurs comblés par le panorama de la mer et la profusion de ses fruits. Imaginez, enfin, des splendeurs englouties, dévorées par les vagues chaudes, des monuments renversés, culbutés en refuges à poissons. Ce spectacle d'une dévastation ancienne se cueille parmi les fonds de la baie de Naples. Cette Atlantide romaine s'appelait Baïes.

Le site archéologique sous-marin s'étend à une trentaine de kilomètres de Pompéi, vers les arpents occidentaux du Vésuve épargnés par l'éruption dévastatrice de l'année 79. Les remous chtoniens ne sont pas pour autant étrangers à l'immersion de la majeure partie de la cité balnéaire de Baïes – ou Baïa. Les humeurs magmatiques se sont jouées, par une approche languissante, de cet antique prédécesseur d'Ibiza, de Dubaï et de Miami, repaire de tous les plaisirs et de tous les excès de l'hédonisme à la romaine.

Un empire du silence

Cette immersion à feu doux, à la fin de l'Antiquité, est à mettre sur le compte d'un bradyséisme – une série d'élévations et d'affaissements du sol sous l'effet de l'activité volcanique. Point de cité des eaux sans cette guerre du feu. La Méditerranée a croqué au ralenti ce havre des délices, dont seules quelques miettes subsistent encore sur la terre ferme, ensevelies sous l'urbanisme de la Campanie moderne. Mais l'archéologue est un animal à la curiosité insatiable. Il lui tarde de percer les secrets de la Baïes sous-marine.

Le charme de la ruine maritime est contagieux. La passion des chercheurs pour cette cité subaquatique a séduit Marcello Adamo. Le réalisateur italien avait déjà travaillé sur les morts-vivants de Pompéi. Cette fois, il s'est laissé happer par les recherches que l'Institut italien pour la conservation et la restauration conduit dans les profondeurs noyées de l'ancienne Baïes. Son film plonge dans les fonds arasés par l'érosion marine, à la recherche d'opulentes villas. Elles dominaient autrefois le rivage ; elles ne sont plus qu'écroulements, poussière et éboulis.

Encore faut-il savoir s'orienter dans ce puzzle de mer. Des plongeurs chevronnés sont à la manœuvre, guidés par quelques indices littéraires et iconographiques – une fresque par-ci, une allusion de Virgile par-là. Ces archéologues au pied marin savent naviguer parmi les bâtiments fantômes qui écument la baie. Grenouiller dans cette Atlantide aux eaux cyan exige des méthodes particulières.

Dans cet empire de silence, les explorateurs communiquent en pantomimes, au moyen de signes. On y manie moins la pelle et la truelle que des ballons, pour remonter à la surface des blocs sanglés, et des aspirateurs aquatiques, pour nettoyer les ornements dissimulés sous le sable. La méticuleuse restauration des mosaïques submergées révèle la silhouette d'un poisson. Belle mise en abyme. Au fil des séquences, des reconstitutions et des hypothèses se dégage l'image d'une cité qui n'a pas été que la coquette destination d'une élite oisive. Le site était aussi un port commercial important et une vitrine dans laquelle s'exprimait l'ingéniosité folle d'architectes aux noms oubliés. Les 28 piliers géants qui quadrillent un secteur de la baie sous-marine de Baïes demeurent comme un souvenir énigmatique de ces brillants esprits. Que d'intelligence derrière ces plaisirs antiques ! ■

« Baïa, l'Atlantide romaine »
À 20 h 50, sur Histoire TV
Notre avis : ●●●●

TF1

21.10
Camping Paradis
Série. Humoristiq

F a. 2023. Avec La t Ournac. 2 é odes. Inédit. Tom et son équipe o t un sta e et une ré e de voile animés par Julien, un skipper renommé. Du cô é des arriva s, Ca et An oine se t ravis de re er leur fille Jade, passionnée de voile, pour quelques jours de va

23.00 Camping Paradis. 2 épisodes.

CANAL+

21.07
Spinners
Série. Ac

AfS. 2023. Sa on 1. Avec Ca James. Le choc des mondes. Da é e un plan pour pro er sa d ion sur le quartier, ta qu'Ethan prend la ro e pour co - nuer les qualifica ions. La chance semble so e à l'équipe de spinning

22.01 Spinners. Série. Action.

C8

18.12 Touche pas à mon poste ! Div.

21.15 La disparition
Téléfilm. Suspense. Fra. 2012. Réal. : Jean-Xavier de Lestrade. 1h45. Avec Géraldine Pailhas. Lorsqu'une femme mariée disparaît par un dimanche matin comme les autres, la police se perd en conjectures : l'amant de la victime a une théorie bien précise.

23.00 Commissaire Magellan. Série.

france•5

20.06 Les avions du bout du monde.

21.00 Nus et culottés
Documentaire. Fra. 2024. Réal. : Nans Thomassey, Guillaume Mouton, Charlène Gravel. 1h37. Objectif : Mystère. Inédit. Dans l'arrière-pays niçois, Nans et Mouts vont en direction de la Méditerranée avec un objectif : déposer un trésor dans la mer.

22.37 C dans l'air. Magazine.

france•2

21.10
L'art du crime
Série. Po

F a. 2021. Sa on 5. Avec Nico Gob. Le code Delacroix. Au musée du L e, un homme a été assassiné a ès avoir admiré le fameux ta de Delacroix « La Liberté guidant le peuple ». Simon, un adolesc t aux f és de mémorisation ex - n es, est le seul témoin du dra

22.42 L'art du crime. Série. Policière.

arte

20.55
The French Connection
Film. Po

EU. 1971. Ré : William Friedkin. 1h39. Avec Gene Hackman. La police américaine enquête sur la filière fr par laquelle tr e de la drogue à d ion des Etats-Unis. Jusqu p t, les grands patrons de ce t afic n'ont pas pu être arrê

22.40 L'Exorciste. Film. Horreur.

W9

19.50 Les apprentis champions.

21.10 Astérix : le secret de la potion magique
Film. Animation. Fra. 2018. Réal. : Alexandre Astier. 1h15. Poursuivi par un magicien et aidé par ses amis gaulois, un druide part en quête d'un successeur à qui il transmettra la recette de sa fameuse potion magique.

22.25 Cendrillon. Film. Fantastique.

RMC DÉCOUVERTE

20.00 Alaska : La ruée vers l'or.

21.10 Les routiers : profession chauffeur poids lourd
Documentaire. Fra. 2023. 1h30. Les rois de la route. Téo, 22 ans, a récemment lancé sa propre entreprise à Toulouse. Pour cela, il a investi 50 000 euros dans un poids lourd d'occasion.

22.40 Les routiers : profession chauffeur poids lourd. Documentaire.

france•3

21.13
L'école buissonnière
Film. Comédie dra

F a. 2017. Ré : Nicolas Vanier. 1h50. Avec Fr ois Cluzet. À Paris, en 1930, Cé ine, une employée de maiso d e et ge ille, prend sous aile Pa un orphelin. Ensemble, ils part r e Borel, le mari de Cé un ga e bougon qui officie dans un va e domaine en So

23.03 L'homme de la cave. Film.

6

21.10
Show Me Your Voice
J

Pr : Elodie Gossuin et Issa Doumbia. 1h20. Inédit. Dans une émission a t jeu et spectacle, un binôme de joueurs anonymes aidé par une bande de cé és et un chant doit d quer le ma ais des b in es parmi neuf ca

22.30 Show Me Your Voice. Jeu.

TMC

19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 Sherlock Holmes
Film. Action. EU/All/GB/Aus. 2009. Réal. : Guy Ritchie. 2h15. Avec Robert Downey Jr, Jude Law. Le célèbre détective et son assistant sont parvenus à arrêter un dangereux tueur en série, adepte de la magie noire. Le corps du criminel exécuté disparaît.

23.40 90' Enquêtes. Magazine.

HISTOIRE TV

20.00 Mafia Killers. Documentaire.

20.50 Baïa, l'Atlantide romaine
Documentaire. Ita. 2021. Réal. : Marcello Adamo. 0h50. Le Vésuve a submergé Pompéi par le feu et Baïa par l'eau. Près de Naples, Baïa, la ville du luxe et du plaisir hédoniste de l'Empire romain, est le plus grand site archéologique submergé du monde.

21.40 Narbo Martius, la fille de Rome.

À LA DEMANDE

NETFLIX

Un homme, un vrai

Depuis « La Loi de Los Angeles », David E. Kelley s'est imposé comme l'un des showrunners les plus réputés d'Amérique. On lui doit des séries populaires comme « Ally McBeal », « The Practice » et plus récemment « La défense Lincoln ». « Un homme, un vrai », son dernier projet, adapté d'un roman de Tom Wolfe (« Le bûcher des vanités »), met en scène l'excellent Jeff Daniels dans le rôle de Charlie Croker, promoteur immobilier d'Atlanta prêt à tout pour éviter la banqueroute. Évidemment, nous sommes en 2024, et il n'est plus question de raconter la dépravation d'un homme sous l'angle du péché individuel. Croker n'est pas un être humain, c'est un représentant générique de la masculinité toxique.

LE FIGARO TV Île-de-France

13.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV.
(Rediffusion) Laurent Gamelon. Interviewé par Nicolas Vollaire et Mathilde Seifer.
19.00 Bienvenue en Île-de-France.
21.00

AFP

Cherbourg/Haïfa : une histoire de vedettes
Documentaire. Retour sur l'affaire des vedettes de Cherbourg vendues par la France à Israël, qui a éclaté le 24 décembre 1969.
22.00 Le Figaro la nuit.
23.00 Les rois de France : quinze siècles d'histoire.

Pour regarder le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 468 | Orange 345
Free 904 | Bouygues 305

ÉPHÉMÉRIDE St-Thibaut
Soleil : Lever 05h57 – Coucher 21h54 – Premier croissant de Lune

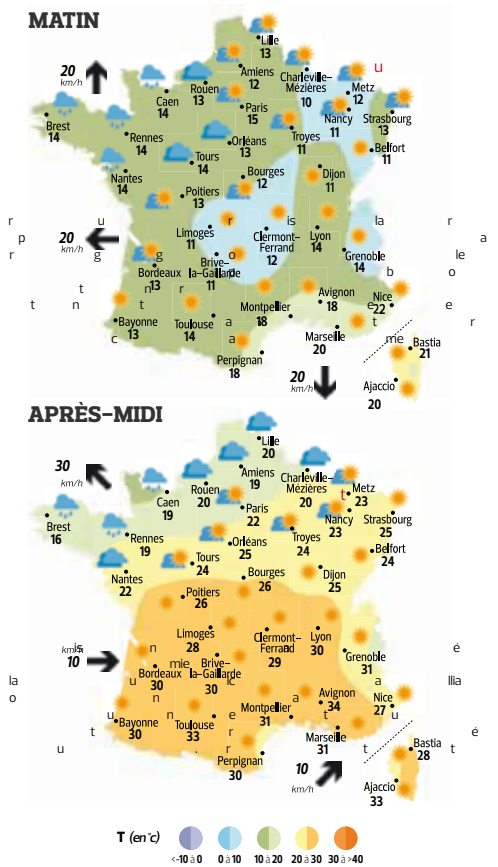

LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	22/26	AMSTERDAM	13/21	ATHÈNES	24/36
BARCELONE	21/28	BELGRADE	23/36	BERLIN	15/26
BERNE	12/26	BRUXELLES	13/20	BUDAPEST	22/34
COPENHAGUE	15/19	DUBLIN	9/17	LISBONNE	16/25
LONDRES	11/18	MADRID	19/32	PRAGUE	14/25
RABAT	18/23	ROME	22/32	TUNIS	23/31

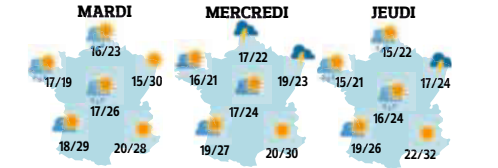

la chaîne météo lachainemeteo.com
Par téléphone : 3201 0,99 €/appel
LIVE 24/24 CANAL+
Sur L'APPLI GRATUITE La Chaîne Météo

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de **9h** à **13h** et de **14h** à **18h** **(excepté les jours fériés)** et tous les dimanches de **9h** à **13h**.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

Téléphone
01 56 52 27 27

sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Tarif de la ligne € TTC :
Du lundi au jeudi
26 € jusqu'à 25 lignes
24 € à partir de 26 lignes
Vendredi ou samedi
29 € jusqu'à 25 lignes
27 € à partir de 26 lignes
Réduction à nos abonnés : nous consulter

Les lignes comportant des caractères gras sont facturées sur la base de deux lignes ; les effets de composition sont payants ; chaque texte doit comporter un minimum de 10 lignes.

Naissances, Adoptions, Baptêmes, Fiançailles, Mariages, Anniversaires, Centenaires, Fête des Mères, Fête des Pères, Saint-Valentin, Noces, Communications diverses, Conférences, Thèses, Portes ouvertes, Distinctions, Nominations, Commémoration, Signatures, Départs en retraite, Vœux, Deuils, Condoléances, Remerciements, Souvenirs, Messes et anniversaires, Offices religieux, Prise d'habit, Jubilé, Jubilé sacerdotal, Ordination, Vœux monastiques.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr
www.dansnoscoeurs.fr

Tél Abonnements :
0170 37 3170

communications

Venez fêter l'ouverture du **château Archambeau–Laloin** en assistant aux

Ballades à boire !
Un monologue assoiffant de Bach à Bacchus,
les mardi 9, jeudi 11 et samedi 13 juillet, à 19 h 30,
ou aux

Ballades amoureuses
Les plus beaux poèmes d'amour de la littérature,
les mercredi 10, vendredi 12 et dimanche 14 juillet, à 19 h 30,
interprétées par
Alain Carré
comédien,
musicien de la langue française.

Réservation sur
www.chateauarchambeau.com

deuils

Ses petits-enfants et enfants

ont la tristesse
de faire part du décès de

Ghislaine, Claire, Marie, Céline BÉLICARD
née de Barrigue de Fontainieu,
veuve de
Pierre Bélicard

survenu le 4 juillet 2024,
à Lyon.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Saint-Julien, à Lancié (Rhône),
le jeudi 11 juillet 2024, à 16 h 30,
suivie de l'inhumation
au cimetière du village.

Mme Julie Bertrand,
son épouse,
Florence, Marie-Pierre,
ses filles,

ont la tristesse
de faire part du décès de

M. Gabriel BERTRAND

le 29 juin 2024,
dans sa 96e année.

Gabriel était aux côtés
d'Armand Marquiset en 1948,
lors de la création
des Petits Frères des Pauvres.
Il fut aussi directeur
d'Édition et Promotion,
et président de la Fondation
Philippe Othenin-Girard.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Pierre,
à Charenton-le-Pont,
le mardi 9 juillet, à 11 heures.

Baguer-Morvan
(Ille-et-Vilaine).
Riaillé (Loire-Atlantique).

En union avec
Mme Loïk Bureau (†),
née Elisabeth
de Miniac de la Haute Dibois,
son épouse,
M. et Mme Xavier Estève,
M. Emmanuel Estève,
M. et Mme
Jean-François Estève,
Mme Marie-Liesse Estève,
ses beaux-enfants,
Pierre, Alban, Olivier,
Christophe, Charles-Aymeric,
Arnaud, Clotilde, Lilly,
ses petits-enfants,

ainsi que toute la famille

ont la grande tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

M. Loïk BUREAU

le 6 juillet 2024,
à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 11 juillet, à 10 h 30,
en l'église de Baguer-Morvan.

La Haute Dibois,
35120 Baguer-Morvan.

Le comte Henri de Brion,
son époux,

M. Philippe de Brion,
S.A. la princesse Reza
Pasban Dowlatshahi,
M. et Mme Humbert de Brion,
Mme Anne de Brion,
M. Rodolphe de Brion,
ses enfants,

ses 17 petits-enfants,
ses 2 arrière-petits-enfants

ont la grande tristesse
de faire part du rappel à Dieu,
munie des sacrements
de l'Église, de la

comtesse Henri de BRION
née Hélène de Bimard,
croix du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,

le 3 juillet 2024,
à l'âge de 82 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église de Châteaurenard
(Bouches-du-Rhône),
le mardi 9 juillet, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu
le mercredi 10 juillet,
dans le caveau familial
de La Voulte-sur-Rhône
(Ardèche),
dans l'intimité familiale.

Genève (Suisse).

Mme Louis Coursier,
née Marie-Laure Jacquety,

M. et Mme Charles Coursier
et leurs enfants,
Noah, Jackson, Nikita,
M. et Mme Antoine Coursier
et leur fille Jade,
Mlle Victoire Coursier

ont l'immense tristesse
de faire part du décès de

M. Louis COURSIER

le 3 juillet 2024,
à l'âge de 75 ans, à Genève.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Joseph,
1, rue Anne-de-Lusignan,
à Genève (Suisse),
le mardi 9 juillet, à 10 heures.

Alexandre Couvelaire,
son époux,
Sylvie, Éric, Amélie et Louise,
ses enfants,
Alain, son gendre,
Gaspard, Adrien, Anatole
et Ernest,
ses petits-enfants,
et toute sa famille

ont la profonde tristesse
de faire part du décès de

Hélène COUVELAIRE
née Branère,

survenu le 30 juin 2024.

Philippe et Aravny,
Michel et Sylvie,
ses enfants,

Christian Pellet,
son gendre,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

ont le chagrin
de faire part du décès de

Mme Robert CRAPART
née Paulette Calloud,

partie le 1er juillet 2024,
à l'âge de 100 ans, rejoindre
dans la Maison du Père
son époux bien-aimé,
Robert Crapart
et sa fille chérie,
Marie-Evelyne

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 9 juillet, à 10 h 30,
en l'église Saint-Pierre,
90, avenue Achille-Peretti,
à Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine).

Résidence Club,
137, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

M. François Denieuil,
son père,
Benoît et son épouse,
Véronique, Isabelle,
son frère, ses sœurs,
belle-sœur,
Aurélie, Paul, Juliette,
Baptiste, Elise, Emma, Manon,
ses neveux et nièces,

ont la grande tristesse
de vous faire part du décès de

Philippe DENIEUIL

le 1er juillet 2024,
à l'âge de 54 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 11 juillet, à 10 h 30,
en la chapelle haute
de l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine,
1, boulevard Jean-Mermoz.

L'inhumation aura lieu
le vendredi 12 juillet, à 11 h 30,
au cimetière de Pliboux
(Deux-Sèvres).

Acquigny (Eure).

La baronne d'Esneval,
née Agnès de Causans,
son épouse,

M. et Mme
Augustin de Longeaux,
M. et Mme Quentin Thouéry,
le baron et la baronne
Maxime d'Esneval,
ses enfants,

Rodolphe, Raphaël
de Longeaux,
Gabriel, Philippine et Jacques
Thouéry,
Éléonore, Louise d'Esneval,
ses petits-enfants,

le baron et la baronne
François d'Esneval,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme
Pierre Bordeaux Montrieux,
le baron et la baronne
Guillaume d'Esneval,
ses neveux et nièces,

font part du rappel à Dieu du

baron d'ESNEVAL
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,

muni des sacrements
de l'Église, le 5 juillet 2024.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Sainte-Cécile, à Acquigny,
le mardi 9 juillet, à 14 h 30.

Mme Jean-Jacques Fournier,
son épouse,

Agathe et Xavier Herrmann,
sa fille et son gendre,
ainsi que leurs enfants,
Noémie et son époux
Paul de Gaulmyn,
Théophile, Côme et Clarisse,

Hilaire et Alexandra Fournier,
son fils et sa belle-fille,
ainsi que leurs filles,
Inès et Thaïs,

Maxence et Caroline Fournier,
son fils et sa belle-fille,
ainsi que leurs enfants,
Eliott et Héloïse,

ont la douleur
de faire part du décès de

M. Jean-Jacques FOURNIER

survenu le 2 juillet 2024,
dans sa 82e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 9 juillet, à 14 heures,

et non à 11 heures, comme
indiqué dans notre édition
du samedi 6 juillet,

en l'église de la Rédemption,
Lyon (6e),
suivie de l'inhumation
au cimetière
de Collonges-au-Mont-d'Or.

Sylvie Laussucq Dhiriart,
son épouse,

Maryvonne Bodet,
sa belle-mère,

Graciane et Sébastien Dupriez,
Maïder et Damien Serra,
Jean Laussucq Dhiriart,
ses enfants et gendres,

Camille, Rémi, Quitterie
et Madeleine,
ses petits-enfants,

sa sœur et son beau-frère,
ses belles-sœurs et beau-frère,
ses neveux et nièces

ont la tristesse
de vous faire part du décès du

lieutenant-colonel (e.r.)
Xavier LAUSSUCQ DHIRIART
Saint-Cyr, promotion
Lieutenant-Colonel
Brunet de Sairigné,

survenu le 3 juillet 2024.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Martin
de Sare (Pyrénées-Atlantiques),
ce lundi 8 juillet, à 14 heures.

Ils le recommandent
à votre prière.

Son fils Pierre-Arthur,
et sa compagne,
ses neveux,
ses belles-sœurs,
ses filleules et filleuls

ont l'immense tristesse
de faire part du décès de

Michèle MOREAU
née Guillaume,

veuve de
Jean-François Moreau

survenu le 28 juin 2024,
à l'âge de 89 ans, à Lille.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame-des-Champs,
à Paris (6e),
ce lundi 8 juillet, à 10 h 45,
suivie de l'inhumation
au cimetière du Montparnasse,
à 12 h 15.

Pierre-Arthur Moreau,
17, rue Olympe-de-Gouges,
59800 Lille.

Aups (Var).

Claude, Jean-François, Liliane,
Christine, Anne-Marie,
Bruno et Sylvie Mailaender,
ses enfants,
ainsi que ses 15 petits-enfants

ont l'immense tristesse
de faire part du décès de

Micheline MAILAENDER
née Cotrait,
veuve de
Nicolas Mailaender

survenu le 7 juin 2024,
à l'âge de 93 ans, à Aups.

Annick, son épouse,
Laurent et Lucile,
son fils et sa belle-fille,
Romain et Antoine,
ses petits-fils,

ont la douleur
de faire part du décès de

M. Gérard PETITEAU
expert-comptable
et commissaire aux comptes
honoraire,
docteur en droit,
chevalier
de la Légion d'honneur,

survenu le 26 juin 2024,
à l'âge de 89 ans.

Les obsèques ont eu lieu
au cimetière du Père-Lachaise,
à Paris (20e),
dans l'intimité familiale.

37, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Mme Christian
de Sorbier de Pougnadoresse,
née Marie-Madeleine
Coye de Brunelis,
son épouse,

Anne Laure
de Sorbier de Pougnadoresse,
Blandine et Rémi Ronsin,
Vincent
de Sorbier de Pougnadoresse,
Thibault et Hortense
de Sorbier de Pougnadoresse,
ses enfants,

Julie, Alice, Paul, Blanche,
Jehan, Héloïse et Isaure,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part
du rappel à Dieu, muni
des sacrements de l'Église, du

colonel Christian de SORBIER de POUGNADORESSE
chevalier
de la Légion d'honneur,

le 3 juillet 2024,
à l'âge de 79 ans.

La messe d'obsèques
sera célébrée
le mercredi 10 juillet, à 10 h 30,
en l'église Saint-Pierre,
à Lasalle (Gard).

M. et Mme Hugues
Tricand de La Goutte,
le contre-amiral et Mme
Bertrand Dumoulin,
Mlle Caroline
Tricand de La Goutte,
M. et Mme Aymeric
Legrix de la Salle,
ses enfants,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Mme Bernard TRICAND de LA GOUTTE
née Christiane de Louvencourt,

le 5 juillet 2024,
dans sa 87e année, munie
des sacrements de l'Église.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée
le mercredi 10 juillet, à 14 h 30,
en l'église Saint-Pothin
d'Amplepuis (Rhône),
suivie de l'inhumation
au cimetière d'Amplepuis.

remerciements

Jacqueline Boulan,
née Lepercq, son épouse,
ses enfants, petits-enfants
et toute la famille,

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

Thierry BOULAN

le 28 juin 2024,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

Yves et Isabel Büchsenschütz,
Daniel Strohl,
James Branson,
Floriane Branson Bentégeat,
ses enfants,
gendres et belle-fille,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants
et toute la famille,

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès,
le 26 juin 2024, de

Françoise BRANSON
née Beucler,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

Cultiver sa liberté, c'est cultiver sa curiosité.

Recevez Le Figaro chaque jour et ses magazines le week-end.
Accédez aux versions numériques du journal, des magazines et des hors-séries culturels ainsi qu'aux applications Figaro Jeux et Le Figaro Cuisine.

299€ pour 6 mois
au lieu de ~~629,40 €~~

LE FIGARO
La culture de la liberté depuis 1826

ABONNEZ-VOUS AU FIGARO

À renvoyer dans une enveloppe affranchie à :
LE FIGARO ABONNEMENT
45 avenue du Général-Leclerc 60643 CHANTILLY CEDEX

☐ OUI, je m'abonne à la **Formule CLUB** pour **299€** au lieu de 629,40€, soit 52% de réduction. Je reçois pendant 6 mois Le Figaro du lundi au samedi, accompagné des cahiers thématiques et des magazines du week-end. J'accède à leurs versions numériques et aux hors-séries culturels ainsi qu'aux applications Figaro Jeux et Le Figaro Cuisine.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. portable : _____ pour améliorer le suivi de votre livraison

Pour accéder aux versions numériques, il est indispensable de compléter votre adresse mail :
E-mail : _____
en majuscules

Je joins mon règlement par :
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Figaro
Date et signature :
☐ CB N° _____
Expire fin : _____
FAP2401

Offre métropolitaine réservée aux nouveaux abonnés valable jusqu'au 31/12/2024. Les tarifs sont révisables à l'issue de chaque année d'abonnement. Les informations recueillies sur ce bulletin sont destinées au Figaro et ses sous-traitants, pour la gestion de votre abonnement et uniquement au Figaro pour vous adresser des offres commerciales pour des produits et services offerts par Le Figaro. Afin d'exercer les droits relatifs à vos données personnelles dans les limites prévues par la loi, vous pouvez vous adresser à Le Figaro, DPO, 101 rue de l'Abbé Groult, 75015 Paris. Si vous ne souhaitez pas recevoir nos promotions et sollicitations, cochez cette case ☐. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées postales soient transmises à nos partenaires commerciaux pour de la prospection commerciale postale, cochez cette case ☐. Vous disposez du droit de saisir la CNIL de toute réclamation concernant le traitement des données vous concernant. Notre politique de confidentialité et nos CGV sont disponibles sur https://mentions-legales.lefigaro.fr/le-figaro/politique-de-confidentialite-figaro et https://boutique.lefigaro.fr/conditions-generales-de-vente.

La France en apesanteur

CHRONIQUE
Nicolas Baverez

Au moment où la victoire éclatante du Labour de Keir Starmer réhabilite la social-démocratie et referme le cycle populiste du Brexit, la France, au terme de la dissolution décidée contre toute raison par Emmanuel Macron et d'une campagne électorale déconnectée du réel, se trouve placée en apesanteur. En guise de clarification politique, notre pays bascule dans l'inconnu, alors qu'il doit organiser les Jeux olympiques, que la Nouvelle-Calédonie s'embrase à nouveau, que l'économie est à l'arrêt, que la dette publique est mise sous surveillance par les agences de notation, les marchés financiers et nos partenaires européens.

Apesanteur économique. En dépit du déversement de quelque 1000 milliards de dépenses publiques depuis 2017, la croissance française était inférieure à 1 % avant la dissolution en raison de la persistante faiblesse de l'offre productive, tout particulièrement dans le domaine de l'industrie puisque notre pays ne produit que 36 % des biens manufacturiers qu'il consomme. L'activité est désormais en panne. Dans le même temps, l'exil des capitaux, des entrepreneurs et des talents a brutalement repris. Or les programmes développés par les trois blocs reposaient tous sur une forme de relance keynésienne à hauteur de 1 % du PIB pour la défunte majorité présidentielle, 3 % du PIB pour le RN et 6 % du PIB pour le NFP, relance dont le seul résultat serait de faire exploser les déficits des comptes publics et de la balance commerciale.

Apesanteur financière. Protégée par son caractère systémique au sein de la zone euro, par la stabilité des institutions de la Ve République et par l'efficacité de Bercy pour prélever impôts, taxes et cotisation à hauteur de plus de 52 % du PIB, la dette souveraine de la France a bénéficié d'une forme d'impunité. Notre pays a ainsi pu se financer dans des conditions très favorables tout en perdant le contrôle des dépenses et de la dette publique, passée de 60 % à 111 % du PIB depuis 2000. Ce privilège est aujourd'hui caduc. Depuis 2023, les dépenses ne cessent d'accélérer (dérive de 6 milliards pour les cinq premiers mois de 2024 après 16 milliards en 2023) et les recettes sont inférieures aux prévisions du fait de la stagnation de l'activité (-1,4 milliard depuis janvier). Par ailleurs, la dissolution a introduit une incertitude radicale au cœur du système politique et conduit les dirigeants allemands à refuser par avance le recours à la BCE et au mécanisme de stabilité en cas de choc sur la dette française. Sauf à augmenter encore les prélèvements, ce qui provoquerait une récession, la seule solution consiste à faire des économies.

Apesanteur sociale. La société française se décompose en raison de la paupérisation de la population, de l'effondrement des services publics et de l'explosion de la violence. La légitime révolte des citoyens devant la désintégration de la nation a été au cœur des élections législatives. Pour autant, elle n'a trouvé aucune autre réponse que, d'un côté, une nouvelle hausse des aides sociales financée par la dette publique – aides dont dépendent déjà de manière déterminante les trois quarts des ménages français pour leurs revenus – et, de l'autre, une dérive autoritaire et une sortie de l'État de droit.

« La dissolution a libéré la dynamique de la peur, de la haine et de la colère, qui a gangrené la société française. Face à une décision et un calendrier irrationnels, les passions collectives se sont déchaînées »

Apesanteur européenne. Tout comme l'Italie, la France a perdu sa souveraineté et ne peut plus se sauver sans l'aide de ses partenaires européens. Depuis le naufrage du Brexit, aucune des principales formations politiques françaises, y compris à l'extrême droite et à l'extrême gauche, ne promeut plus la sortie de l'Union ou de la zone euro. Toutes ont pourtant multiplié les mesures en opposition frontale aux engagements européens ou aux libertés fondamentales de l'Union. La France se trouve ainsi totalement isolée et ses partenaires ne sont pas disposés à lui témoigner la moindre indulgence, dès lors que ses embardées inconséquentes mettent en péril les acquis et les biens communs de l'Union : le grand marché, l'euro et l'État de droit européen. Par ailleurs, sur le plan stratégique et diplomatique, Emmanuel Macron a dilapidé tout le crédit de notre pays auprès de nos partenaires et de nos alliés, par ses prises de position contradictoires sur la Russie puis ses initiatives intempestives sur l'envoi de troupes au sol en Ukraine ou le partage de la dissuasion nucléaire, dont le seul effet fut de fragiliser les démocraties et de renforcer Vladimir Poutine.

Apesanteur politique. La dissolution a libéré la dynamique de la peur, de la haine et de la colère, qui a gangrené la société française. Face à une décision et un calendrier irrationnels, les passions collectives se sont déchaînées. Un gouffre s'est ainsi créé entre les attentes des citoyens, la décomposition du système politique, l'environnement économique, financier et international de notre pays. Jamais, depuis les années 1930, les périls n'ont été aussi grands pour la démocratie et la République. Jamais depuis les années 1930, les dirigeants n'ont été aussi délégitimés, les institutions aussi impuissantes, l'État aussi affaibli.

Au terme des élections de 2024, la France reste l'homme malade de l'Europe et elle ne dispose ni d'un projet, ni d'institutions en ordre de marche, ni des forces et du socle politiques pour engager son redressement. Le télescopage sera frontal entre la bulle idéologique dans laquelle le président de la République a enfermé notre pays et les réalités que portent le durcissement des marchés financiers, l'éclatement de la mondialisation, le défi de la transition climatique, l'impératif du réarmement face à la menace existentielle qui émane de la Russie et des empires autoritaires.

Huit ans après le Royaume-Uni, les Français connaissent leur moment Brexit en cédant à l'illusion d'une sortie de l'histoire et du monde du XXIe siècle. À court terme, notre pays s'apprête à descendre une nouvelle marche. Interrogé au cœur des années 1930 sur la manière de sortir du trou, John Maynard Keynes avait répondu : « *Il faut d'abord arrêter de le creuser.* » Il ne fait malheureusement guère de doute que la France va continuer à approfondir le trou dans lequel elle s'enterre dans les prochains mois. À moyen terme, cependant, le réengagement des Français dans la vie publique avec la hausse de la participation constitue un appel à faire renaître un espoir réaliste de reconstruction de la France. La première étape consiste à briser la chaîne des mensonges qui ont mené la France à cette nouvelle, épouvantable et scandaleuse débâcle. ■

Le scénario imaginaire de la présidentielle 2027

FABIEN CLAIREFOND

SAMUEL FITOUSSI

Chaque semaine, pour *Le Figaro*, notre chroniqueur pose son regard ironique sur l'actualité. Aujourd'hui, il imagine ce à quoi pourrait ressembler notre pays ces trois prochaines années si la France était gouvernée par une grande coalition allant du NPA à Gérard Larcher.

Juin 2025. Alors que La France est gouvernée par la grande coalition des gens gentils et raisonnables (allant du Nouveau Parti anticapitaliste à Gérard Larcher), le pays entre en récession. Les grandes réformes fiscales et régulatoires (rétablissement de l'ISF, création de 877 nouvelles tranches d'impôts sur le revenu, multiplication des normes écologiques dans tous les secteurs d'activité, taxation confiscatoire des plus-values…), censées apporter un vent d'espérance et de justice sociale, ont des effets imprévus.

Certes, 100 000 entreprises nouvelles sont créées, mais, à y regarder de plus près, il s'agit uniquement d'autoentreprises créées par des livreurs Deliveroo et des masseuses thaïlandaises. Le déficit, lui, atteint un niveau inquiétant, Marine Tondelier, ministre de l'Économie, ayant décidé de contracter 10 000 milliards de milliards de milliards de milliards de milliards de milliards d'euros de dette pour financer la transition écologique. La France est désormais leader mondial en termes de doubles vitraux isolants, mais, proche de la faillite, ne verse plus de salaire à ses fonctionnaires : les métros ne roulent plus, les poubelles ne sont plus ramassées ; seuls les inspecteurs des impôts continuent à travailler bénévolement, pour le plaisir du geste.

Janvier 2026. Sur le plan sécuritaire, les choses vont de mal en pis. Les macronistes ayant dû faire des concessions au Front populaire, 20 000 détenus dangereux ont été libérés, mais, le Front populaire ayant dû faire des concessions aux macronistes, les 20 000 détenus ont été contraints de suivre une heure de formation aux valeurs républicaines avant leur sortie de prison. Les détenus de Fleury-Mérogis assistent même à une conférence sur les stéréotypes de genre. (Xavier Dupont de Ligonnès, tout juste retrouvé, est remis en liberté. Il enchaîne les aventures d'un soir mais peine à convaincre ses conquêtes de fonder un foyer avec lui.)

À la surprise des sociologues, la délinquance est rapidement multipliée par 27 (seulement par 23, rassure *Libération*, appelant à la vigilance face aux fake news de l'extrême droite), mais Gérald Darmanin, heureusement, n'a pas la main qui tremble : il dissout Génération identitaire. N'en déplaise aux Cassandre, les banlieues s'éloignent du modèle multiculturaliste, puisque la machine à assimiler fonctionne à nouveau : le nombre de conversions à l'islam augmente rapidement.

« Grâce à la nouvelle ministre de l'Intérieur, Mathilde Panot Blum, tout citoyen du monde a désormais droit à l'asile climatique en France sous présentation d'un certificat médical prouvant qu'il supporte mal la chaleur »

Janvier 2027. Grâce à la nouvelle ministre de l'Intérieur, Mathilde Panot Blum, tout citoyen du monde a désormais droit à l'asile climatique en France sous présentation d'un certificat médical prouvant qu'il supporte mal la chaleur. (Un amendement visant à limiter ce droit aux seuls habitants de pays au climat aride est censuré par le Conseil constitutionnel, au motif qu'il créerait une inacceptable rupture d'égalité entre citoyens afghans et citoyens pakistanais). La tour Eiffel est transformée en centre d'accueil de réfugiés, et, par égard pour la dignité humaine de ses nouveaux habitants, la tour Montparnasse est abattue (sa présence dans le champ visuel constituant une forme de torture interdite par la convention de Genève – délibéré 17351 du tribunal administratif de Paris).

Juin 2027. Marine Le Pen est aux portes du pouvoir. Si le RN remporte l'élection, les habitants des banlieues, de rage, brûleront des villes, donc le RN est un danger pour le pays, explique Gabriel Attal, candidat du bloc central. D'un autre côté, ajoute-t-il, si LFI remporte l'élection, les habitants des banlieues, de joie, brûleront des villes, donc LFI est aussi un danger pour le pays. La gauche, elle, assure que puisque le RN menace la démocratie, elle se tient prête – pour défendre la démocratie – à mener une insurrection violente pour contester le résultat des urnes.

Finalement, le deuxième tour oppose Rima Hassan à Marine Le Pen. Un barrage républicain est mis en place. Édouard Philippe et Gérard Larcher participent à des meetings de campagne avec Louis Boyard ; Emmanuel Macron et Danièle Obono s'affichent main dans la main en portant un keffieh ; *Le Monde* publie un éditorial pour expliquer que l'homophobie, la misogynie et l'antisémitisme d'une partie de La France insoumise et de ses électeurs sont au fond des sentiments progressistes injustement diabolisés, tandis que la volonté du RN de réduire l'immigration est le masque du fascisme renaissant. La mesure phare du programme de Rima Hassan (la rupture immédiate des relations diplomatiques avec Israël) met mal à l'aise une partie de la gauche, mais on évite de la critiquer pour ne pas faire le jeu des méchants. Rima Hassan est élue.

Pendant les élections législatives, les désistements républicains des candidats centristes ou LR se multiplient au profit de membre du Hamas (c'est David Guiraud qui dirigeait la commission d'investiture de LFI), et, à la fin du mois de juin, la France pousse un soupir de soulagement : c'est bien Yahya Sinwar – et non Jordan Bardella – qui accède à Matignon. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoit Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Charles Edelstenne

Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélie (International),
Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision),
Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18 h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de :
Édition nationale
1er cahier 20 pages
Cahier 2 Économie
6 pages

NOUVEAU

LE FIGARO LITTÉRAIRE

PRÉSENTE

LE DÉFI DE VOTRE ÉTÉ

Masculin ou féminin ?

a - anagramme
b - haltère
c - tentacule
d - ocre

Certains noms communs n'existent qu'au pluriel. Lesquels ?

a - vacances
b - abois
c - semailles
d - calendes
e - armoiries
f - festivités

Faut-il des accents sur les mots suivants ? Ajoutez-en quand c'est nécessaire.

a - excellent
b - l'esprit
c - acquiescer
d - un exces
e - un proces

Saurez-vous retrouver les infinitifs de ces formes d'imparfait du subjonctif ?

a - sussiez : .....
b - contrevinssions.....
c - poignisses : .....
d - vissions : .....
e - confiassiez : .....

Réponses : 1/ a/féminin, b/masculin, c/masculin, d/féminin
2/ c/d/e - 3/ d – un excès e – un procès
4/ a/ savoir b/contrevenir c/ poindre d/voir e/confier

ACTUELLEMENT EN VENTE

8€,50 CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET SUR WWW.FIGAROSTORE.FR

LE FIGARO
économie

DROIT
LES FONCTIONNAIRES ET LA QUESTION DE LA DÉSOBÉISSANCE PAGE 23

LIVRE
LES ÉDITEURS INDÉPENDANTS FACE AUX GÉANTS EDITIS ET HACHETTE PAGE 26

Y AVRIL/PIXAVRIL/STOCK.ADOBE.COM ; WBTKY/STOCK.ADOBE.COM ; WAVEBREAKMEDIAMICRO/STOCK.ADOBE.COM ; R. MILANI/HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

Comment Airbnb a changé l'immobilier

Si la plateforme fait le bonheur des propriétaires, ses opposants estiment qu'elle déséquilibre le marché locatif et que son activité doit être plus encadrée. PAGES 22 ET 23

Une mine de lithium devient « projet national majeur »

L'un des plus gros projets européens d'extraction de lithium, porté par le groupe Imerys, a rejoint la liste des « projets d'intérêt national majeur », selon un décret publié au *Journal officiel*. Le programme situé à Échassières, dans l'Allier, et dénommé « Emili » bénéficiera donc de procédures d'implantation accélérées pour produire, à partir de 2028, le lithium nécessaire à la fabrication des batteries de plus de 700 000 véhicules. Imerys estime que ce projet minier, « *le plus important en métropole depuis plus d'un demi-siècle* », générerait 500 emplois directs et 1 000 emplois indirects. Un débat public sur les impacts environnementaux et socio-économiques de cette activité doit se conclure le 31 juillet.

La production de batteries au lithium pour voitures électriques est un élément clé de la transition énergétique, alors que les véhicules thermiques seront interdits à la vente dans l'Union européenne à partir de 2035. Ce plan d'ouverture d'une mine de lithium s'inscrit dans la stratégie de la France pour réduire sa dépendance aux importations du précieux métal, notamment en provenance de Chine. Le statut de « projet d'intérêt national majeur », créé fin 2023, prévoit des dérogations administratives aux projets liés à la transition écologique ou la souveraineté nationale. Il a bénéficié récemment à un projet de recyclage moléculaire des plastiques et à une méga-usine de panneaux solaires.

ARMELLE BOHINEUST

> FOCUS

L'EPR DE FLAMANVILLE, PRÊT À PRODUIRE

Cette semaine, un événement pour l'avenir énergétique français devrait se produire, même s'il risque fort d'être éclipsé par l'actualité politique. L'EPR de Flamanville, dernier-né du parc nucléaire français, devrait entrer en production, une première depuis vingt-cinq ans sur le territoire national. La semaine dernière, « *avec l'atteinte du palier à chaud, une étape majeure a été franchie, qui mènera le réacteur à sa divergence* (la première réaction nucléaire, NDLR) *dans quelques jours* », écrit Cédric Lewandowski, directeur exécutif d'EDF sur LinkedIn.

Les dernières semaines ont été cruciales pour l'EPR avec le chargement du combustible nucléaire début mai, suivi de quatre phases d'essais de démarrage, sorte de répétition générale avant le grand jour. Après la divergence, le réacteur devrait progressivement monter en puissance. Lorsqu'il atteindra 25 % de sa puissance, seuil qui devrait être atteint pendant l'été, il sera couplé au réseau et contribuera à la production d'électricité nucléaire d'EDF. Cette fois, ce n'est plus un exercice. Avec douze ans de retard sur l'échéance initiale et un coût multiplié par quatre, l'EPR français est « *le 57e réacteur du parc français en exploitation* ».

Seul bémol, trois « événements significatifs de sûreté » ont été déclarés par EDF depuis début mai, sans conséquence sur les « *personnes et l'environnement* », a précisé l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN). Le calendrier de démarrage du réacteur ne devrait pas être affecté, selon EDF.

ELSA BEMBARON

le PLUS du FIGARO ÉCO

UN AUTRE REGARD
Le dramatique retour de « l'autre France »
PAR ANNE DE GUIGNÉ
PAGE 25

LIBRES ÉCHANGES
On n'a plus rien avec 1 000 milliards d'euros : où est passé l'argent de la dette publique ?
PAR JEAN-PIERRE ROBIN
PAGE 25

DÉCIDEURS
Bruno Angles, directeur général d'AG2R La Mondiale : « Le client ne doit jamais être oublié »
PAR ANNE BODESCOT ET BRUNO JACQUOT
PAGE 24

L'HISTOIRE

Et si l'essence était moins chère pour les abonnés de TotalEnergies ?

« *Il y a une colère qui monte.* » Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, à la veille du second tour d'élections législatives marquées par une percée du Rassemblement national, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, n'a pu nier, samedi, l'exaspération des Français face aux prix des carburants.

Pour y remédier, il a déclaré envisager une éventuelle baisse du plafonnement des carburants à 1,99 euro le litre à la pompe dans les stations-service du groupe, mais uniquement pour ses abonnés à l'offre gaz-électricité. Ce qui représenterait 5 millions de particuliers, selon les informations du *Figaro*. Une décision que le PDG juge pour autant « *pas totalement rationnelle économiquement* », avant de glisser qu'il l'avait déjà appliquée, exclusivement dans l'Hexagone.

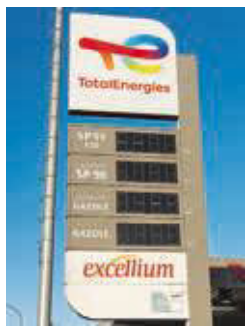

« *Les entreprises, et, je le crois de plus en plus, dans ce monde compliqué, fracturé, ont sans doute un rôle de plus en plus important à assumer* », a-t-il estimé. Et d'ajouter : « *Dans ce débat-là, on doit intervenir avec des actes concrets (...), on ne peut pas simplement dire : "Tout ça, ce n'est pas notre problème."* »

Dans un contexte de baisse des tarifs ces derniers mois, cette mesure bénéficie principalement aux stations-service des territoires ruraux, où l'acheminement revient généralement plus cher. Le patron avait déjà indiqué début 2024 le maintien du plafonnement sur l'année en cours et « *peut-être même au-delà* ». La société n'a cependant, jamais révélé le coût de cette politique, mise en œuvre pour la première fois en 2023, lorsque les prix s'avéraient particulièrement élevés. ■

MAUD KENIGSWALD

Boeing doit choisir entre le plaider-coupable et un procès

Boeing, qui se démène depuis plusieurs mois pour dénouer l'entrelacs de ses nombreux problèmes, s'apprête à franchir une étape cruciale dans le dossier lié au double accident de Boeing 737 Max 8, en 2018 et en 2019. Le constructeur aéronautique américain doit être jugé au pénal pour ces deux catastrophes qui ont fait 346 victimes. Mais il a reçu la semaine dernière une proposition du ministère de la Justice américain (DOJ), pour un accord amiable. « *L'offre faite à Boeing par le DOJ est de plaider coupable à une accusation pénale en cours (déposée en 2021) pour complot en vue de tromper la FAA, le régulateur américain de l'aviation* », a confirmé à l'AFP Paul Cassell, avocat de familles dans ce volet pénal. L'accord comporte une amende de 243 millions de dollars ainsi que la nomination d'un superviseur indépendant pour trois ans.

Boeing avait jusqu'à dimanche soir pour choisir sa trajectoire : accepter cet accord – que le juge peut refuser de valider, mais dont il ne peut changer les termes – ou risquer un long procès pénal à l'issue incertaine.

« *Les familles s'opposeront vigoureusement à cet accord* », a d'ores et déjà averti Paul Cassell. Le géant aéronautique avait reconnu avoir commis une fraude lors de la certification du 737 Max 8, impliqué dans les deux accidents mortels. En vertu de cet accord, Boeing a accepté de payer 2,5 milliards de dollars et s'est engagé, entre autres, à renforcer son programme de conformité. Mais des audits lancés après les divers incidents intervenus depuis le début de l'année sur des Boeing ont identifié des problèmes de non-conformité et des lacunes du contrôle qualité du groupe. Les familles de victimes réclament un procès et une condamnation de Boeing.

DANIÈLE GUINOT

Comment Airbnb a transformé l'immobilier

Mathilde Visseyrias et **Jorge Carasso**

La plateforme de location de vacances a soutenu les prix dans les villes les plus touristiques. Mais elle a aussi réduit

C'était il y a dix ans à peine, mais cela paraît aujourd'hui une éternité. En 2015, Paris déroulait le tapis rouge à Brian Chesky, cofondateur d'Airbnb. *« Je suis très fier d'accueillir Airbnb à Paris »*, lançait à l'époque Jean-François Martins, alors en charge du tourisme à la Ville de Paris. La plateforme de location saisonnière avait déjà fait de la capitale française sa première destination au monde et elle choisissait d'y organiser en grande pompe sa convention annuelle réunissant cinq mille de ses hôtes à la Grande Halle de la Villette.

Depuis, l'idylle entre Paris et le trublion californien a tourné court. La Ville Lumière occupe toujours une place de premier plan dans l'activité d'Airbnb. Mais la plateforme américaine est en conflit ouvert avec la mairie, qui se bat sans relâche devant les tribunaux pour limiter l'essor de la location saisonnière. *« Il y a eu près de 500 affaires rien que pour Paris »*, évalue Lorène Derhy, avocate spécialisée en droit immobilier.

Le succès de la plateforme auprès des touristes et des propriétaires de logement s'est retourné contre elle. Car, qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, le marché immobilier, aussi bien à la vente qu'à la location, n'est plus le même depuis l'essor de cette application partout dans le monde.

Retour en arrière. L'entreprise créée à San Francisco en 2007 a été la première à mettre directement en relation – et moyennant une belle commission – un particulier qui a une chambre ou un logement à louer et un autre qui cherche un toit. En quelques années, l'application est devenue incontournable. En France, 1,2 million de logements sont loués, quasiment la moitié par l'intermédiaire d'Airbnb, toujours selon le cabinet de conseil Protourisme.

La plateforme américaine n'est toutefois plus seule aujourd'hui : 77 % des locations se font par le biais de plateformes « entre particuliers » telles qu'Airbnb mais aussi Abritel, Le Bon Coin, Booking.com. En 2017, ce n'était que 40 %, et 35 % en 2016, selon Protourisme. *« C'est une offre qui n'existait quasiment pas il y a dix ans en dehors des très grandes villes comme Paris et qui aujourd'hui arrive en tête des enseignes touristiques les plus connues de tous les Français, devant le Club Med ou Pierre & Vacances »*, indique Didier Arino, directeur général associé de Protourisme.

La clé de ce succès ? La promesse pour les heureux propriétaires de gains mirobolants souvent deux à trois fois supérieurs à ceux de la location classique. *« Louer à des touristes paye entièrement notre crédit »*, raconte Stéphanie, qui a acheté une grande maison près du Touquet. Elle la loue pratiquement toute l'année, hormis en janvier et en novembre. Une affaire en or, en somme, qui ne passe pas inaperçue. *« Ici, tout le monde ne veut faire que de l'Airbnb, même à plusieurs kilomètres de la mer »*, affirme cette Parisienne. Cerise sur le gâteau, la fiscalité y est encore aujourd'hui plus douce qu'ailleurs. *« Airbnb est devenu un refuge pour certains propriétaires qui se sentent isolés et mal traités »*, regrette Loïc Cantin, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim).

L'appât du gain n'est pas la seule raison de ce succès. Airbnb est aussi une échappatoire pour les bailleurs qui voient les contraintes s'accumuler au fil du temps : encadrement des loyers dans certaines villes, interdiction de louer un logement plombé par un mauvais DPE… Sans compter les mauvaises expériences avec un locataire indélicat. *« On a eu trop de galères »*, regrette Jean Daniel, qui s'est tourné par dépit vers la location saisonnière il y a plusieurs années après avoir connu trop de déboires. *« Les bailleurs ne sont pas assez protégés contre les impayés ou les dégradations*, justifie-t-il. *Avec Airbnb, je fixe mes règles et je peux reprendre l'appartement quand j'en ai besoin. »*

La pratique fait des émules. Quitte désormais à peser sur les prix de la nuitée là où il y a pléthore d'offre. *« À Orléans, un studio qui se louait 85 euros la nuit en 2019, on le présente à 68 euros aujourd'hui et on a du mal à trouver preneur »*, constate Amélie. Elle loue depuis quelques années plusieurs appartements dans une maison orléanaise qu'elle a achetée et rénovée pour proposer des locations sur Airbnb.

L'appétit des particuliers pour cette forme de location, rentable et peu contraignante, a contribué à la folle envolée des prix. Et, l'année dernière, alors que les prix de la pierre commençaient à s'assagir sous l'effet de la hausse des taux, cela s'est moins vu dans un certain nombre de zones touristiques. *« À La Rochelle, dans le Var, dans le Vaucluse, les prix ont nettement moins reculé qu'ailleurs l'année dernière »*, confirme Clément Delpirou, directeur d'IAD, un des principaux réseaux de mandataires immobiliers.

Certaines communes, qui ont d'abord été séduites par la possibilité d'attirer plus de touristes en augmentant les capacités d'accueil, doivent aujourd'hui, comme Paris, freiner des quatre fers. *« Airbnb a transformé les villes*, confirme Didier Arino, dirigeant du cabinet Protourisme. *Il a permis à des propriétaires et des investisseurs de gagner de l'argent. Mais il a aussi participé à l'augmentation des prix de l'immobilier et il a exclu les populations locales. Dans certaines villes, il a été un accélérateur de la révolte des "gilets jaunes". »*

Ces dégâts sont aussi pointés du doigt par les associations de riverains. Des manifestations ont régulièrement lieu dans toute la France contre Airbnb. *« Contrairement à ce que prétendent les plateformes, la location de courte durée est devenue une dévasta-*

Aujourd'hui, 77 % des locations se font par le biais de plateformes « entre particuliers » telles qu'Airbnb, mais aussi Abritel, Le Bon Coin, Booking.com.
FELIKS SZEWCZYK/PIKSELSTOCK/ STOCK.ADOBE.COM

La location saisonnière s'est professionnalisée

Bienvenue chez Marie, Alice, Gustavo, Anne et Jean-Michel… Depuis ses débuts, Airbnb a fait de ses « hôtes » ses meilleurs ambassadeurs. Sur la plateforme, comme sur celle de ses concurrents (Booking.com en tête), des dizaines de milliers de particuliers proposent de louer tout ou partie de leurs logements en courte durée. Ils donnent à la location saisonnière tout son cachet. Pourtant, dormir chez l'habitant est loin d'être garanti. Investir dans la location touristique est en effet devenu un business lucratif qui s'est nettement professionnalisé ces dernières années.

« Les plateformes aiment bien dire que la très grande majorité des annonces émanent de particuliers, explique Véronique Siegel, présidente de l'Umih Hôtellerie française. *C'est vrai. Mais les réservations se font bien plus chez des professionnels qui mettent des logements à la location toute l'année. »*

Failles juridiques

Ce sont des structures organisées : des investisseurs achètent plusieurs biens, parfois même des immeubles entiers. *« Cela devient des hôtels déguisés dans lesquels il n'y a aucune réglementation (normes d'accessibilité aux handicapés, sécurité incendie…)*, déplore Véronique Siegel. *Ces sociétés utilisent des failles juridiques et font de l'hôtellerie sans en avoir les contraintes. »*

Selon une étude commandée par Airbnb, 8 % des meublés de tourisme seraient loués une grande partie de l'année (au-delà de 120 nuitées, le seuil légal à partir duquel on ne peut plus louer sa résidence principale). Les plateformes ne souhaitent pas donner davantage de chiffres. Mais elles ne se contentent plus des locations occasionnelles de particuliers pour continuer à grossir. *« Aujourd'hui, l'essentiel des annonces est géré par des conciergeries et des agences immobilières et non plus par des particuliers en direct*, constate Vanessa Heydorff, directrice générale de Booking.com France. *Il s'agit tant de biens appartenant à des propriétaires simples qu'à des multipropriétaires. »*

Il y a quatre ans, Manon Rivière a commencé à organiser des apéros pour des investisseurs immobiliers à Perpignan. Elle est aujourd'hui à la tête de Gravitimmo, qui dispense conseils et services afin de *« booster son potentiel immobilier »*. *« La multiplication de tout un écosystème de conciergeries autour de la location saisonnière donne une idée de la professionnalisation de l'offre »*, affirme-t-elle.

Gravitimmo gère 130 appartements (rédaction de l'annonce de location sur Internet, fixation des prix, ménage, centre d'appels avec les voyageurs…), qui appartiennent à des multipropriétaires âgés de 25 à 45 ans. *On peut estimer que 30 % d'entre eux vivent intégralement des revenus de leurs locations*, avance-t-elle. *En plus d'être bien plus rentable que la location longue durée, la location saisonnière protège les propriétaires contre les impayés et la dégradation car le voyageur paie avant d'arriver. »*

Jean-Carl Michel s'est lancé dans l'aventure en rachetant en 2021 un ancien cabinet d'avocats qu'il a transformé en trois appartements haut de gamme, de 35 à 50 m² chacun. Coût de l'investissement : moins de 300 000 euros, qui devraient être amortis en moins de quatre ans. *« En 2020, mon entreprise dans la rénovation énergétique a fait faillite*, raconte-t-il. *J'ai mis en location ma maison de Nancy sur de courtes durées. Cela m'a permis de me relancer et d'investir dans des meublés de tourisme. »* Il a monté une société civile immobilière (SCI). Ses trois appartements, tous loués en courte durée (sur Airbnb et Booking.com), rapportent jusqu'à 9 000 euros par mois. En parallèle, Jean-Carl Michel commercialise des outils d'amélioration et d'optimisation de la location courte durée pour des investisseurs et des conciergeries.

Airbnb s'est créé avec l'idée de dépanner les voyageurs pour une nuit. Ce n'est plus le cas, insiste-t-il. *J'ai accompagné énormément de propriétaires qui vivent aujourd'hui de la location saisonnière en plus de développer leur patrimoine immobilier.* ■ **M. V.**

Barcelone déterminée à faire disparaître les meu

Mathieu de Taillac

Ce sera l'hôtel ou rien. Les touristes qui, à partir de novembre 2028, voudront passer une nuit ou davantage à Barcelone ne pourront plus y réserver d'appartement sur Airbnb ou d'autres plateformes similaires. Le maire, le socialiste Jaume Collboni, a annoncé fin juin sa décision de ne pas renouveler les licences des 10 101 meublés touristiques actuellement autorisés dans la deuxième ville d'Espagne, également la deuxième la plus visitée du pays. Le président du gouvernement espagnol, lui aussi socialiste, Pedro Sanchez, a salué *« une avancée courageuse »*.

La décision est censée soulager les familles qui peinent à trouver un logement au loyer abordable dans la capitale catalane ou continuer à vivre dans des quartiers où la gentrification a fait bondir les prix. Elle indigne les professionnels du secteur, qui disent être les boucs émissaires d'une politique qui, de leur point de vue, ne résoudra pas la crise immobilière.

« Nous sommes d'accord sur le constat : il y a un problème d'accès au logement pour les Barcelonais, concède Enrique Alcantara, président d'Apartur, l'association qui regroupe 4 000 propriétaires de quelque 7 000 appartements touristiques. *Mais nous dressons un diagnostic très différent : ce problème est le résultat d'un manque d'offre immobilière. Rien n'a été construit au cours des six ou sept dernières années, notamment à cause d'une régulation intenable sur le logement social. Quant aux logements actuels, les propriétaires ont peur de les mettre en location parce que la législation rend très difficile l'expulsion d'un mauvais payeur. Ce n'est pas en mettant sur le marché nos appartements, qui représentent moins de 1 % de l'habitat de Barcelone, que l'on va changer quoi que ce soit ! »*

Sentiment de dépossession

La mairie fait un calcul différent. Laia Bonet, première adjointe au maire, en charge du logement, énumère les actions de son cabinet pour développer cette offre, dont le prochain assouplissement des règles sur le logement social. *« En faisant le plus grand effort*

Le maire socialiste de Barcelone, Jaume Collboni, a annoncé fin juin sa décision de ne pas renouveler les licences des 10 101 meublés touristiques *(ici, le 6 juillet, une manifestation contre le tourisme de masse à Barcelone).* BRUNA CASAS/REUTERS

l'offre de logements pour les habitants.

trice pompe aspirante pour le logement et génère une pénurie inquiétante », affirme Patrick Hayat, hôtelier et président de l'Association pour un tourisme professionnel (AToP).

Conséquence de cette prise de conscience, la location est, depuis l'année dernière, strictement encadrée dans vingt-quatre communes du Pays basque, à commencer par Biarritz. En 2022, Saint-Malo, la ville de France pour laquelle il y a le plus de réservations sur la plateforme Airbnb, a instauré des quotas par quartiers afin de mettre le holà sur une activité qui devenait préjudiciable. Les propriétaires qui avaient pris l'habitude de louer régulièrement à des touristes doivent s'adapter. Parfois, des actions sont menées contre la plateforme elle-même. En avril, une amende de 1,4 million d'euros a été infligée à Airbnb pour n'avoir pas, comme l'impose la loi, reversé la taxe de séjour due à l'île d'Oléron.

Preuve du lien entre locations saisonnières et marché immobilier, l'effet est immédiat sur les transactions dans les villes qui serrent désormais la vis. *« À Biarritz, le marché s'est bloqué,* indique Philippe Thomine-Desmazures, directeur général et associé de l'agence immobilière Barnes sur la côte basque. *Aujourd'hui, les ventes sont difficiles jusqu'au trois-pièces. Ceux qui achetaient pour louer à des touristes et payer les traites de leur crédit ont arrêté. »*

« Les plateformes s'engouffrent en permanence dans les failles du système. Si la réglementation a évolué, elle s'est aussi complexifiée »

Patrick Hayat Hôtelier et président de l'Association pour un tourisme professionnel (AToP)

Le cadre légal, qui pourtant évolue en continu, est aujourd'hui jugé mal adapté. *« Les plateformes s'engouffrent en permanence dans les failles du système. Si la réglementation a évolué, elle s'est aussi complexifiée »*, estime Patrick Hayat. En outre, les mairies, qui sont bien placées pour agir, connaissent parfois mal les règles. Les petites communes peuvent aussi avoir du mal à les appliquer faute de ressources.

Le gouvernement tente aussi de limiter l'essor de cette activité. Une proposition de loi (PPL) *« visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue »* devait être votée fin juin, après une commission mixte paritaire. Ce texte transpartisan prévoyait, entre autres, de raboter la niche fiscale (jusqu'à 71 % d'abattement) dont bénéficient les meublés de tourisme. Il s'agissait aussi de donner aux maires une nouvelle boîte à outils pour réguler le phénomène.

La question est aujourd'hui de savoir si cette proposition de loi survivra à la dissolution de l'Assemblée nationale ou sera repêchée. De telles mesures, en tout cas, font frémir les propriétaires qui louent à des touristes. Mais elles ont l'aval des communes en manque de logements pour leurs administrés et des hôteliers, pour qui Airbnb est synonyme de manque à gagner. ■

Les fonctionnaires peuvent-ils refuser de travailler avec le gouvernement ?

Louise Darbon

Le droit à la désobéissance existe mais il est très encadré et très limité.

FLORENCE PICOT/STOCK ADOBECOM

D'après l'article L. 121-10 du code général de la fonction publique, *« l'agent public doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique ».*

« *Fonctionnaires d'État, en conscience et en responsabilité, nous n'obéirons pas.* » Voilà ce qu'indique une pétition signée par quelque 900 cadres de l'Éducation nationale le 21 juin, anticipant une potentielle arrivée au pouvoir du Rassemblement national le 8 juillet prochain. *« Dans sept jours, le RN va probablement prendre le pouvoir. C'est pourquoi j'annonce la création du Réseau de résistance à l'extrême droite : refus par des fonctionnaires d'exécuter certains ordres, désobéissance civile et activisme judiciaire »*, martelait le politologue Thomas Guénolé sur Franceinfo le lundi 1er juillet, au lendemain du premier tour des élections législatives anticipées.

Dans la foulée, ce proche de La France insoumise a annoncé la sortie d'un *Manuel de résistance à l'extrême droite*, proposant notamment des *« méthodes d'action pour les fonctionnaires »*. Mais, alors que les appels à la désobéissance en cas de victoire du Rassemblement national lancés aux fonctionnaires fleurissent sur Internet, les agents publics ont-ils seulement le droit de refuser d'obéir aux ordres qui leur sont donnés ?

En la matière, le code général de la fonction publique est très clair : l'article L. 121-10 indique que *« l'agent public doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique »*. Et ce, à une exception près : *« Dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public »*, précise le texte. Une double exigence qui fait de ce droit - ce devoir, même - de désobéissance, un droit restrictif et dans le périmètre duquel la conscience individuelle du fonctionnaire n'entre pas. Mais qui s'appliquerait par exemple à un *« ordre visant à accorder ou refuser une prestation pour des motifs discriminatoires »*, ou bien lorsque *« l'agent a un motif raisonnable de penser qu'une situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé »* et qu'*« il peut alors faire valoir son droit de retrait »*, selon le site service-public.fr.

Sanctions disciplinaires

« Ainsi, le seul désaccord - si important soit-il - avec les priorités politiques d'un gouvernement d'extrême droite ne saurait évidemment constituer le fondement d'un acte de désobéissance », confirme une note rédigée en juin par le laboratoire d'idées Le Sens du service public et intitulée « L'État de droit : que peuvent les agents publics ? ». *« Le recours par un agent public du droit-devoir de désobéissance est d'un maniement difficile, et en tout cas source de perplexité pour lui. Ce recours ne pourra être qu'exceptionnel »*, précise de son côté Marcel Pochard, conseiller d'État honoraire et ancien directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), dans une tribune publiée dans les colonnes d'*Acteurs publics*. Avant de rappeler que ce droit à la désobéissance ne s'applique qu'aux ordres reçus et non aux lois votées démocratiquement et qui ont été validées par le Conseil constitutionnel.

« Plus généralement, ils ne peuvent refuser d'appliquer la politique définie par une autorité politique qui a été démocratiquement élue », poursuit le haut fonctionnaire. Avant de préciser qu'il revient ensuite aux agents publics de faire valoir *« à chaque occasion (…) auprès de leurs autorités d'emploi que leur boussole est dans ce service de l'État de l'intérêt général. Le cas échéant, et en dernier recours, en faisant usage de leur droit-devoir de désobéir. »*

En déclarant ne pas vouloir être *« les exécuteurs d'une politique contraire aux principes qui fondent notre attachement au service public d'éducation »*, les quelque 900 agents de l'Éducation nationale signataires de la pétition devront justifier à la fois de l'illégalité et du *« danger grave »* pour l'intérêt public que représenterait la politique éducative du RN. Car, en dehors du cadre précis et restrictif fixé par la loi, toute désobéissance à un ordre hiérarchique expose le fonctionnaire à des sanctions disciplinaires qui peuvent aller de l'avertissement à la révocation, en passant par le blâme. Une retenue sur la rémunération pour absence de service peut également être infligée à l'agent public coupable. ■

blés touristiques en 2028

possible, la mairie va financer la construction de 5 000 logements sociaux d'ici 2027. Et il se trouve qu'il y a 10 000 appartements, le double, initialement construits pour être habités à l'année, qui sont proposés aux touristes. C'est loin d'être quantité négligeable ! La location touristique est subordonnée à l'accès au logement des Barcelonais, qui est notre priorité. »

Et les revenus du tourisme ? Selon le secteur, un euro dépensé dans un Airbnb en génère quatre dans les commerces de la ville. *« On peut difficilement réfléchir en termes d'impact économique si la ville expulse les personnes qui y vivent »*, répond l'élue locale.

« Ils devraient plutôt récupérer les 500 000 m² de bureaux vides », rétorque Enrique Alcantara. Les meublés touristiques ont mauvaise presse à Barcelone, où la massification du tourisme nourrit un sentiment de dépossession. Un exemple parmi tant d'autres : la ville a récemment réclamé à Google d'effacer de son service de cartographie une ligne de bus municipale que les touristes prenaient d'assaut pour visiter le célèbre parc Güell.

Dans le même temps, les autochtones doivent faire face à un loyer moyen à 1194 euros, soit 9,75 % de plus qu'un an plus tôt, pour un smic à 1134 euros. Alors que l'équipe précédente s'était attaquée aux appartements pirates, la municipalité actuelle assume de s'en prendre à l'offre légale.

« En réalité, c'est la demande flottante qui a augmenté, précise Gonzalo Bernardos, professeur d'un master en marché immobilier à l'université de Barcelone. *Des expatriés, par exemple. En 1991, il y avait 5 % d'étrangers à Barcelone. Aujourd'hui, les personnes nées en dehors d'Espagne représentent 31 % des Barcelonais. Sans compter les étudiants, qui, dans toutes les grandes métropoles, représentent 70 % de la demande saisonnière. »*

14 millions de touristes

Le président d'Apartur croit lui aussi que la ville *« attire un capital humain à haut pouvoir d'achat. Des ingénieurs, des programmateurs, des start-up qui pèsent sur les prix »*. Quant à la crainte d'un trop-plein touristique, il n'y croit pas : *« Le tourisme augmente alors que l'offre hôtelière et les appartements à Barcelone sont soumis à un moratoire depuis des années. »* L'explication est à chercher quelques kilomètres aux alentours. *« Entre juin et septembre,* poursuit Enrique Alcantara, *14 millions de personnes visitent la ville. Nombre d'entre elles sont hébergées dans des logements sur les plages catalanes. Elles ne passent que quelques heures à Barcelone pour en découvrir les monuments. »* À la mairie, Laia Bonet concède qu'une réflexion devra être menée sur l'ensemble de l'agglomération. ■

Urgo dope son offre médicale

Marie Bartnik

Les produits prescrits et remboursés représentent la moitié de l'activité. L'entreprise mise à plus long terme sur la peau artificielle.

Urgo sophistique les pansements qui ont fait son succès et développe son offre médicale. L'entreprise créée en 1958 à Dijon a mis il y a vingt ans un pied dans le marché de la « cicatrisation avancée », qui englobe les pansements prescrits et remboursés.

Urgo lançait alors UrgoTul, un concurrent au tulle gras imbibé de vaseline, qui présente l'avantage de ne pas décoller les bourgeons de peau lorsqu'on le retire. *« Nous sommes arrivés sur ce marché bien après les autres. Il nous a donc fallu investir en recherche et développement et apporter une réelle innovation »*, explique Tristan Le Lous, le président d'Urgo pour une année encore. Il cédera ensuite sa place à son frère Guirec, conformément à la gouvernance tournante mise en place au moment du départ d'Hervé Le Lous, en 2019.

En vingt ans, l'entreprise familiale a considérablement développé cette activité hospitalière qui représente aujourd'hui 50 % de son chiffre d'affaires. *« Nous sommes le numéro quatre de ce marché de 2 milliards d'euros »*, se félicite le quadragénaire.

Ainsi, son produit le plus vendu n'émane pas de sa division grand public (Urgo, Juvamine, Humer…) mais des produits distribués à l'hôpital : il s'agit d'une bande de compression qui permet d'assurer le retour veineux dans les jambes atteintes d'ulcères. Composée de deux bandes positionnées l'une sur l'autre au lieu de quatre, elle est posée plus vite à l'hôpital ou en soin à domicile, et s'avère plus facile à porter. *« Nous sommes leader mondial sur ce produit, qui représente 12 % de notre chiffre d'affaires »*, souligne Tristan Le Lous. Urgo a encore développé un pansement qui accélère la cicatrisation des plaies.

Les deux jambes d'Urgo, la branche grand public et la branche médicale, croissent au même rythme, d'environ 10 % par an. En 2023, le chiffre d'affaires de l'entreprise atteignait 810 millions d'euros, contre 639 millions cinq ans plus tôt.

« Recherche et développement »

La filiale américaine, essentiellement dédiée au médical, lancée en 2019 grâce au rachat d'une entreprise spécialisée dans la désinfection des plaies, est le moteur actuel du groupe. Les ventes y ont crû de 40 % l'année dernière. *« Ce sera à peu près pareil cette année. Nous pensions dépasser les 100 millions de dollars de chiffre d'affaires aux États-Unis en 2026 ou 2027 mais nous y serons dès l'année prochaine »*, se félicite le président du groupe. Les États-Unis deviendront alors la première filiale d'Urgo, qui réalise aujourd'hui un peu moins de la moitié de son chiffre d'affaires en France.

Outre-Atlantique, le groupe promeut ses produits « made in France ». L'entreprise compte quatre sites de production dans l'Hexagone, dans lesquels elle investira 80 millions d'euros d'ici 2030 pour accroître sa production. À Chevigny-Saint-Sauveur, près de Dijon, Urgo a déjà consacré 12 millions d'euros à la création d'une extension. À Veauche, près de Saint-Étienne, le site est passé de 110 salariés à 200, pour répondre à la demande américaine. *« Notre volonté a toujours été de produire en France,* explique Tristan Le Lous. *Pour cela, nous devons proposer des produits à forte valeur ajoutée et donc investir dans la recherche et le développement. Si nous étions restés dans la bande et la compresse, nous n'aurions pas pu continuer à produire en France. »*

Urgo continue d'innover. Dans les pansements et les compléments alimentaires grand public, l'entreprise souhaite médicaliser davantage ses produits, à l'instar des filmogènes Urgo.

D'ici 2030, l'entreprise investira 150 millions d'euros dans sa recherche et développement, tous domaines confondus. Son plus gros projet consiste à créer de toutes pièces une peau artificielle. *« Après le lancement de notre pansement qui accélère la cicatrisation, nous avons réfléchi à une innovation incrémentale qui pouvait faire la différence,* explique le président. *Il fallait une technologie de rupture, qui permette de combler la plaie d'un grand brûlé en évitant l'autogreffe. »*

Ce projet à 100 millions d'euros a été lancé il y a trois ans. Il a obtenu 22 millions d'euros de financement de la banque publique Bpifrance dans le cadre de France 2030, qui permettent de rémunérer des partenaires 100 % français : deux laboratoires de recherche, basés à Évry et à Lyon, ainsi que Dassault Systèmes pour la modélisation des cellules.

Les premiers essais cliniques devraient débuter dans deux ans, pour une commercialisation espérée en 2032. Celle-ci se fera d'abord aux États-Unis, où la catégorie de produits existe déjà, rendant son autorisation et sa prise en charge plus simples qu'en Europe. *« À ce jour, les produits existants ne permettent pas d'éviter la greffe de peau »*, souligne Tristan Le Lous. ■

Bruno Angles : « Le client ne doit jamais être oublié »

Anne Bodescot et Bruno Jacquot

Le directeur général d'AG2R La Mondiale raconte sa prise de fonction dans le groupe de prévoyance, d'épargne et de retraite.

C'est un groupe atypique que dirige le polytechnicien Bruno Angles : AG2R La Mondiale est composé d'institutions paritaires et de structures mutualistes couvrant l'épargne, la retraite et la santé prévoyance. Cette alliance s'est constituée, dans sa forme actuelle, par le rapprochement en 2008 d'une mutuelle, La Mondiale, fondée en 1905, et d'AG2R (Association générale de retraite par répartition), fondée en 1951.

LE FIGARO. – Qu'est-ce qui vous a incité à accepter ce poste de directeur général d'AG2R La Mondiale ?

BRUNO ANGLES. – J'ai toujours voulu avoir plusieurs vies en une vie ! Si j'avais eu plusieurs vies, j'aurais voulu être élu, prêtre… et dirigeant d'entreprise. Un chasseur de têtes m'a conseillé de canaliser cette énergie et de choisir un secteur pour y creuser mon sillon. Mais j'aime sortir de ma zone de confort. J'ai travaillé dans le public et le privé, dans le BTP, le conseil (chez McKinsey), l'investissement (chez Macquarie). Avec, toujours, à côté, un engagement associatif, altruiste. La perspective de diriger un groupe paritaire et mutualiste, fortement engagé dans l'économie sociale et solidaire, était donc très motivante pour moi.

Qu'avez-vous fait pendant vos 100 premiers jours ?

Je suis arrivé en mai 2021 comme directeur général délégué et, conformément à la directive solvabilité II, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a souhaité que j'attende un an avant d'être dirigeant effectif. J'ai donc eu le temps d'appliquer ma méthode en trois temps : établir un diagnostic lucide, préparer un plan d'action et le mettre en œuvre. J'ai pu rencontrer toutes nos équipes sur le terrain, nos administrateurs et nos clients. Dès ma nomination effective, en mai 2022, j'ai présenté un plan d'action finalisé et démarré pied au plancher pour enclencher rapidement une dynamique de transformation qui porte déjà ses fruits.

Quelles actions avez-vous alors engagées ?

Pour harmoniser les pratiques et favoriser les synergies entre les différentes entités du groupe, nous avons adopté une charte des droits et devoirs, « Faire partie du groupe ». J'ai aussi demandé qu'on installe dans chaque salle de réunion un siège sur lequel est écrit « *réservé client* », afin qu'il ne soit jamais oublié. En juin 2022, le plan de redressement des comptes d'AG2R Prévoyance, qui perdait de l'argent depuis dix ans, a été approuvé. Nous avons aussi décidé de ne pas conserver les Ehpad détenus par les Mutuelles du bien vieillir et de nous concentrer sur notre activité de résidences services pour seniors. Nous avons décidé une réduction de 12 % de la consommation d'énergie de notre immobilier d'exploitation d'ici à 2025. Et nous avons pris le contrôle de France Cyclisme, qui détient l'équipe cycliste Decathlon AG2R La Mondiale.

***« Dès ma nomination effective, en mai 2022, j'ai présenté un plan d'action finalisé »*, explique Bruno Angles.** PIERRE-OLIVIER/CAPA PICTURE

Vos 100 jours ont été très actifs aussi avec le plan « Nouvelle donne 2023-2025 » adopté en octobre 2022. Comment l'avez-vous présenté aux équipes ?

Tout ce qu'on ne fait pas pendant les cent premiers jours est plus difficile à faire après ! Ce plan d'entreprise comprend une refonte totale de notre système d'information avec un investissement de 630 millions d'euros pour que toutes les entités du groupe puissent communiquer entre elles avec une gestion des données harmonisée. Pour que nos 15 000 collaborateurs s'approprient notre plan « Nouvelle donne », il a été présenté lors d'une émission de télévision interne et déployé dans toutes les régions avec un kit d'appropriation. Notre baromètre d'engagement a fait apparaître un taux de compréhension et d'adhésion des salariés à cette stratégie de 75 %, contre 50 % un an auparavant.

Pourquoi avez-vous mis en place un comité exécutif de jeunes cadres, baptisé « Comme1Comex » ?

L'idée était de réunir chaque année 16 hommes et femmes, à parité, de moins de 40 ans, pour être l'aiguillon de la direction générale. Cette année, la 3e promotion a travaillé sur l'attractivité des métiers de l'actuariat et nous allons mettre en œuvre les actions recommandées. Cette initiative permet de faire émerger de nouveaux sujets, avec un regard neuf, ce qui est très utile dans un groupe dont la culture est historiquement très « hiérarchique ».

Les instances dirigeantes, en revanche, ne sont pas à parité…

La parité est fondamentale pour bénéficier de la diversité des talents et j'y suis très attaché. Nous avons récemment annoncé la promotion de 7 collaborateurs dans les instances dirigeantes, dont 5 femmes. Il reste encore du chemin à parcourir, j'en ai fait une priorité.

Cet hiver, vous avez été contesté en interne. Des rumeurs ont même couru sur votre départ. Qu'en est-il exactement ?

Dans n'importe quelle organisation, le juge de paix, c'est l'assemblée générale. En mai, toutes les résolutions y ont été adoptées à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales et patronales qui composent notre gouvernance. Elles ont salué le travail extraordinaire de tous les collaborateurs qui a permis d'obtenir de très bons résultats en 2023 et notamment le redressement spectaculaire de notre activité en santé prévoyance. De plus, nous avons mis en place une démarche de coconstruction entre la direction générale et les administrateurs sur les décisions structurantes pour le groupe, comme la nomination récente de deux directeurs généraux adjoints.

Vous êtes un ardent défenseur du test de personnalité MBTI. Que vous apporte-t-il ?

Cet outil permet de mieux se connaître soi-même et de comprendre les autres. Si les différences font la richesse d'une équipe, elles peuvent parfois compliquer le travail en commun sauf si on sait ce que la combinaison de différentes personnalités peut apporter au groupe. J'ai proposé ce test aux membres du comité exécutif qui ont été séduits.

Et que dit ce test sur vous ?

Je suis une personne qui, d'une part, sait décider et qui, d'autre part, aime planifier et dérouler le plan tel qu'il est prévu !

Vous avez publié un essai, *Du temps au temps : les multiples visages d'un trésor* (Éditions du Cerf). Pourquoi avez-vous pris la plume ?

Le temps me fascine, dans ses trois dimensions : son allocation (comment bien utiliser son temps ?), le bon moment (quand est-il opportun d'agir ?) et le tempo (alterner le temps fort de l'action et le temps du recul). Pour un dirigeant, la gestion du temps est un sujet majeur et un défi quotidien. ■

CONFIDENCES

QUELLES SONT LES QUALITÉS QUE VOUS APPRÉCIEZ CHEZ UN COLLABORATEUR ?
La loyauté, le courage managérial, l'intégrité.

VOTRE RECETTE POUR DÉCOMPRESSER ?
Passer du temps avec ma femme, mes quatre enfants, ma belle-fille et mes petites-filles.

QUELLES PERSONNALITÉS ADMIREZ-VOUS ?
Winston Churchill, symbole de la volonté et de la ténacité, et Jean-Dominique Senard, archétype du grand patron social.

LE TALK **Retrouvez, du lundi au vendredi, LE « TALK DÉCIDEURS ».**
Aujourd'hui : Jean-François Barral, président de la Fondation Huttopia
En vidéo sur lefigaro.fr/decideurs

UNE HEURE DANS LE BUREAU DE…

PAR **QUENTIN PÉRINEL**

Vincent Lecomte : « Je préfère garder les beaux espaces pour mes clients »

Comment reconnaît-on un individu passionné ? Il est incapable de ne pas parler de sa passion pendant plus de cinq minutes. Y compris à un inconnu. C'est le cas de Vincent Lecomte, dirigeant de BNP Paribas Wealth Management, la banque privée du groupe.

Il a grimpé à bord du navire en 1992 et ne l'a plus jamais quitté. Sauf pour voguer sur son propre bateau – dès qu'il le peut – sur les côtes morbihannaises. Belle-Île, Houat, Hoedic… Le dirigeant connaît par cœur ces îles, dont il parle avec passion. Son port d'attache professionnel est Paris, au 1, boulevard Haussmann, un imposant immeuble Art déco construit en 1927, relié par une passerelle en verre à son voisin, également occupé par BNP Paribas et érigé en 1932.

« *L'ensemble vient d'être rénové, selon les normes environnementales les plus exigeantes* », précise Vincent Lecomte avec malice. Il est vêtu d'un impeccable ensemble obéissant aux codes du « friday wear », voire à l'esprit start-up. Veste, jean foncé et baskets Veja d'un blanc immaculé.

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Vincent Lecomte, dirigeant de BNP Paribas Wealth Management, la banque privée du groupe.

Aux murs de ce bureau qui peut être occupé par n'importe qui lorsqu'il est absent, le banquier a tout de même accroché quelques effets personnels. « *C'est le bureau de tout le monde, mais c'est tout de même le mien* », ajoute-t-il.

Une photographie d'Éric Tabarly, signé Michel Bourdin. Un autre cliché – œuvre de Philip Plisson, cette fois – dévoile le navigateur barrant le *Pen Duick*, qui appartenait à son père et à bord duquel il s'est perdu en mer… Dès qu'il commence à parler océan, difficile d'arrêter Vincent Lecomte, qui fut moniteur de voile durant six ans. Enfant, il avait donné sa première interview au magazine… *Voiles & Voiliers*, pour lequel il avait testé un petit voilier Mowgli en 1974.

Ni démesuré, ni opulent

La fenêtre offre une vue imprenable sur une toile publicitaire géante d'Apple, accrochée sur la façade de l'immeuble voisin : un homme semble nous prendre en photo. « *Safari. Un navigateur qui protège votre vie privée.* » Soit… Passionné, Vincent Lecomte ne peut s'empêcher d'établir des parallèles entre sa vie de dirigeant et celle de skipper. Il est vrai que certaines passerelles existent.

L'équipage de BNP Paribas Wealth Management compte plus de 6 000 salariés, dont 600 dans ces bureaux. « *En entreprise, comme sur un bateau, certains postes sont attribués à certaines personnes*, explique Vincent Lecomte. *Mais il s'agit d'être polyvalent et agile, selon les conditions de navigation.* » Certains dirigeants peuvent être caractériels, voire colériques. Au bureau comme en mer, Vincent Lecomte, lui, n'élève jamais la voix : cela engendre panique et mal-être.

Ce père de quatre enfants – auxquels il a transmis sa passion de la voile – vit dans les Hauts-de-Seine… où il fait rarement de télétravail. « *Les écrans ne remplacent pas les émotions* », assure celui qui « *aime venir au bureau* ». Un bureau qui, il le reconnaît lui-même, n'est ni démesuré ni opulent. Cette époque où les dirigeants s'octroyaient les pièces les plus belles et les plus spacieuses est désormais révolue.

« *Je préfère un petit bureau pour moi et garder les beaux espaces pour mes clients* », observe Vincent Lecomte, en nous accompagnant vers une salle de réunion. Magnifique et spacieuse, baignée de lumière, en rotonde avec balcons, elle était naguère le fief des « chefs ». À l'extérieur, une vue dégagée sur les grands boulevards. Cela donnerait presque envie d'enchaîner les réunions ! ■

UN AUTRE REGARD

ANNE DE GUIGNÉ

Le dramatique retour de «l'autre France»

C'est un essai qui avait fait du bruit. En 1973, Edward W. Fox, distingué professeur d'histoire de l'université américaine Cornell, publiait *L'Autre France* (Flammarion). Frappé de la constance d'un fort antagonisme dans l'histoire du pays, il livrait une analyse originale du phénomène, structurée par la géographie française. Selon lui, les incessantes divisions au cours des siècles se sont nourries de la tension entre une société agricole en très grande partie autarcique, où les échanges circulent lentement, et une société proche de la mer, fondée sur le négoce et ouverte à l'international.

Au XVIIIe siècle s'oppose ainsi le monde moderne des grands ports tournés vers l'Angleterre, qui plonge avec passion dans l'aventure capitaliste, et la société paysanne condamnée à la pauvreté par le morcellement sans fin des exploitations agricoles. D'un côté, une France qui rêve de liberté et d'aventures au loin, et de l'autre «*une France terrienne, ankylosée, prise dans des contraintes sans souplesse*», selon les mots de Fernand Braudel. Edward Fox comprend alors l'histoire du pays comme celle du dialogue de sourds entre ces deux France, chacune s'obstinant à ne rien comprendre aux désirs de l'autre. La France du commerce réclamant plus de liberté, et la France agricole une vie un peu moins dure.

Au cours des siècles, les deux pôles ne cessent de se détester. Toutefois, les grandes villes ont besoin des régions pour l'industrie et l'alimentation; ces dernières, des pôles urbains pour l'animation de la vie politique et intellectuelle. Cette forme de dépendance mutuelle permet de garder un lien, tandis que l'alternance politique lisse régulièrement les tensions. À tour de rôle, les deux France prennent en effet l'ascendant, Paris penchant d'un côté, puis de l'autre. L'Ancien Régime connaît différentes périodes mais favorise globalement plutôt la terre. Pendant la Révolution, les Girondins misent sur la haute bourgeoisie commerciale, l'Empire signe ensuite une forme de retour au monde paysan… Ce balancier s'est toutefois figé depuis quelques années. La mondialisation consacrant définitivement l'avantage de la «France des ports», relativement indépendante du cadre territorial. Dans *La Revanche de la province* (1), l'économiste et philosophe Jérôme Batout raconte cette bascule, quand, à partir des années 1990, Paris est devenu symboliquement le plus grand de ces ports et a pris ses distances avec les régions.

La capitale a résolument tourné ses regards vers l'international, tout en faisant pleuvoir les milliards sur «l'autre France», espérant qu'elle puisse se satisfaire ainsi de son sort. Selon l'Insee, si on considère le nombre de commerces et de services publics par bassin de vie, les habitants des zones rurales apparaissent ainsi plutôt favorisés, avec 34,8 équipements pour 1000 personnes, contre une moyenne de 33,5 en France. Depuis les «gilets jaunes», Emmanuel Macron a aussi multiplié les politiques en faveur des régions éloignées : 10 milliards d'euros pour un programme qui vise à soutenir les centres-villes des communes moyennes, renforcement de la présence des services publics, mouvement de déconcentration des fonctionnaires de Bercy (Urssaf, Direction générale des services publics…).

Faute d'un vrai mouvement de décentralisation assumée, la politique d'Emmanuel Macron n'a pas pu contrer une tendance de fond : les inégalités entre les territoires s'accroissent en France et les populations le ressentent très clairement

Faute d'un vrai mouvement de décentralisation assumée, ces politiques n'ont pas pu contrer une tendance de fond : les inégalités entre les territoires s'accroissent en France et les populations le ressentent très clairement. Parmi les pays riches, la France se distingue en effet par des inégalités relativement faibles en termes de revenu de ses habitants mais par le grand écart de prospérité entre ses différentes régions. D'autant que ce dernier s'est encore creusé récemment. Dans un rapport datant de l'automne 2023, l'OCDE pointait les mauvaises performances hexagonales, au cours des deux dernières décennies, où les métropoles ont concentré la richesse et les emplois à forte valeur ajoutée au détriment des zones rurales. L'effondrement général de l'Éducation nationale obstruant un peu plus les perspectives des habitants des territoires les moins favorisés.

La haine de «l'autre France» est donc de retour, pimentée dans cette version 2024 explosive par la question de l'immigration, prétexte à une xénophobie décomplexée, et la montée en puissance de la gauche radicale, qui attise habilement les braises des divisions. Quelles seront les voies de la réconciliation? Elles restent pour l'instant bien obscures. ■

(1) Jérôme Batout, «La Revanche de la province», Gallimard, 2022

LIBRES ÉCHANGES

JEAN-PIERRE ROBIN

On n'a plus rien avec 1000 milliards d'euros : où est passé l'argent de la dette publique?

Les sept premières années d'Emmanuel Macron à l'Élysée se résument désormais à une date et à un chiffre. L'appel du 9 juin 2024 à dissoudre l'Assemblée nationale en aura sonné le crépuscule : les Français ont découvert avec effarement que l'adage latin «*Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre*» se conjugue aussi à la forme pronominale! Quant au chiffre devenu emblématique des «1000 milliards de dette publique» accumulée depuis mai 2017 (950 précisément au 31 mars 2024, selon l'Insee, et bientôt 1000), c'est une marque indélébile dont le prochain gouvernement ne pourra s'exonérer.

Depuis que l'endettement des administrations publiques (État, comptes sociaux et collectivités locales) a franchi la barre des 3000 milliards d'euros au printemps 2023 (et 3157 milliards en mars 2024, selon le dernier relevé trimestriel), le procès d'une macronie panier percé fait rage. L'Assemblée nationale a mis en place, début mai, une commission d'enquête, présidée par Philippe Juvin, sur «*les raisons de la très forte croissance de la dette française depuis l'élection présidentielle de 2017 et ses conséquences sur le pouvoir d'achat*». Ses travaux, inachevés, ont, hélas, été définitivement clos avec la dissolution.

Il existe bel et bien une exception française en Europe, comme le révélait en avril le Fonds monétaire international (FMI) dans son examen semestriel des finances publiques. Alors que tous les pays ont subi les mêmes chocs (pandémie de Covid en 2020, crise énergétique à partir de 2021, guerre en Ukraine), la France a vu son taux d'endettement rapporté au PIB s'envoler de 14,2 points de pourcentage de PIB, contre 4,6 % en moyenne dans la zone euro, 4,1 % en Allemagne, 5,1 % en Italie, 8,1 % en Espagne.

Première explication que donne Olivier Redoulès, directeur des études de l'institut de conjoncture Rexecode : «*La dette publique a augmenté plus fortement que chez nos partenaires de la zone euro parce qu'on partait d'un niveau de déficit plus élevé, de 2,4 % du PIB en 2019.*» Cette année-là, Bruno Le Maire, ministre des Finances, avait pourtant claironné que la France était sortie, pour la première fois depuis neuf ans, «*de la procédure de déficit excessif*» lancée par la Commission européenne à notre égard. Patatras! Tout s'effondre avec la crise sanitaire de 2020. Sur l'ensemble du septennat Macron, le déficit annuel aura été de 4,9 % du PIB en moyenne. Pire que sous les deux quinquennats précédents, où le rythme de croisière s'était établi à 4,5 % l'an.

Sarkozy avait subi le krach mondial de 2008-2009, Hollande essuyé la crise européenne des dettes souveraines durant la première moitié de son mandat. Macron peut-il plaider les crises à répétition, sanitaires, énergétiques et géopolitiques? Pas vraiment. Démêlant les événements subis et les choix délibérés du gouvernement, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime que 69 % de la dette publique supplémentaire est liée aux mesures budgétaires d'urgence («Les crises expliquent-elles la hausse de la dette publique en France?»). C'est le «quoi qu'il en coûte» comme le financement du chômage partiel de masse au moment du Covid, puis les «boucliers tarifaires» sur l'énergie de 2021 à 2023, dont la Cour des comptes a maintes fois dénoncé le manque de ciblage.

La dérive de la dette publique a commencé dès 2018-2019 en réponse au mouvement des «gilets jaunes» *(ici, une manifestation à Paris, sur les Champs-Élysées, le 8 décembre 2018).* ERIC FEFERBERG/AFP

Le reste, près d'un tiers de la dérive de la dette depuis 2017, s'explique, selon l'OFCE, par des mesures discrétionnaires que le gouvernement n'avait pas prévues. Cela englobe l'abandon de la taxe carbone, le doublement de la prime d'activité (sur les bas salaires) et la baisse de l'impôt sur le revenu au printemps 2019, en réponse à la crise des «gilets jaunes». À quoi se sont ajoutés la suppression (non programmée) de la taxe d'habitation pour les 20 % de ménages les plus aisés et la baisse des impôts de production pour les entreprises.

À l'origine du pouvoir d'achat

Dans sa déposition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, François Ecalle, expert indépendant respecté de tous, a incriminé un défaut de stratégie. «*Il était souhaitable de réduire les prélèvements obligatoires, mais il fallait d'abord réduire les dépenses et ne pas mettre la charrue avant les bœufs… D'autres gouvernements avaient commis cette erreur avant 2017, et c'est une cause importante de l'augmentation de la dette publique depuis cinquante ans.*» Celle-ci représentait 14,5 % du PIB en 1974, 20 % en 1980, 60 % en 1999 au moment du passage à l'euro et 110,7 % aujourd'hui. Une exponentielle dont paradoxalement l'euro aura favorisé l'essor, alors que la maîtrise de l'endettement faisait partie de son cahier des charges originel. Deux raisons : il s'est avéré plus facile d'amadouer les États partenaires (fût-ce l'orthodoxe Allemagne) que les marchés financiers, qui sanctionnent la mauvaise gestion par des dévaluations récurrentes, et la politique monétaire très expansionniste de la BCE de 2014 à 2021 a fait chuter les taux d'emprunt des États, favorisant la dette.

Cette période bénie d'argent quasi gratuit est révolue. «*Alors que la charge d'intérêts de la dette publique française représentait 29 milliards d'euros en 2020, elle devrait atteindre environ 58 milliards en 2024, soit davantage que le budget des armées, puis environ 80 milliards en 2027, presque autant que le budget de l'Éducation nationale*», avertissait en avril le gouverneur de la Banque de France. Il regrette que l'on n'ait pas profité des taux bas pour réduire l'endettement qui dépasse aujourd'hui de 20 points de PIB la moyenne de la zone euro. «*La France est dans une configuration de déficits jumeaux : le déséquilibre des finances publiques détériore notre commerce extérieur. L'État s'endette pour financer les dépenses sociales, les salaires des fonctionnaires et l'emploi peu qualifié. Tout ceci dope la consommation des ménages au-delà de la production, et le solde est fourni pas les produits importés*», déplore Olivier Redoulès, de Rexecode. Voilà l'échec le plus cuisant d'Emmanuel Macron : ne pas avoir convaincu les Français que leur pouvoir d'achat était le fruit de leur travail, au lieu de tout attendre de l'État. À cet égard, la campagne des législatives a été une défaite intellectuelle à pleurer. ■

NOUVEAU

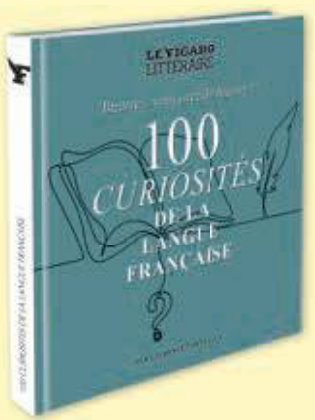

LE FIGARO LITTÉRAIRE

présente

BIZARRE, BIZARRE…

On «passerait des nuits blanches» tout en «broyant du noir»?

On «nourrirait des applaudissements»?

On connaitrait «d'illustres inconnus»?

On adresserait un courrier «à l'attention de» plutôt« qu'à l'intention de»?

On serait incapable d'utiliser «fur» sans «mesure»?

Notre langue est vraiment curieuse!

9,90 € | 150 pages, EN VENTE ACTUELLEMENT
Chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr

À l'heure de la succession, les défis des géants de l'édition indépendante

Claudia Cohen

Albin Michel, Odile Jacob… Ces groupes familiaux sont des cibles dans une période d'intense concentration du marché.

Le rayon librairie de la Fnac Beaugrenelle, dans le 15e arrondissement de Paris.

RICCARDO MILANI / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

« *Nous avons fait l'objet d'attentions extérieures afin de rentrer dans notre capital, des acteurs traditionnels de l'édition, des industriels français et même, désormais, des family offices !* », lance au *Figaro* Marion Glénat. Il y a trois ans, elle succédait à son père, Jacques, comme présidente du directoire de Glénat, premier éditeur français de bandes dessinées. « *Je n'ai pas arrêté d'être approché depuis 1981… Si ce n'était pas le cas, remarquez, je serais très inquiet !* », sourit de son côté Francis Esménard, qui vient de souffler sa 87e bougie. Comme la famille Glénat, le petit-fils du fondateur d'Albin Michel et président du holding du groupe éditorial fondé en 1900 fait aujourd'hui figure de résistant dans un paysage de l'édition tricolore en proie à une concentration inédite. L'arrivée récente dans la danse de nouveaux milliardaires industriels, comme Daniel Kretinsky, propriétaire du numéro deux français Editis, ou de Vincent Bolloré, qui détient le numéro un Hachette Livre, redistribue toutes les cartes du jeu.

« *On ne dort pas toujours bien la nuit quand on est éditeur indépendant* », plaisante Michel Lafon, fondateur du groupe éditorial du même nom. Dans un secteur économique aussi mature que celui de l'édition, qui affiche une croissance annuelle de 2 % – l'augmentation des prix des livres masquant une baisse progressive des volumes –, la consolidation pourrait être perçue comme naturelle aux yeux de nombreux analystes. « *Mais l'édition n'est pas un secteur comme les autres* », rappelle Francis Esménard. Bien plus que les lois économiques, c'est le destin de grandes familles et les choix très personnels d'héritiers, un temps envisagés comme successeurs naturels à la reprise de joyaux de l'édition (tels que les Éditions de Minuit, Grasset, Stock, le Seuil, Hatier ou Nathan…), qui ont contribué à façonner la concentration du marché du livre dans l'Hexagone au fil des années. « *La vie des affaires, en somme* », glisse un éditeur.

Récemment, des questions autour de la transmission du capital ou de la gouvernance continuaient d'animer de puissants éditeurs indépendants, comme Albin Michel, Actes Sud, Odile Jacob, ou Michel Lafon, encore incarnés pour certains par des personnalités âgées aujourd'hui de plus de 60 ans… De quoi faire saliver les mastodontes qui rêvent de mettre un jour la main sur ces maisons historiques et leurs auteurs.

Sans successeur naturel, Guy Delcourt, le fondateur âgé de 66 ans du groupe éditorial du même nom, troisième acteur de bande dessinée, étudierait ainsi aujourd'hui plusieurs options, selon des informations des médias ActuaLitté et de *La Lettre*. La structure ne souhaite pas faire de commentaires. En pleine transmission familiale, Françoise Nyssen, fille du fondateur d'Actes Sud, confiait récemment la présidence du groupe à Anne-Sylvie Bameule, la fille de son défunt mari, Jean-Paul Capitani. « *Nos trois filles sont les garantes de l'esprit d'Actes Sud* », évoquait fin 2022 l'ancienne ministre de la Culture, dans un entretien à *Livres Hebdo*. Contactée par *Le Figaro*, Odile Jacob, qui se fait pour sa part plus discrète sur ses plans stratégiques pour l'avenir, n'a pas pu répondre à nos sollicitations.

« *Pour ce qui concerne le capital d'Albin Michel, la succession est aujourd'hui assurée pour un temps long dans la famille. Et, après mon départ, plusieurs modèles de direction pourraient s'envisager*, clarifie d'emblée Francis Esménard. *Pour moi, la succession a été comme un devoir, et je croyais profondément dans la tradition familiale. Mais les mentalités des plus jeunes générations ont peut-être évolué.* »

> **« D'une certaine façon, plus les groupes devant vous grandissent, plus vous êtes un peu obligé de grossir… Il faut être un expansionniste raisonnable »**
>
> **Francis Esménard**
> Petit-fils du fondateur d'Albin Michel et président du holding du groupe

« *Le cas se serait posé pour Glénat si les enfants n'avaient pas eu cette volonté de faire partie de la vie de l'entreprise*, explique Marion Glénat. *Mais la maison d'édition était comme notre grand frère, le premier enfant de mes parents, et le livre a toujours fait partie de ma vie.* » Son père Jacques Glénat « *a eu des actionnaires externes pendant plusieurs années quand cela allait un peu moins bien. Les années après le confinement, qui ont profité à la BD, nous ont permis de dire qu'il était temps qu'on rachète la part d'Hachette* », rappelle la dirigeante, alors que la BD représente désormais 25 % du marché français.

Avant d'être nommée à la tête du groupe familial, Marion Glénat a dû faire le tour des départements durant plusieurs années, afin d'explorer les spécificités des nombreux métiers essentiels à la bonne tenue d'un groupe d'édition. Elsa Lafon, qui a été nommée par son père directrice générale du groupe Michel Lafon en plein cœur de la pandémie, a suivi un parcours similaire. « *L'indépendance, c'est un choix, mais je ne suis pas fermé à l'idée d'ouvrir un jour le capital à un minoritaire. Ce serait une façon de renforcer notre posture à l'avenir* », précise Michel Lafon, qui raconte entretenir de très bonnes relations avec Vincent Bolloré, Denis Olivennes ou Vincent Montagne, à la tête du groupe Média-Participations.

Pour ces indépendants, l'une des principales obsessions au fil des décennies a été la quête de « *la taille critique* ». La trésorerie représente le nerf de la guerre dans ce métier de prototypes. « *Vous pouvez avoir deux années de succès absolu. Et, derrière, des temps plus difficiles… Le secret est de garder un fonds de roulement important, pour les années où cela va moins bien* », confie Michel Lafon. « *D'une certaine façon, plus les groupes devant vous grandissent, plus vous êtes un peu obligé de grossir… Il faut être un expansionniste raisonnable* », illustre Francis Esménard, alors que le chiffre d'affaires consolidé du groupe Albin Michel atteint 231 millions d'euros.

Francis Esménard affronte par exemple, ces dernières semaines, Antoine Gallimard pour mettre la main sur Humensis (l'éditeur scolaire Belin, les Éditions de l'Observatoire…), dont souhaite se séparer le réassureur Scor depuis la disparition de Denis Kessler. Mais la dissolution de l'Assemblée nationale et l'incertitude sur la réforme des programmes scolaires compliquent les négociations. « *Notre croissance doit être raisonnée et raisonnable* », affirme de son côté la présidente du directoire du groupe Glénat (240 millions d'euros de « chiffre d'affaires prix public »), qui se dit ouverte à étudier les prochaines opportunités de maisons à vendre « *dans son terrain de jeu* », après avoir réussi le rachat du très rentable roi de la « new romance » Hugo Publishing.

Dans ce secteur de l'édition tricolore (4,4 milliards d'euros de revenus) tiré par les best-sellers, les auteurs rois deviennent de plus en plus chers. « *Il est aussi plus difficile qu'avant de faire des gros coups, puisque, avec Internet, tout est très vite défloré* », note Michel Lafon, connu pour éplucher tous les matins les journaux en quête de bonnes histoires. Mais les derniers Mohicans de l'édition indépendante estiment avoir plus que jamais des cartes à jouer pour charmer les éditeurs et les auteurs, en revendiquant leur statut face à des groupes détenus par des financiers. « *Cette indépendance nous permet de publier ce que l'on veut sans aucune injonction d'un actionnaire ou d'une force politique, quelle qu'elle soit. Cela nous rend plus agile et permet d'avoir une vision à long terme, sans pression de rentabilité à court terme* », fait valoir Marion Glénat. À quelques exceptions près, le grand mercato annoncé au moment des mouvements capitalistiques autour d'Hachette et d'Editis ne s'est finalement pas encore produit…

« *Je ne crois pas que cela soit un avantage pour l'édition d'avoir une concentration excessive des maisons, qui ont chacune leur identité. Il y a un risque d'appauvrir la création*, défend Francis Esménard. *Malgré ces phénomènes, il se crée, d'un autre côté, bien plus de nouvelles maisons que par le passé !* » Animé par de grandes ambitions et trois ans après son éviction de la tête d'Hachette, Arnaud Nourry annonçait par exemple il y a quelques semaines la création du holding Les Nouveaux Éditeurs, qui doit donner naissance à 4 à 6 nouvelles maisons d'ici à fin 2025. Dans le milieu, on dit souvent qu'une maison met une dizaine d'années à se construire. Le temps de bâtir son fond de catalogue.

Plus d'un siècle après sa création, le succès financier de Gallimard repose encore à plus de 50 % sur son fond. C'est avec le rachat de Flammarion la décennie passée que l'éditeur a réussi à changer de dimension, pour se hisser juste derrière Hachette et Editis. L'an passé, Antoine Gallimard, qui incarne la troisième génération de la dynastie, mettait fin aux spéculations autour de sa succession en propulsant ses deux filles aînées, Charlotte et Laure Gallimard, au poste de directrices générales du holding Madrigall (465 millions d'euros de chiffres d'affaires), à ses côtés. « *Pouvoir se dire qu'une part du capital de Madrigall est sécurisée par la présence de LVMH (autour de 10 %) m'apporte une solidité supplémentaire en cas d'imprévu* », avance Antoine Gallimard.

« *Une concentration excessive ne serait jamais une bonne nouvelle pour l'édition, qui reste un métier d'artisan et de recherche, surtout si l'idéologie s'invite dans les maisons* », estime-t-il. À l'heure où, en prime, la baisse de la lecture des jeunes et l'irruption de l'intelligence artificielle se dressent comme de grands défis, « *c'est le moment de reconsidérer notre vision des choses*, défend Antoine Gallimard. *Quand les propriétaires de deux premiers groupes d'édition en France possèdent, en parallèle, de nombreux médias et canaux populaires de ventes de livres, l'édition pourrait s'engager dans des réflexions sur le modèle de la loi de 1986, qui limite les possibilités pour un même acteur de détenir à la fois un quotidien, une radio et une chaîne nationale de télévision* ». ■